bdc

financement.
conseil.
savoir-faire.

Rapport annuel 2016

Table des matières

Message du président du conseil d'administration	2
Message du président et chef de la direction	4
Rapport de gestion	7
États financiers consolidés	49
Gouvernance d'entreprise	119
Autres renseignements	128

La seule banque qui se consacre uniquement aux entrepreneurs.

Une image de marque rajeunie et de nouvelles couleurs dont nous sommes fiers.

La nouvelle image de BDC vise à accroître notre visibilité et notre impact auprès des propriétaires d'entreprise partout au Canada. Les deux couleurs de notre feuille d'érable évocatrice symbolisent les liens étroits entre BDC et les entrepreneurs canadiens.

bdc

Message du président du conseil d'administration

Je suis heureux de présenter le rapport financier annuel de BDC pour l'exercice 2016.

BDC est une organisation stable et rentable qui remplit efficacement son mandat consistant à aider les entrepreneurs canadiens à bâtir des entreprises robustes et concurrentielles.

Au cours de l'exercice 2016, BDC a accru plus que jamais sa présence pancanadienne. Par l'intermédiaire de ses 112 centres d'affaires répartis dans tout le pays et de son site Internet bdc.ca, BDC soutient désormais directement ou indirectement plus de 42 000 entrepreneurs – un nombre record – partout au Canada et dans tous les secteurs de l'économie.

Nous avons par ailleurs accueilli l'an dernier Michael Denham comme nouveau président et chef de la direction de BDC. Nous sommes convaincus que M. Denham est la bonne personne pour diriger BDC et donner corps à sa vision de faire en sorte que les entrepreneurs canadiens soient les plus concurrentiels au monde.

Un soutien efficace et déterminant pour les entrepreneurs canadiens

J'ai le plaisir de vous faire part que BDC a contribué de manière importante à un certain nombre de priorités du gouvernement.

Elle a déployé 5,1 milliards de dollars de financement et conclu 14 600 transactions pour aider les entrepreneurs à créer et à faire croître leurs entreprises, à développer et à étendre leurs marchés, à investir dans les technologies de l'information et d'autres actifs incorporels, à acheter de l'équipement pour accroître leur productivité et à transmettre leurs entreprises à une nouvelle génération de propriétaires.

Dans le cadre de notre engagement à soutenir les femmes entrepreneurs, nous avons autorisé au cours du dernier exercice des prêts totalisant 247,4 millions de dollars en faveur d'entreprises détenues majoritairement par des femmes. Cela représente plus d'un tiers de l'engagement de 700 millions de dollars de BDC sur trois ans pour mieux soutenir ces entrepreneures.

Nous sommes également heureux du travail accompli par BDC pour favoriser l'innovation en tant que catalyseur de la réussite des PME, notamment en gérant et en mettant en œuvre le Plan d'action pour le capital de risque (PACR), qui a pour but de favoriser l'établissement d'un écosystème du capital de risque dynamique au Canada.

Pendant l'exercice 2016, BDC a aussi mis sur pied BDC Avantage, une nouvelle unité d'affaires qui regroupe l'ensemble des services non financiers de la Banque afin d'aider les entreprises à prendre de l'envergure et à s'internationaliser. Une des initiatives de BDC Avantage consiste à aider les entreprises à impact élevé – des entreprises susceptibles d'avoir un effet très marqué sur l'économie – à accéder au financement et aux conseils dont elles ont besoin pour réaliser pleinement leur potentiel.

Une intendance solide et un leadership fort

Les grandes priorités du conseil d'administration durant l'exercice 2016 ont été de fournir des opinions éclairées sur la gouvernance en matière de risque, sur les stratégies et sur le processus de recrutement d'un nouveau président et chef de la direction.

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a procédé à un examen des pratiques de BDC en matière de gestion des risques et de gouvernance. Les résultats de cet examen serviront à renforcer et à améliorer la gestion du risque à moyen terme. Nous avons, dans un premier temps, effectué une analyse approfondie du cadre de gouvernance en matière de risque de BDC afin d'harmoniser notre modèle de gestion du risque avec les meilleures pratiques du marché. La première étape a consisté en un renforcement du mandat du conseil d'administration et des mandats des comités.

Le conseil d'administration a également supervisé la mise en œuvre, au sein de BDC Avantage, d'initiatives stratégiques telles que le développement de services-conseils destinés aux entreprises à impact élevé.

J'aimerais remercier mes collègues administrateurs pour leurs conseils, leur intendance solide et leur leadership fort.

Ensemble, les membres du conseil d'administration possèdent la combinaison de compétences et d'expérience nécessaire pour s'acquitter de leur rôle d'intendance. La diversité de leurs points de vue nous aide à répondre aux objectifs et aux aspirations de nos clients.

Nous avons accueilli cette année Nancy M. Laird en tant que nouvelle administratrice. Par ailleurs, nous tenons à remercier Sue Fawcett, qui a quitté le conseil après avoir accompli avec dévouement deux mandats.

Nous sommes tous extrêmement attristés par la récente disparition d'Edward (Ted) Gordon. Ted était un homme et un collègue merveilleux, ainsi qu'un excellent atout pour le conseil d'administration de BDC. Il nous manquera terriblement.

Proches de la réalité quotidienne des propriétaires d'entreprise

Au terme de deux années à la présidence du conseil d'administration, je suis très fier de la contribution de BDC à la réussite des entrepreneurs canadiens.

La nouvelle orientation stratégique que nous avons définie avec l'équipe de direction porte ses fruits. En adoptant une nouvelle identité de marque, BDC renforcera sa visibilité et sa capacité à nouer des liens avec les entrepreneurs.

L'attention renouvelée que nous portons aux services non financiers et la revitalisation de BDC Capital – la division d'investissement de BDC – nous ont permis d'accroître encore davantage notre impact et notre pertinence.

Un rôle de leader dans l'écosystème de l'entrepreneuriat

J'aimerais remercier les 2 100 employés de BDC qui ont travaillé sans relâche, avec un dévouement exceptionnel, à la réussite des propriétaires d'entreprise de ce pays. J'adresse aussi des remerciements particuliers aux 42 000 entrepreneurs qui ont accordé leur confiance à BDC.

En ce qui concerne l'avenir, je suis persuadé que BDC est avantageusement placée pour jouer un rôle de leader en aidant les entreprises canadiennes à être plus innovatrices et productives, à prendre de l'envergure, à exporter et à se développer à l'international, et à soutenir la prospérité future du Canada.

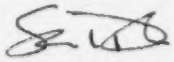

Samuel L. Duboc

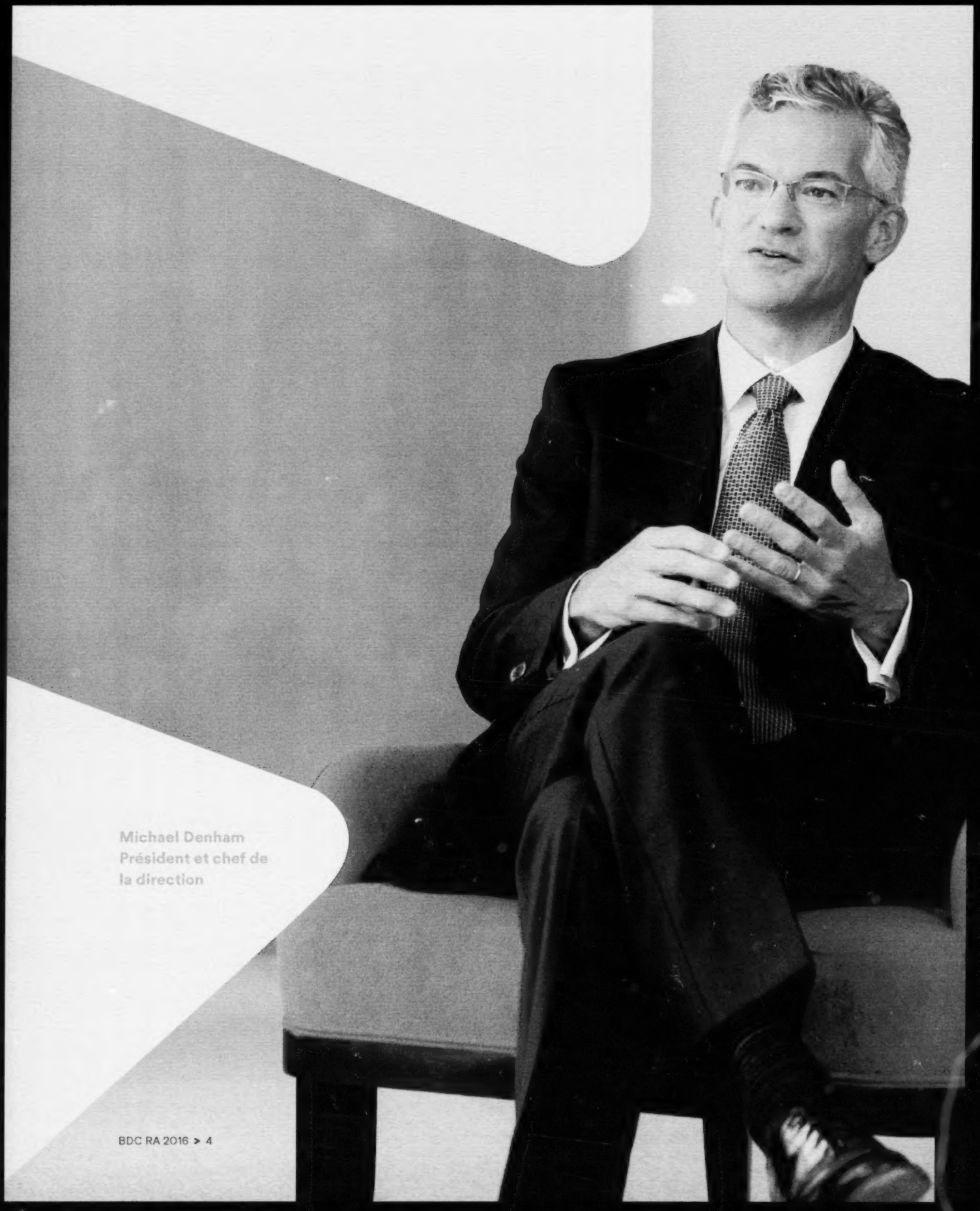

Michael Denham
Président et chef de la direction

Message du président et chef de la direction

BDC est une banque pas comme les autres. Nous aidons plus de 42 000 entrepreneurs à faire avancer leurs idées et leurs ambitions.

Avoir été nommé président et chef de la direction de BDC en août 2015 est un honneur. Je suis fier de faire partie d'une organisation ayant un objectif aussi clair et aussi important que celui de contribuer au renforcement et à l'accroissement de la rentabilité des entreprises canadiennes, de sorte qu'elles puissent rivaliser avec la concurrence ici comme ailleurs dans le monde.

Être présents aux côtés d'un nombre accru d'entrepreneurs

Il est fascinant de constater que la combinaison unique de prêts, d'investissements et de services-conseils de BDC a un impact tangible sur la croissance des PME à l'échelle du Canada. Nous avons actuellement des engagements totaux de 26 milliards de dollars envers plus de 42 000 entrepreneurs, que nous aidons de façon directe et indirecte dans la réalisation de leurs idées et de leurs ambitions.

Se rapprocher des entrepreneurs

Durant tout l'exercice 2016, nous avons travaillé à moderniser notre identité de marque, de façon à être plus pertinents pour les propriétaires d'entreprise et à mieux communiquer notre rôle unique et proactif de soutien aux PME canadiennes. Notre nouvelle marque reflète notre détermination à guider les entrepreneurs, à les soutenir en plus grand nombre et à être un partenaire fiable tout au long de leur parcours de croissance.

L'an dernier, nous avons ouvert 12 nouveaux centres d'affaires BDC, ce qui porte leur nombre total à 112 et a permis de rééquilibrer notre portefeuille dans tout le pays.

Nous voulons nous rapprocher géographiquement des entrepreneurs et leur fournir les services dont ils ont besoin, au moment où ils en ont besoin. Il s'agit là d'une composante essentielle de notre engagement à faciliter leurs interactions avec nous.

Soutenir les entreprises frappées par la baisse des prix du pétrole

En tant que banque de développement, notre travail consiste, en période difficile, à intervenir et à déterminer comment nous pouvons être utiles. C'est pourquoi nous avons lancé une initiative nationale à l'intention du secteur pétrolier et gazier afin de soutenir les entreprises affectées par la chute des prix du pétrole. Cette initiative comportait une enveloppe de 500 millions de dollars et un programme d'aide au secteur. Les résultats sont impressionnants, alors que de plus en plus d'entrepreneurs réussissent à obtenir du financement pour leurs projets.

Nous avons bon espoir que des investissements continus et des stratégies de diversification appropriées permettront aux PME de ce secteur de ressortir plus fortes que jamais du ralentissement actuel.

Stimuler l'innovation et la productivité

L'innovation et la productivité sont cruciales pour améliorer la compétitivité. Nous offrons du financement et des conseils essentiels pour encourager les entrepreneurs à envisager leurs activités d'un nouvel œil, à investir dans les technologies, à acheter de la machinerie et de l'équipement et à développer de nouveaux produits et services.

Dans le domaine du capital de risque, BDC a continué de jouer un rôle central en favorisant un écosystème de l'innovation plus solide et plus dynamique, avec un accent particulier sur les technologies propres, les soins de santé et les technologies de l'information. Afin de soutenir les entreprises en démarrage innovantes et de les aider à commercialiser leurs idées, nous continuons de faire équipe avec les principaux accélérateurs, grappes technologiques et fonds privés du pays.

Offrir des services non financiers pour répondre aux besoins particuliers des entrepreneurs

L'an dernier, nous avons créé une nouvelle unité d'affaires nommée BDC Avantage et y avons regroupé nos services-conseils actuels. Nos consultants continuent de fournir des services-conseils abordables pour aider les entrepreneurs à relever des défis liés notamment à l'efficacité opérationnelle, à la croissance à l'international et à la gestion d'entreprise.

Pour compléter ce volet, nous avons aussi formé une équipe de professionnels très expérimentés au sein de BDC Avantage. Cette équipe a pour mission de soutenir les entreprises à impact élevé – c'est-à-dire les entreprises qui peuvent avoir une incidence très marquée sur la croissance économique et la compétitivité du Canada.

Offrir des produits et services sur mesure

L'an dernier, BDC a continué d'offrir des produits et services personnalisés aux entreprises qui pourraient bénéficier d'un soutien additionnel, telles les petites entreprises, les entreprises appartenant à des femmes et les entreprises exploitées par des entrepreneurs sociaux, des entrepreneurs autochtones, de jeunes entrepreneurs et des entrepreneurs immigrants.

Nous avons commencé à évaluer comment nous pourrions tirer parti de l'émergence de la technologie financière *(fintech)* au profit des PME.

Nous avons également continué de travailler étroitement avec des partenaires de l'écosystème de l'entrepreneuriat afin d'offrir davantage de capitaux et des conseils encore plus pertinents aux propriétaires d'entreprise canadiens.

Rendement financier solide

Nous avons poursuivi notre action tout en obtenant un rendement financier solide. Plus particulièrement, BDC a déclaré un résultat net consolidé de 537,7 millions de dollars provenant principalement de Financement. La performance robuste de Capital de croissance et transfert d'entreprise et de Capital de risque a également contribué à ces excellents résultats. L'incertitude entourant les prix du pétrole a cependant donné lieu à une dotation à la provision pour pertes sur prêts plus élevée.

Les résultats de l'exercice permettront de verser un dividende de 68,6 millions de dollars à notre unique actionnaire, le gouvernement du Canada.

Mettre une équipe solide au service exclusif des entrepreneurs

Pour une dixième année consécutive, BDC a été désignée parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada en 2016 – une distinction prestigieuse. Parmi les nombreux éléments qui contribuent à faire de nous un des meilleurs employeurs, nos employés arrivent au premier rang.

Depuis mon arrivée à BDC, j'ai rencontré des centaines d'entrepreneurs de tout le pays et compris, à travers leurs histoires, à quel point BDC fait une différence.

J'aimerais remercier nos 2 100 employés qui, jour après jour, aident les entrepreneurs à générer une valeur ajoutée pour leur entreprise et pour leur collectivité. Vous faites toutes et tous un travail fantastique.

Être une banque pas comme les autres

BDC est un endroit où il fait bon travailler et une excellente organisation avec laquelle faire affaire. Mon travail consiste à tirer parti de la dynamique extraordinaire dont j'ai hérité – et de l'accélérer afin de maximiser nos retombées positives pour les entrepreneurs et de faire en sorte que leurs interactions avec nous soient plus faciles et plus rapides. Plus nous pouvons agir rapidement pour aider nos clients, plus vite ils peuvent amener leur entreprise à un niveau supérieur de réussite.

BDC est une banque pas comme les autres. Elle est la seule banque qui se consacre uniquement aux entrepreneurs. Et sa position unique lui permet de jouer un rôle de leader pour aider les entrepreneurs canadiens à devenir les plus concurrentiels au monde.

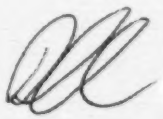

Michael Denham

Analyse des résultats financiers

1. L'environnement économique 8
2. Mesures de rendement 10
3. Analyse des résultats financiers 14
4. Gestion du risque 36
5. Questions relatives à la comptabilité et aux contrôles 46

1

L'environnement économique

En 2015*, la croissance économique mondiale a ralenti et s'est établie à 3,1 %, contre 3,4 % à l'exercice précédent, une situation surtout attribuable au relâchement des économies émergentes.

La croissance est demeurée vigoureuse aux États-Unis, avec un taux de 2,4 %, identique à celui de 2014. Le marché du travail a poursuivi sa remontée, avec un gain net de 2,7 millions d'emplois, tandis que le taux de chômage continuait de baisser pour s'établir à 5,0 % à la fin de l'année. La conjugaison de la solide performance du marché de l'emploi et de conditions d'emprunt favorables a stimulé aussi bien les dépenses de consommation que l'activité dans le secteur de l'immobilier. L'appréciation du dollar américain a eu pour effet de réduire les exportations nettes, freinant ainsi la poursuite de la croissance.

Dans la zone euro, la croissance du PIB est passée de 0,9 % en 2014 à 1,5 % en 2015. L'économie japonaise a connu pour sa part une croissance modeste en 2015.

En Chine, l'économie a ralenti, reculant de 7,3 % en 2014 à 6,9 % en 2015. La croissance économique est restée vigoureuse en Inde, mais plusieurs économies émergentes en Asie ont souffert du ralentissement de l'activité chinoise. La chute des cours du pétrole brut et de plusieurs minerais a entravé la croissance dans les pays plus dépendants des ressources naturelles. La Russie et le Brésil, notamment, ont connu une grave récession en 2015.

L'économie canadienne a également souffert de la forte baisse des cours du brut. En 2015, la croissance du PIB réel s'établissait à 1,2 % à peine, contre 2,5 % pour l'exercice précédent. L'activité économique, au ralenti dans les provinces productrices de pétrole, a toutefois continué d'augmenter dans toutes les autres provinces. En raison de la chute des prix du pétrole et des politiques monétaires divergentes du Canada et des États-Unis, le huard a perdu 16 % de sa valeur par rapport au dollar américain en 2015. Cette dépréciation de la monnaie a stimulé les exportations, principalement dans les provinces où l'économie est davantage axée sur le secteur de la fabrication.

Les investissements non résidentiels des entreprises ont chuté de façon marquée en 2015. La baisse des cours du brut a entraîné l'annulation ou le report de plusieurs projets pétroliers importants, ce qui a causé un effondrement de l'investissement dans cette industrie et dans les secteurs connexes. La croissance de l'investissement est restée faible dans tous les autres secteurs d'activité, malgré des conditions de crédit extrêmement favorables.

En dépit de ce ralentissement économique, on relève un gain net de 155 400 emplois, la plupart à temps plein. Les dépenses des ménages canadiens ont augmenté de 1,9 %, stimulées par la solide performance du marché de l'emploi et par des taux d'emprunt historiquement bas. Quant aux investissements dans la construction résidentielle, la faiblesse des taux hypothécaires a contribué à leur croissance, qui s'est établie à 3,9 %.

Bref, l'économie canadienne a été durement affectée par le repli des cours du brut en 2015. Les investissements ont été anémiques dans le secteur du pétrole et les secteurs connexes et, malgré l'assouplissement des conditions de crédit pour les entreprises non tributaires du pétrole et du gaz, la croissance des investissements est demeurée faible dans les autres secteurs. Cela dit, l'an dernier nous a quand même apporté de bonnes nouvelles. Ainsi, les exportations ont augmenté grâce à la dépréciation du dollar canadien et à la vigueur de l'économie américaine. De plus, la résilience du marché du travail ainsi que la faiblesse sans précédent des taux d'intérêt ont stimulé les dépenses de consommation et les investissements dans la construction résidentielle.

* Année civile

2

Mesures de rendement

Dans notre Plan d'entreprise, nous présentons les mesures de rendement à l'aide desquelles nous évaluons notre efficacité opérationnelle. Nous faisons le suivi de notre rendement et le présentons par rapport à ces objectifs.

Entrepreneuriat

Mesure de rendement	Cible – exercice 2016	Résultat – exercice 2016	Commentaire
→ Nombre de prêts de 500 000 $ ou moins de Financement et de Capital de croissance et transfert d'entreprise, en fonction d'engagements de moins de 750 000 $	8 200	**10 658**	BDC comprend la situation particulière des petites entreprises et s'efforce de répondre à leurs besoins financiers.
→ Nombre d'autorisations à de nouvelles entreprises, soit celles qui existent depuis deux ans ou moins (Financement et Capital de croissance et transfert d'entreprise)	2 000	**2 020**	BDC reconnaît que les nouvelles entreprises font partie d'un écosystème sain et les soutient.
→ Pourcentage d'entreprises en démarrage financées par BDC qui survivent au moins cinq ans	65 %	**60 %**	Les entreprises en démarrage doivent relever de nombreux défis. La moitié des nouvelles entreprises canadiennes ont cessé leurs activités après cinq ans. BDC sait que les entreprises en démarrage d'aujourd'hui peuvent être les championnes de demain et les aide à réussir.
→ Pourcentage de clients très satisfaits (ayant donné une note de 9 ou 10 sur 10 en ce qui concerne leur satisfaction globale à l'égard des services de BDC)	57 %	**65 %**	L'attention que BDC porte constamment à l'expérience client assure aux entrepreneurs un soutien efficace, professionnel et personnalisé.
→ Nombre de transactions autorisées avec les partenaires ou sur leur recommandation (syndications, transactions *pari passu*, recommandations de prêts et alliances)	2 500	**3 072**	Pour aider plus d'entrepreneurs à réussir, BDC met à profit ses solides relations avec des institutions du secteur privé et d'autres partenaires.

Productivité

	Mesure de rendement	Cible – exercice 2016	Résultat – exercice 2016	Commentaire
→	Nombre de prêts autorisés par BDC utilisés par les entrepreneurs pour acheter de l'équipement pour leur entreprise (Marge pour équipement et prêts destinés à l'achat d'équipement)	1 750	**1 981**	BDC continue de sensibiliser les entrepreneurs aux gains de productivité réalisables par l'acquisition de machinerie et d'équipement neufs.

Croissance

	Mesure de rendement	Cible – exercice 2016	Résultat – exercice 2016	Commentaire
→	Pourcentage d'entreprises à forte croissance dans le portefeuille de Capital de croissance et transfert d'entreprise (une entreprise à forte croissance se définit par une croissance des ventes annualisée supérieure à 20 % par année pendant trois ans)	30 %	**34 %**	Les entreprises à forte croissance sont vitales pour assurer une économie saine, et BDC continue de leur apporter son soutien.

Innovation

Mesure de rendement	Cible – exercice 2016	Résultat – exercice 2016	Commentaire
→ **Appui à Canada numérique 150**			
Financement : atteinte de l'objectif de 200 millions de dollars d'acceptations chaque année jusqu'en 2017	200 M$	**313 M$**	La stratégie de BDC pour aider les entrepreneurs à adopter et à créer des technologies de l'information et des communications (TIC) donne de bons résultats et répond aux besoins des entreprises.
Capital de risque : atteinte de l'objectif de 300 millions de dollars d'autorisations d'ici 2017	60 %	**101 %**	BDC s'était donné trois ans pour autoriser 300 millions de dollars en capital de risque en faveur d'entreprises créatrices de TIC. Elle a atteint cet objectif en deux ans.
→ Capital de risque – rendement du capital investi (RCI)[1]	1,01	**1,08**	Grâce à son rendement du capital investi positif et à ses initiatives sur le marché du capital de risque, BDC montre aux investisseurs privés que ces activités peuvent être rentables.

Efficience

Mesure de rendement	Cible – exercice 2016	Résultat – exercice 2016	Commentaire
→ Ratio d'efficience de Financement[2]	38,7 %	**38,3 %**	BDC cherche constamment des moyens d'accroître l'efficience de ses activités et s'efforce de réduire ses charges pour chaque dollar de revenu gagné.

(1) Rendement de chaque dollar déboursé (comprend aussi bien les investissements directs que ceux dans des fonds).

(2) Plus le ratio est bas, plus la productivité est élevée. Voir la définition du ratio d'efficience dans le Glossaire, à la page 130.

BDC s'efforce de mesurer son impact sur les entrepreneurs canadiens. Par conséquent, ses mesures de rendement continuent d'évoluer de façon à bien saisir les incidences des politiques publiques.

3

Analyse des résultats financiers

Secteurs d'activité

BDC fait rapport sur six secteurs d'activité : Financement, Capital de croissance et transfert d'entreprise, Capital de risque, BDC Avantage, Titrisation et Plan d'action pour le capital de risque (PACR).

Activités

BDC joue un rôle important en aidant les petites et moyennes entreprises (PME) canadiennes à devenir plus concurrentielles, à innover, à accroître leur efficacité et à explorer de nouveaux marchés, au pays comme à l'étranger. À titre de prêteur et d'investisseur complémentaire à long terme prenant des risques plus élevés et offrant une plus grande flexibilité, BDC travaille pour faire en sorte que les PME aient l'occasion de croître et de prospérer.

Financement joue un rôle clé en facilitant l'accès des entrepreneurs à du financement et en favorisant la compétitivité des PME. Les clients de Financement ont accepté un total de 4,8 milliards de dollars de prêts au cours de l'exercice, comparativement à 4,7 milliards de dollars à l'exercice précédent. Capital de croissance et transfert d'entreprise a continué de soutenir les plans de croissance des entrepreneurs canadiens grâce à une offre de produits diversifiée; ses clients ont accepté 259,1 millions de dollars de financement au total pendant l'exercice, comparativement à 231,5 millions de dollars à l'exercice précédent. Afin d'appuyer les entreprises canadiennes innovantes et de créer des conditions propices à la réussite dans l'écosystème du capital de risque, Capital de risque a autorisé 253,1 millions de dollars d'investissements, comparativement à 185,4 millions de dollars à l'exercice précédent. BDC a poursuivi le déploiement du Plan d'action pour le capital de risque et autorisé 390,5 millions de dollars d'investissements depuis sa mise sur pied. Au premier trimestre de l'exercice 2016, BDC a créé une nouvelle unité d'affaires baptisée BDC Avantage et entrepris de constituer une équipe de conseillers chevronnés ayant pour rôle de soutenir les entreprises à impact élevé.

Les services de consultation existants de BDC ont été déplacés dans cette nouvelle unité. Les produits de BDC Avantage se sont élevés à 16,7 millions de dollars au total pour l'exercice, en légère baisse par rapport aux 17,0 millions de dollars enregistrés durant l'exercice précédent. Les produits générés par BDC Avantage ne sont pas toujours suffisants pour couvrir les coûts correspondants, mais la direction considère ces activités comme un investissement destiné à favoriser la compétitivité des PME et des entrepreneurs canadiens. BDC est également demeurée active sur le marché de la titrisation, ce qui aide les PME à accéder à du financement pour les véhicules et le matériel dont elles ont besoin pour améliorer leur productivité. Au 31 mars 2016, les autorisations et renouvellements de titres adossés à des créances mobilières (TACM) totalisaient 575 millions de dollars.

BDC continue de se concentrer sur les petits prêts, tout en répondant au besoin de prêts plus importants des moyennes entreprises et en participant à des opérations financières avec d'autres institutions financières. Durant l'exercice 2016, Financement et Capital de croissance et transfert d'entreprise ont accordé 10 658 prêts de 500 000 $ ou moins, pour un total de 994,9 millions de dollars, comparativement à 8 781 prêts et 879,5 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Sommaire des résultats financiers

Pour l'analyse des résultats financiers, se reporter également à la note 25, *Informations sectorielles*, des états financiers consolidés.

Résultat net consolidé

BDC a affiché un résultat net consolidé de 537,7 millions de dollars pour l'exercice. Le résultat net attribuable à l'actionnaire de BDC s'élève à 535,4 millions de dollars en 2016, et le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'établit à 2,3 millions de dollars. Les participations ne donnant pas le contrôle sont liées uniquement aux activités de Capital de croissance et transfert d'entreprise et de Capital de risque.

Le résultat net consolidé est surtout attribuable à Financement. Capital de risque et Capital de croissance et transfert d'entreprise ont également contribué aux solides résultats avec des résultats nets de 67,4 millions de dollars et de 53,7 millions de dollars, respectivement.

Le résultat net provenant de Financement s'élève à 441,8 millions de dollars, soit une baisse de 11,6 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse de rentabilité s'explique principalement par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur prêts constatée pour tenir compte de l'incertitude entourant les prix du pétrole ainsi que par l'augmentation des charges opérationnelles et administratives engagées pour soutenir la croissance du portefeuille, qui a été partiellement compensée par la hausse des produits d'intérêts nets par rapport à l'exercice 2015.

Le résultat net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise s'établit à 53,7 millions de dollars, soit 15,2 millions de dollars de plus qu'à l'exercice précédent. Cette augmentation découle principalement de la hausse des produits nets sur les placements, qui a été partiellement neutralisée par la baisse de la variation nette de la plus-value latente sur les placements.

Capital de risque a enregistré un résultat net de 67,4 millions de dollars pour l'exercice, comparativement à un résultat net de 23,3 millions de dollars pour l'exercice précédent, ce qui représente ses meilleurs résultats en plus de dix ans. L'augmentation du résultat net en 2016 s'explique principalement par la hausse de la variation nette de la plus-value latente sur les placements.

Résultat net consolidé, selon le secteur d'activité
pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2016	2015	2014	2013	2012
Financement	441,8	453,4	433,8	433,1	504,7
Capital de croissance et transfert d'entreprise	53,7	38,5	23,3	34,7	36,2
Capital de risque	67,4	23,3	(12,0)	(8,6)	(42,7)
BDC Avantage	(31,6)	(24,2)	(16,9)	(12,4)	(11,0)
Titrisation	3,1	4,0	5,8	11,4	46,2
Plan d'action pour le capital de risque	3,3	(4,3)	(1,4)	–	–
Résultat net	537,7	490,7	432,6	458,2	533,4
Résultat net attribuable :					
À l'actionnaire de BDC	535,4	490,5	426,0	454,7	520,3
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2,3	0,2	6,6	3,5	13,1
Résultat net	537,7	490,7	432,6	458,2	533,4

BDC Avantage a constaté une perte nette de 31,6 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 24,2 millions de dollars pour l'exercice précédent. L'essentiel de l'intervention de BDC Avantage est considéré comme un investissement destiné à favoriser la compétitivité des entreprises canadiennes.

Le résultat net provenant de Titrisation s'élève à 3,1 millions de dollars, soit une baisse de 0,9 million de dollars par rapport à l'exercice précédent, attribuable à une diminution des produits d'intérêts nets et des frais, découlant elle-même d'une baisse des rendements.

Plan d'action pour le capital de risque a enregistré un résultat net de 3,3 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 4,3 millions de dollars pour l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation de la variation nette de la plus-value latente sur les placements.

Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'établit à 2,3 millions de dollars pour l'exercice 2016 (résultat net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise de 4,5 millions de dollars et perte nette provenant de Capital de risque de 2,2 millions de dollars), comparativement à 0,2 million de dollars pour l'exercice 2015 (résultat net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise de 2,2 millions de dollars et perte nette provenant de Capital de risque de 2,0 millions de dollars).

Le résultat global consolidé pour 2016 s'établit à 494,1 millions de dollars, comparativement à 460,4 millions de dollars pour l'exercice précédent. Le résultat global consolidé pour 2016 comprend 537,7 millions de dollars au titre du résultat net consolidé et une perte de 43,6 millions de dollars au titre des autres éléments du résultat global. La baisse des autres éléments du résultat global pour l'exercice s'explique principalement par les pertes découlant des réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies de 39,5 millions de dollars, comparativement à une perte de 32,7 millions de dollars pour l'exercice 2015. Ces pertes sont essentiellement attribuables à la baisse du rendement des actifs des régimes de retraite, partiellement contrebalancée par la hausse des taux d'actualisation utilisés pour évaluer le passif net au titre des prestations définies. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 19, *Actif ou passif net au titre des prestations définies*, des états financiers consolidés.

Résultat global consolidé
pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2016	2015	2014	2013	2012
Résultat net	537,7	490,7	432,6	458,2	533,4
Autres éléments du résultat global					
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net					
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	(3,0)	1,7	0,3	(4,4)	(19,8)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie	(1,1)	0,7	(3,4)	(2,2)	10,4
Total des éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net	(4,1)	2,4	(3,1)	(6,6)	(9,4)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net					
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies	(39,5)	(32,7)	52,7	(18,3)	(143,1)
Autres éléments du résultat global	(43,6)	(30,3)	49,6	(24,9)	(152,5)
Résultat global total	494,1	460,4	482,2	433,3	380,9
Résultat global total attribuable :					
À l'actionnaire de BDC	491,8	460,2	475,6	429,8	367,8
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2,3	0,2	6,6	3,5	13,1
Résultat global total	494,1	460,4	482,2	433,3	380,9

Rendement par rapport aux objectifs

Le résultat net consolidé de 537,7 millions de dollars dépasse de 114,9 millions de dollars l'objectif du Plan d'entreprise. La majeure partie de l'écart est attribuable à Capital de risque, qui a enregistré un résultat net de 67,4 millions de dollars, soit 81,4 millions de dollars de plus que l'objectif du Plan d'entreprise, principalement en raison d'une variation nette de la plus-value latente sur les placements plus élevée que prévu.

L'écart est également attribuable au solide résultat net de 53,7 millions de dollars de Capital de croissance et transfert d'entreprise, supérieur de 19,5 millions de dollars à l'objectif du Plan d'entreprise, du fait principalement de profits nets réalisés sur les placements plus élevés que prévu. Le résultat net du Plan d'action pour le capital de risque de 3,3 millions de dollars a été supérieur de 24,3 millions de dollars aux prévisions, en raison surtout d'une variation nette de la plus-value latente sur les placements plus élevée que prévu. La perte nette de BDC Avantage de 31,6 millions de dollars a été inférieure de 5,7 millions de dollars aux prévisions, surtout en raison de charges opérationnelles et administratives moins élevées que prévu. Le résultat net provenant de Titrisation de 3,1 millions de dollars a été supérieur de 0,3 million de dollars aux prévisions, en raison, surtout, d'une augmentation des produits d'intérêts nets. En revanche, le résultat net de 441,8 millions de dollars de Financement a été inférieur de 16,2 millions de dollars à l'objectif du plan d'entreprise, du fait, principalement, d'une dotation à la provision pour pertes sur prêts plus élevée que prévu.

Financement

Financement offre aux entrepreneurs des prêts à terme garantis et non garantis ainsi que des services spécialisés conçus pour les aider tout au long de la vie de leur entreprise, de sa création à son transfert éventuel à une nouvelle génération de propriétaires, en passant par son développement, l'essor et l'expansion de son marché, l'investissement dans des actifs incorporels (comme les technologies de l'information) ou l'achat d'équipement pour accroître sa productivité. BDC finance des projets solvables qui, en moyenne, sont plus risqués que ceux que le secteur privé accepte habituellement. En cas de ralentissement économique, BDC se tient prête à accroître sa réponse au besoin.

Financement joue également un rôle important en facilitant l'accès des entrepreneurs à du financement et en favorisant la compétitivité des PME. À cette fin, BDC a signé avec la Banque Laurentienne du Canada, au cours de l'exercice 2016, une entente ayant pour objet d'accorder à cette dernière une garantie maximale de 300 millions de dollars pour un portefeuille de financement d'équipements commerciaux principalement axé sur les secteurs de la fabrication, du pétrole et du gaz et de l'exploitation forestière.

De plus, BDC a conclu une entente de partenariat avec Futurpreneur Canada (FC) et la Banque Royale du Canada (RBC), afin de permettre à FC d'offrir un plus grand nombre de prêts à de jeunes aspirants entrepreneurs. Le partenariat prévoit la mise en place par RBC d'une ligne de crédit de 20 millions de dollars entièrement garantie par BDC, pour que FC puisse emprunter une partie du capital des prêts qu'il consent aux jeunes entrepreneurs. Ces deux programmes permettent à BDC de continuer à étendre indirectement son rayonnement et à offrir aux PME un accès accru à des capitaux.

Portefeuille de Financement

Le portefeuille de prêts de Financement, avant la provision cumulée pour pertes sur prêts, a augmenté de 7,4 %, passant de 18,9 milliards de dollars au 31 mars 2015 à 20,3 milliards de dollars au 31 mars 2016, soit une hausse de 1,4 milliard de dollars. Le portefeuille de clôture se compose de 19,7 milliards de dollars de prêts productifs et de 0,6 milliard de dollars de prêts douteux. Au 31 mars 2016, 77,7 % des prêts productifs sont des prêts à taux flottant, en légère baisse par rapport à 79,1 % au 31 mars 2015.

Portefeuille de prêts productifs de Financement
au 31 mars (en millions de dollars)

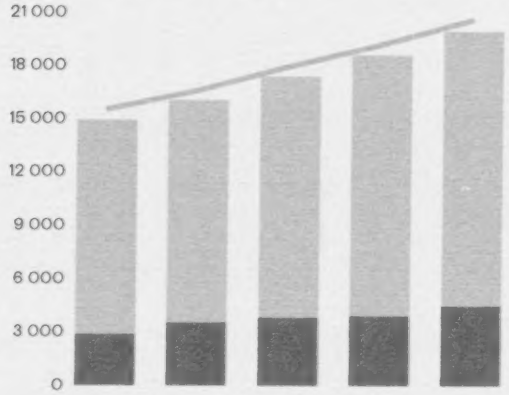

	2012	2013	2014	2015	2016
Portefeuille de prêts productifs à taux fixe	2 843	3 482	3 760	3 852	4 416
Portefeuille de prêts productifs à taux flottant	11 955	12 436	13 513	14 601	15 353
Portefeuille de prêts productifs total	14 798	15 918	17 273	18 453	19 769
Portefeuille total de Financement	15 349	16 410	17 749	18 944	20 323

Produits d'intérêts nets et frais et autres produits

Les produits d'intérêts nets et les frais et autres produits correspondent aux produits d'intérêts et frais, déduction faite des charges d'intérêts sur les emprunts. Les produits d'intérêts nets et les frais ont atteint 969,9 millions de dollars pour l'exercice 2016, comparativement à 900,0 millions de dollars pour l'exercice 2015. La hausse de 69,9 millions de dollars est attribuable principalement à la croissance continue du portefeuille. La marge sur les produits d'intérêts nets et les frais, soit le ratio des produits d'intérêts nets et des frais sur le portefeuille de prêts moyen, est demeurée au même niveau que pour l'exercice précédent.

Résultats de Financement
pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2016	2015
Produits d'intérêts nets et frais et autres produits	969,9	900,0
Dotation à la provision pour pertes sur prêts	(160,9)	(95,9)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	4,3	(3,3)
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	813,3	800,8
Charges opérationnelles et administratives	371,5	347,4
Résultat net provenant de Financement	441,8	453,4

Résultats de Financement
pour les exercices terminés le 31 mars
(en pourcentage du portefeuille moyen)

	2016	2015
Produits d'intérêts nets et frais et autres produits	4,9 %	4,9 %
Dotation à la provision pour pertes sur prêts	(0,8 %)	(0,5 %)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	0,0 %	0,0 %
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	4,1 %	4,4 %
Charges opérationnelles et administratives	1,9 %	1,8 %
Résultat net provenant de Financement	2,2 %	2,6 %

Produits d'intérêts nets et frais et autres produits provenant de Financement
pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

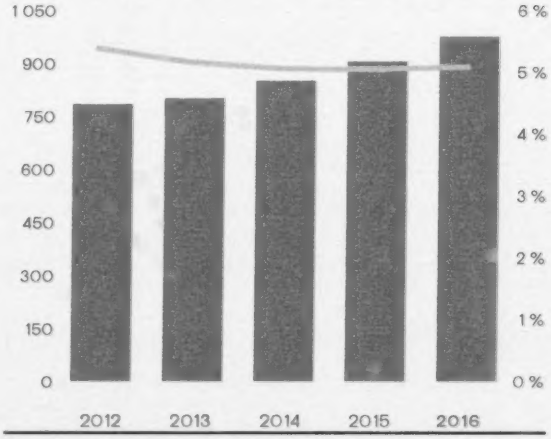

	2012	2013	2014	2015	2016
Produits d'intérêts nets et frais et autres produits	779,5	796,7	845,2	900,0	969,9
En pourcentage du portefeuille de prêts moyen	5,23 %	5,01 %	4,91 %	4,90 %	4,94 %

Dotation à la provision pour pertes sur prêts

La dotation à la provision pour pertes sur prêts correspond au montant imputé aux produits pour amener le total de la provision cumulée pour pertes sur prêts, y compris les provisions individuelles et collectives cumulées, à un niveau qui représente la meilleure estimation de la direction des pertes subies dans le portefeuille de prêts à la date de l'état de la situation financière. Pour l'exercice 2016, Financement a comptabilisé une dotation à la provision pour pertes sur prêts de 160,9 millions de dollars, dont 120,9 millions de dollars liés à la dotation à la provision individuelle pour pertes sur prêts pour prêts douteux et 40,0 millions de dollars liés à la dotation à la provision collective.

Un facteur qui influe fortement sur la provision individuelle cumulée est le nombre de prêts qui sont passés du statut de prêts productifs à celui de prêts douteux. Les prêts en défaut se multiplient lorsque les conditions financières se détériorent. Lorsque des prêts sont en défaut, nous les classons comme des prêts douteux et inscrivons un montant correspondant au risque net à titre de provision individuelle cumulée. Bien que le taux de déclassement soit resté stable à 2,3 % du portefeuille de prêts productifs à l'ouverture de l'exercice 2016, la dotation à la provision individuelle pour pertes sur prêts a légèrement augmenté à 0,6 % du portefeuille moyen en 2016, comparativement à 0,5 % en 2015. Malgré la hausse de la dotation à la provision individuelle pour pertes sur prêts, le niveau des pertes est resté inférieur au taux de perte moyen prévu. Au cours de l'exercice, BDC a également comptabilisé une dotation à la provision collective pour pertes sur prêts de 40,0 millions de dollars pour refléter la croissance de son portefeuille et l'incertitude économique découlant de la baisse des prix du pétrole.

BDC gère très attentivement le portefeuille de prêts douteux, qui totalise 554,7 millions de dollars, soit une augmentation de 64,1 millions de dollars au cours de l'exercice 2016, ainsi que le portefeuille de prêts sous surveillance, qui totalisait 769,7 millions de dollars en 2016, comparativement à 724,6 millions de dollars en 2015. Les prêts douteux représentent 2,7 % du portefeuille total au 31 mars 2016, comparativement à 2,6 % au 31 mars 2015.

BDC maintient la provision cumulée pour pertes sur prêts à un niveau jugé adéquat pour absorber les pertes sur prêts qui existent dans son portefeuille. Cette provision cumulée comprend la provision individuelle cumulée et la provision collective cumulée. La direction établit la provision individuelle cumulée en se fondant sur l'identification et la détermination des pertes liées aux prêts douteux individuels. Elle détermine la provision collective cumulée à partir de l'évaluation des pertes de valeur dans le portefeuille de prêts productifs qui n'ont pas encore été identifiées.

Dotation à la provision pour pertes sur prêts
pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

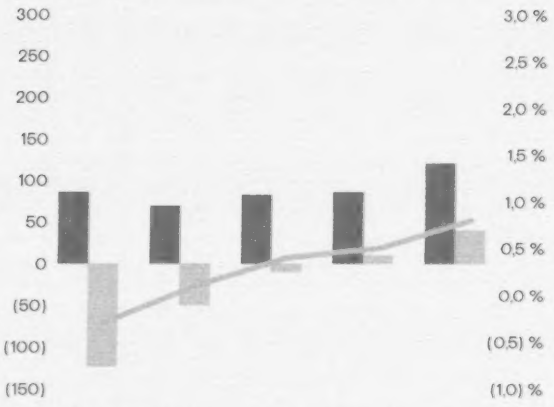

	2012	2013	2014	2015	2016
Individuelle	86,3	69,1	82,9	85,9	120,9
Collective	(124,5)	(50,0)	(10,0)	10,0	40,0
Dotation à la provision pour pertes sur prêts	(38,2)	19,1	72,9	95,9	160,9
En pourcentage du portefeuille de prêts moyen	(0,3 %)	0,1 %	0,4 %	0,5 %	0,8 %

Portefeuille de prêts douteux
au 31 mars (en millions de dollars)

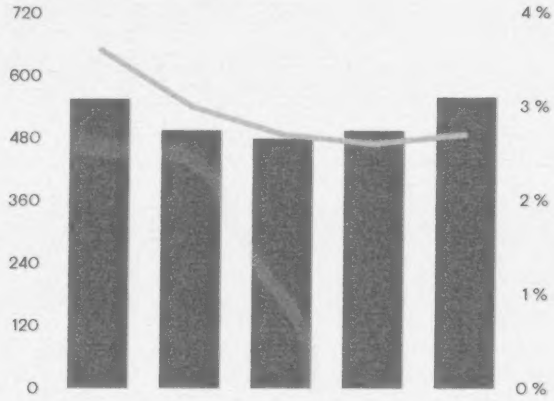

	2012	2013	2014	2015	2016
Portefeuille de prêts douteux	550,8	491,8	475,9	490,6	554,7
Portefeuille de prêts douteux en pourcentage du portefeuille de prêts total	3,6 %	3,0 %	2,7 %	2,6 %	2,7 %

Les provisions individuelles et collectives cumulées pour pertes sur prêts ont toutes deux augmenté pour atteindre 605,7 millions de dollars au total au 31 mars 2016, comparativement à 529,9 millions de dollars à l'exercice 2015. Toutefois, la provision cumulée totale représente 3,0 % du total de l'encours des prêts, en légère hausse par rapport aux 2,8 % enregistrés pour l'exercice précédent.

Pour en savoir plus sur la gestion du risque de crédit, se reporter à la note 23, *Gestion du risque*, des états financiers consolidés.

Provision cumulée pour pertes sur prêts
au 31 mars (en millions de dollars)

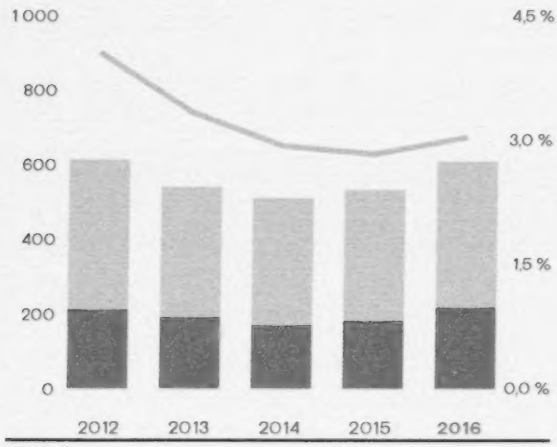

	2012	2013	2014	2015	2016
Provision individuelle cumulée	210,2	188,3	168,3	179,9	215,7
Provision collective cumulée	400,0	350,0	340,0	350,0	390,0
Provision cumulée totale	610,2	538,3	508,3	529,9	605,7
Provision cumulée totale en pourcentage du portefeuille de prêts	4,0 %	3,3 %	2,9 %	2,8 %	3,0 %

Profits ou pertes nets sur autres instruments financiers

Les profits ou pertes nets sur autres instruments financiers découlent principalement des variations de la juste valeur des billets à long terme et des instruments dérivés dues aux fluctuations des conditions de marché.

Les profits ou les pertes réalisés sont enregistrés lorsque les instruments financiers sont rachetés avant l'échéance.

Pour l'exercice 2016, Financement a comptabilisé des profits nets sur autres instruments financiers de 4,3 millions de dollars comprenant des profits nets réalisés de 1,0 million de dollars et des profits nets latents de 3,3 millions de dollars. En 2015, Financement avait comptabilisé des pertes nettes sur autres instruments financiers de 3,3 millions de dollars, qui comprenaient des profits nets réalisés de 0,6 million de dollars et des pertes nettes latentes de 3,9 millions de dollars.

Charges opérationnelles et administratives

Les charges opérationnelles et administratives totalisent 371,5 millions de dollars pour l'exercice 2016, soit une augmentation de 24,1 millions de dollars par rapport à 347,4 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cependant, en pourcentage du portefeuille moyen, les charges opérationnelles et administratives s'établissent à 1,9 %, ce qui est comparable à 2015. Cela s'explique principalement par une hausse des salaires et des avantages sociaux du personnel, causée par une augmentation des effectifs à la suite de la mise en œuvre d'une initiative visant à accroître la présence de BDC dans l'ensemble du Canada, notamment dans l'Ouest du pays et en Ontario, ainsi qu'à soutenir un volume plus élevé d'activité. Cette initiative a pour objectif d'aider un nombre toujours plus important d'entrepreneurs et d'avoir un impact accru sur leur capacité d'innover, de croître et d'améliorer leur productivité.

Rendement par rapport aux objectifs

Le portefeuille de Financement à la clôture de l'exercice 2016, déduction faite de la provision cumulée pour pertes sur prêts, s'établit à 19,7 milliards de dollars, ce qui est légèrement inférieur à l'objectif du Plan d'entreprise, en raison d'une provision collective cumulée pour pertes sur prêts plus élevée que prévu. De la même façon, le résultat net de Financement est inférieur de 16,2 millions de dollars aux prévisions, principalement en raison d'une dotation à la provision collective pour pertes sur prêts plus élevée que prévu.

Les produits d'intérêts nets, les frais et autres produits ont été inférieurs de 4,1 millions de dollars aux 974,0 millions de dollars prévus, en raison principalement de la diminution de la moyenne des prêts en cours tout au long de l'exercice, laquelle diminution a été partiellement compensée par une légère augmentation des marges dégagées. Les charges opérationnelles et administratives totales ont été inférieures de 5,5 millions de dollars à l'objectif du Plan d'entreprise, ce qui est attribuable à la priorité que nous accordons continuellement à l'efficience.

Capital de croissance et transfert d'entreprise

Capital de croissance et transfert d'entreprise aide des entreprises à potentiel élevé axées sur la croissance en leur offrant du financement souple par emprunt, avec ou sans droit de conversion, par capital de croissance ou par capitaux propres. Ce secteur d'activité offre des solutions sur mesure pour aider les entreprises qui ont passé la phase du démarrage et qui ont besoin d'argent pour soutenir leur croissance. Il prend plus de risques en acceptant des garanties réduites et en finançant des actifs incorporels, ce qui est important dans la mesure où l'économie canadienne est de plus en plus fondée sur le savoir et où les entrepreneurs financent des idées et des concepts, plutôt que des briques et du mortier. En outre, Capital de croissance et transfert d'entreprise aide les propriétaires d'entreprises canadiennes à passer le flambeau.

Portefeuille de placements de financement subordonné

Le portefeuille de placements de financement subordonné de BDC a augmenté de 16,9 %, passant de 642,8 millions de dollars pour l'exercice 2015 à 751,4 millions de dollars pour l'exercice 2016.

La juste valeur du portefeuille en pourcentage du coût s'est établie à 98,1 %, ce qui indique que le portefeuille est demeuré stable.

Portefeuille de placements de financement subordonné
au 31 mars (en millions de dollars)

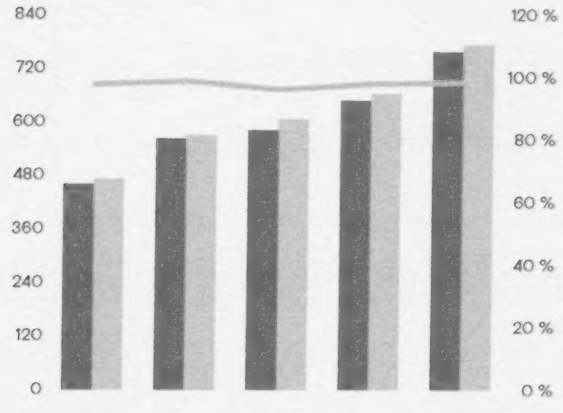

	2012	2013	2014	2015	2016
Juste valeur	457,4	557,8	576,7	642,8	751,4
Coût	468,5	566,0	601,4	658,0	766,0
Juste valeur en pourcentage du coût	97,6 %	98,6 %	95,9 %	97,7 %	98,1 %

Résultat net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise

Malgré une situation économique difficile, Capital de croissance et transfert d'entreprise a dégagé un résultat net record de 53,7 millions de dollars durant l'exercice, soit 15,2 millions de dollars de plus qu'en 2015. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse des profits nets réalisés sur les placements et une baisse des radiations. Le résultat net comprend un montant de 4,5 millions de dollars attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, contre 2,2 millions de dollars en 2015. L'augmentation de la somme attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle résulte d'une augmentation de la plus-value latente sur les placements constatée dans Fonds AlterInvest II, s.e.c.

Résultats de Capital de croissance et transfert d'entreprise
pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2016	2015
Produits nets sur les placements	85,4	56,1
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	0,5	9,5
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	85,9	65,6
Charges opérationnelles et administratives	32,2	27,1
Résultat net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise	53,7	38,5
Résultat net attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	49,2	36,3
Aux participations ne donnant pas le contrôle	4,5	2,2
Résultat net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise	53,7	38,5

Les produits nets sur les placements, qui comprennent les produits d'intérêts nets, les profits nets réalisés sur les placements et les frais et autres produits, ont atteint 85,4 millions de dollars, soit 29,3 millions de dollars de plus qu'à l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets de 58,1 millions de dollars ont été supérieurs de 10,5 % aux 52,6 millions de dollars comptabilisés en 2015, principalement en raison de la croissance du portefeuille. Les profits nets réalisés sur les placements ont totalisé 0,4 million de dollars, soit 23,4 millions de dollars de plus qu'à l'exercice précédent, principalement du fait d'une diminution des radiations. Pour en savoir plus, se reporter à la note 25, *Informations sectorielles*.

Pour l'exercice 2016, Capital de croissance et transfert d'entreprise a comptabilisé une variation nette de la plus-value latente sur les placements de 0,5 million de dollars, soit une plus-value inférieure de 9,0 millions de dollars à la variation nette de la plus-value latente de 9,5 millions de dollars comptabilisée à l'exercice précédent. La variation nette de la plus-value latente sur les placements comprend les éléments figurant dans le tableau ci-dessous :

Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements
pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2016	2015
Plus(moins)-value nette	1,1	(8,5)
Renversement de moins(plus)-value nette en raison du résultat réalisé et des radiations	(0,6)	18,0
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	0,5	9,5

Les charges opérationnelles et administratives ont augmenté de 5,1 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une augmentation des effectifs nécessaire pour soutenir pleinement les plans de croissance et de transfert d'entreprise de sociétés partout au Canada.

Rendement par rapport aux objectifs

Le résultat net de Capital de croissance et transfert d'entreprise de 53,7 millions de dollars en 2016 a été supérieur à l'objectif de 34,2 millions de dollars du Plan d'entreprise, car BDC continue de contribuer à la réussite des entrepreneurs. L'écart s'explique principalement par une variation nette de la plus-value latente sur les placements plus importante que prévu.

Capital de risque

Capital de risque est un investisseur important au Canada. Il est présent à chaque stade du développement d'une entreprise, du prédémarrage jusqu'à l'expansion. Étant donné que l'environnement du capital de risque est encore difficile, Capital de risque a pour objectifs de contribuer à bâtir des entreprises technologiques ainsi que d'aider ce secteur d'activité à retrouver la santé et de faire en sorte que le potentiel de rentabilité attire des investisseurs du secteur privé. Pour y arriver, il investit directement, ou indirectement par l'intermédiaire de fonds externes de capital de risque du secteur privé, dans des entreprises canadiennes novatrices axées sur la technologie, en plus de mettre sur pied des initiatives stratégiques et d'effectuer des investissements ciblés.

Investissement direct

Dans ses activités d'investissement direct, BDC privilégie les sociétés novatrices à forte composante technologique qui ont un potentiel de croissance élevé, qui proposent des produits ou des services uniques et qui sont en voie de devenir des acteurs prédominants sur leurs marchés. Capital de risque investit principalement dans des entreprises des secteurs des technologies industrielles, propres et énergétiques, des soins de santé et des technologies de l'information.

Initiatives stratégiques et partenariats

Afin d'aider à reconstruire et à revigorer l'écosystème du capital de risque, nous avons créé l'équipe ISP. Celle-ci met en place des initiatives novatrices visant à renforcer des composantes clés de l'écosystème du capital de risque et réalise des investissements dans des fonds spécialisés, des accélérateurs et les diplômés de ces accélérateurs.

Investissement indirect

La stratégie de placements indirects de BDC est axée sur l'établissement et le soutien de fonds de capital de risque canadiens de calibre mondial à grande échelle. Pour ce faire, BDC accepte des engagements importants en faveur de fonds du secteur privé ayant une orientation sectorielle claire et une expertise reconnue.

Portefeuille de Capital de risque

La juste valeur du portefeuille a augmenté de 709,6 millions de dollars en 2015 à 928,0 millions de dollars en 2016. Le portefeuille comprend des placements directs de 552,9 millions de dollars et des placements de 375,1 millions de dollars dans 55 fonds. L'augmentation de la juste valeur du portefeuille s'explique essentiellement par une hausse des décaissements aux fins des placements et par une plus-value accrue de la juste valeur des placements directs et indirects.

La juste valeur du portefeuille total en pourcentage du coût s'établissait à 113,4 % au 31 mars 2016, contre 102,9 % à la même date l'an dernier. La juste valeur en pourcentage du coût s'est établie à 104,1 % pour le portefeuille de placements directs et à 130,6 % pour les fonds.

Portefeuille de Capital de risque – Placements totaux
au 31 mars (en millions de dollars)

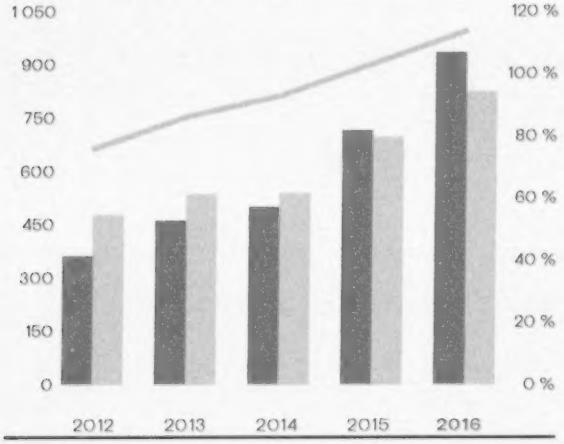

	2012	2013	2014	2015	2016
Juste valeur	359,0	456,7	495,1	709,6	928,0
Portefeuille (coût)	474,4	531,1	534,6	689,9	818,3
Juste valeur en pourcentage du coût	75,7 %	86,0 %	92,6 %	102,9 %	113,4 %

Le total des montants engagés en capital de risque envers les sociétés bénéficiant d'investissements, qui représentent l'encours du portefeuille au coût plus les montants non déboursés, se chiffre à 1 178,3 millions de dollars au 31 mars 2016. Ce total comprend des engagements de 557,7 millions de dollars pour des placements directs et de 620,6 millions de dollars pour des placements dans des fonds d'investissement du secteur privé, soit au total une augmentation de 14,7 % par rapport à l'exercice précédent.

Comme prévu, nos engagements à l'égard des fonds d'investissement du secteur privé sont supérieurs à ceux à l'égard des placements directs. La portion non déboursée a été engagée principalement dans des fonds privés et devrait être investie au cours des prochaines années.

Total des engagements envers les sociétés bénéficiant d'investissements
au 31 mars (en millions de dollars)

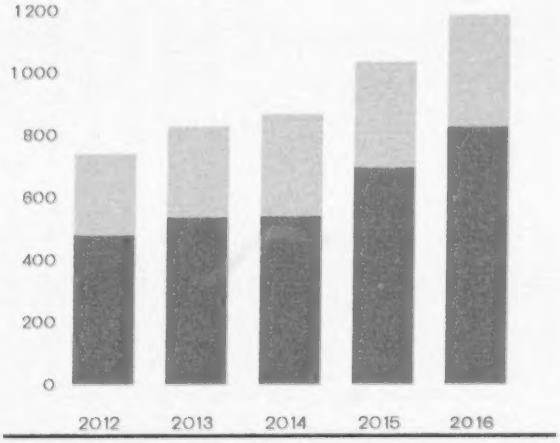

	2012	2013	2014	2015	2016
Portefeuille (coût)	474,4	531,1	534,6	689,9	818,3
Engagement non déboursé	261,1	290,8	327,3	337,1	360,0
Total des engagements envers les sociétés bénéficiant d'investissements	735,5	821,9	861,9	1 027,0	1 178,3

Résultat net provenant de Capital de risque

BDC mesure le succès de son travail sur le marché du capital de risque par son impact. Par exemple, les initiatives et les investissements de BDC dans des entreprises aux étapes du prédémarrage et du démarrage, notamment son rôle dans le Plan d'investissement stratégique de capital de risque (PISCR), ont eu un impact important sur l'écosystème du capital de risque. Le PISCR a déjà eu une incidence sur les activités d'investissement direct en permettant à l'équipe d'étendre son rayonnement géographique et de réaliser des investissements directs dans les entreprises qui ont réussi un programme d'accélération soutenu par BDC. De plus, la stratégie de placements indirects produit des résultats positifs, le portefeuille de fonds générant des rendements record.

Résultats de Capital de risque
pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2016	2015
Produits (pertes) nets sur les placements	(2,5)	(10,4)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	81,6	31,3
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	8,4	28,0
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	0,1	(4,1)
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	87,6	44,8
Charges opérationnelles et administratives	20,2	21,5
Résultat net provenant de Capital de risque	67,4	23,3
Résultat net attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	69,6	25,3
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(2,2)	(2,0)
Résultat net provenant de Capital de risque	67,4	23,3

Pour l'exercice 2016, Capital de risque a enregistré un résultat net de 67,4 millions de dollars, contre 23,3 millions de dollars au précédent exercice. Une hausse de la variation nette de la plus-value latente a été constatée pour l'exercice 2016, bien qu'elle ait été partiellement contrebalancée par une baisse des profits de change latents sur le portefeuille libellé en dollars américains.

La perte nette sur les placements, qui comprend les pertes nettes réalisées sur les placements et les frais et autres produits, s'élève à 2,5 millions de dollars, ce qui est inférieur à la perte de 10,4 millions de dollars enregistrée pour l'exercice 2015. Les pertes nettes réalisées sur les placements ont totalisé 6,4 millions de dollars en 2016, comparativement à 12,1 millions de dollars en 2015. Les résultats de l'exercice 2016 incluent des profits nets réalisés sur les ventes de 30,3 millions de dollars et des radiations de 36,7 millions de dollars. Les pertes nettes réalisées sur les placements ont eu une incidence minime sur les résultats, car les variations de la juste valeur sur ces placements enregistrées lors des exercices précédents ont été renversées au moment de leur sortie.

Capital de risque a également reçu 100,8 millions de dollars au titre des produits de la vente de placements au cours de l'exercice 2016, comparativement à 23,2 millions de dollars pour l'exercice précédent.

BDC a constaté une variation nette de la plus-value latente sur les placements de 81,6 millions de dollars (comparativement à une variation nette de la plus-value latente de 31,3 millions de dollars pour l'exercice précédent), qui se décline comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements
pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2016	2015
Plus(moins)-value nette	67,8	19,5
Renversement de moins(plus)-value nette sur les placements cédés et les radiations	13,8	11,8
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	81,6	31,3

Une plus-value totale de 67,8 millions de dollars de la juste valeur des placements directs et indirects a été constatée pour l'exercice 2016, ce qui représente une hausse de 48,3 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.

Les profits de change nets latents sur les placements de 8,4 millions de dollars s'expliquent par les fluctuations du change avec le dollar américain. BDC a recours à des contrats de change pour couvrir les produits en dollars américains, advenant un événement de liquidité consistant à monétiser un placement en capital de risque.

Les charges opérationnelles et administratives totalisent 20,2 millions de dollars, soit une baisse par rapport aux 21,5 millions de dollars comptabilisés à l'exercice précédent.

La perte nette provenant de Capital de risque attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'établit à 2,2 millions de dollars pour l'exercice, soit 0,2 million de dollars de plus que pour l'exercice précédent.

Rendement par rapport aux objectifs

Le résultat net provenant de Capital de risque de 67,4 millions de dollars a été supérieur à la perte nette de 14,0 millions de dollars prévue dans le Plan d'entreprise. Cela s'explique largement par une variation nette de la plus-value latente sur les placements plus élevée que prévu et par des profits de change latents sur les placements. Les charges opérationnelles et administratives sont inférieures à l'objectif du Plan d'entreprise. La perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de 2,2 millions de dollars a été supérieure de 1,7 million de dollars aux prévisions.

BDC Avantage

BDC Avantage est un nouveau secteur d'activité qui élabore une gamme de services non financiers pour aider les PME à améliorer leurs activités, à prendre de l'envergure et à se développer à l'international. À partir des activités de consultation actuelles de BDC, nous avons mis au point un éventail d'autres services non financiers, notamment de nouvelles solutions destinées aux entreprises canadiennes à impact élevé ainsi qu'une offre bonifiée visant à aider les entreprises à s'internationaliser.

Perte nette provenant de BDC Avantage

La perte nette de 31,6 millions de dollars de BDC Avantage pour l'exercice 2016 est supérieure de 7,4 millions de dollars à la perte nette de 24,2 millions de dollars constatée pour l'exercice 2015. Les produits de 16,7 millions de dollars sont inférieurs de 0,3 million de dollars aux produits de 17,0 millions de dollars comptabilisés en 2015. Les charges opérationnelles et administratives de 48,3 millions de dollars sont supérieures de 7,1 millions de dollars à celles enregistrées en 2015; cela s'explique principalement par l'augmentation des effectifs de BDC, qui a continué d'affecter des ressources et de bâtir une équipe de spécialistes et de conseillers pour offrir aux entrepreneurs, y compris les entreprises à impact élevé, une gamme de services de soutien non financiers.

Résultats de BDC Avantage
pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2016	2015
Produits	16,7	17,0
Charges opérationnelles et administratives	48,3	41,2
Perte nette provenant de BDC Avantage	(31,6)	(24,2)

Rendement par rapport aux objectifs

La perte nette de 31,6 millions de dollars provenant de BDC Avantage pour l'exercice 2016 est inférieure à la perte de 37,3 millions de dollars prévue dans le Plan d'entreprise.

Les produits totalisent 16,7 millions de dollars, soit 1,8 million de dollars de moins que les prévisions. Toutefois, les charges opérationnelles et administratives ont également été moins élevées que prévu.

Titrisation

BDC maintient son rôle dans le marché de la titrisation, ce qui aide les PME à accéder à du financement pour les véhicules et le matériel dont elles ont besoin afin d'améliorer leur productivité. La Plateforme de financement pour prêteurs indépendants (PFPI) (anciennement, le Fonds multicédant à vendeurs multiples pour petits émetteurs ou FMVMPE) est un programme géré par Titrisation. Elle est conçue pour aider les entrepreneurs à faire croître leur entreprise au moyen de financement indirect. La PFPI cible les petites et moyennes sociétés de financement de différents secteurs, notamment celui des véhicules, des machines et du matériel. Ce programme met à profit les structures de financement existantes du secteur privé et constitue un moyen efficient et efficace de compléter le financement direct de BDC pour ces actifs. BDC offre aussi des prêts entièrement garantis à de petites et moyennes entreprises de financement et de crédit-bail.

Portefeuille de Titrisation

Au 31 mars 2016, les titres adossés à des créances mobilières (TACM) totalisent 509,8 millions de dollars, comparativement à 407,7 millions de dollars au 31 mars 2015, ce qui représente une croissance importante de 25,0 %.

Résultat net provenant de Titrisation

Titrisation a dégagé un résultat net de 3,1 millions de dollars pour l'exercice, soit 0,9 million de dollars de moins que pour l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des produits d'intérêts nets consécutive à une baisse du rendement. Les charges opérationnelles et administratives totalisent 2,3 millions de dollars pour l'exercice 2016, ce qui représente une légère hausse par rapport à l'exercice précédent.

Résultats de Titrisation
pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2016	2015
Produits nets	5,4	6,0
Charges opérationnelles et administratives	2,3	2,0
Résultat net provenant de Titrisation	3,1	4,0

Rendement par rapport aux objectifs

Le résultat net provenant de Titrisation de 3,1 millions de dollars a été supérieur de 0,3 million de dollars aux prévisions, principalement en raison d'une augmentation des produits tirés des frais.

Portefeuille de titres adossés à des créances mobilières
au 31 mars (en millions de dollars)

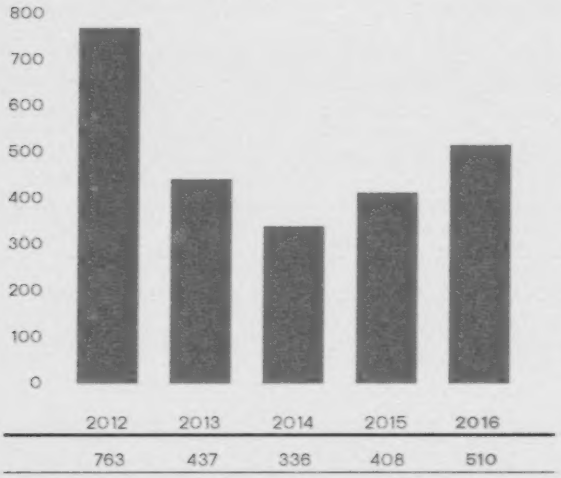

Plan d'action pour le capital de risque

Durant l'exercice 2016, BDC a poursuivi le déploiement du Plan d'action pour le capital de risque (PACR), une initiative du gouvernement fédéral visant à injecter 400 millions de dollars pour accroître les investissements de capital de risque par le secteur privé dans des entreprises canadiennes innovatrices et très prometteuses, au moyen de quatre fonds de fonds et de quatre fonds très performants. Le PACR a continué d'afficher un grand dynamisme, les quatre fonds de fonds du secteur privé ayant mobilisé 1,356 milliard de dollars au 31 mars 2016.

Portefeuille du Plan d'action pour le capital de risque

Plan d'action pour le capital de risque a autorisé 65,0 millions de dollars à l'exercice 2016, comparativement à 114,8 millions de dollars à l'exercice précédent. Au 31 mars 2016, le portefeuille total s'est établi à 137,7 millions de dollars, comparativement à 47,6 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette augmentation découle principalement des décaissements de 86,4 millions de dollars effectués au cours de l'exercice 2016.

Résultat (perte) net provenant du Plan d'action pour le capital de risque

Plan d'action pour le capital de risque a enregistré un résultat net de 3,3 millions de dollars, principalement en raison d'une variation nette de la plus-value latente sur les placements de 3,9 millions de dollars.

Les charges opérationnelles et administratives s'élèvent à 0,9 million de dollars, un montant comparable à celui de l'an dernier.

Résultats du Plan d'action pour le capital de risque
pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2016	2015
Produits (pertes) nets sur les placements	0,3	0,2
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	3,9	(3,6)
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	4,2	(3,4)
Charges opérationnelles et administratives	0,9	0,9
Résultat (perte) net provenant du plan d'action pour le capital de risque	3,3	(4,3)

Rendement par rapport aux objectifs

Le résultat net de 3,3 millions de dollars est de 24,3 millions de dollars supérieur aux prévisions, principalement en raison de la variation nette de la plus-value latente sur les placements plus élevée que prévu.

État consolidé de la situation financière et tableau consolidé des flux de trésorerie

Le total des actifs, qui s'établit à 22,9 milliards de dollars, a augmenté de 1,8 milliard de dollars par rapport à il y a un an, largement en raison de la hausse de 1,3 milliard de dollars de notre portefeuille de prêts, conjuguée à l'augmentation de 108,6 millions de dollars du portefeuille de placements de financement subordonné, à l'augmentation de 308,5 millions de dollars des portefeuilles de placements de capital de risque et du plan d'action pour le capital de risque et à l'augmentation de 102,1 millions de dollars des titres adossés à des créances mobilières (TACM).

Total des actifs – BDC
au 31 mars (en millions de dollars)

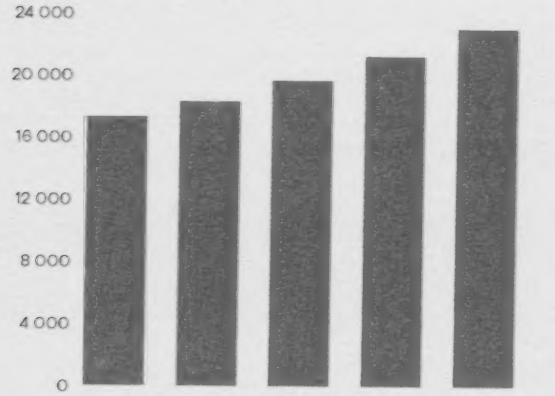

Le portefeuille de TACM s'établit à 509,8 millions de dollars au 31 mars 2016, comparativement à 407,7 millions de dollars au 31 mars 2015. L'augmentation de la valeur du portefeuille s'explique principalement par une croissance des achats de titres en vertu de la PFPI.

Le portefeuille de prêts de 19,7 milliards de dollars représente le principal actif de BDC (portefeuille brut de 20,3 milliards de dollars moins une provision cumulée pour pertes sur prêts de 0,6 milliard de dollars). Le portefeuille de prêts bruts s'est accru de 7,4 % depuis le 31 mars 2015. BDC s'engage toujours à soutenir activement les PME et à les aider à améliorer leur compétitivité, tout en continuant à repérer et à combler les lacunes du marché en matière de financement partout au Canada.

En ce qui concerne les portefeuilles de placements de BDC, le portefeuille de placements de financement subordonné s'établit à 751,4 millions de dollars, soit une hausse de 16,9 % par rapport au 31 mars 2015. Le portefeuille de capital de risque totalise 928,0 millions de dollars au 31 mars 2016, comparativement à 709,6 millions de dollars au 31 mars 2015. Les décaissements nets et la plus-value latente sur les placements expliquent la majeure partie de la hausse du portefeuille de capital de risque. Le portefeuille du plan d'action pour le capital de risque s'établit à 137,7 millions de dollars au 31 mars 2016, comparativement à 47,6 millions de dollars au 31 mars 2015. Les décaissements sur les placements expliquent la majeure partie de la hausse.

Les actifs dérivés de 51,7 millions de dollars et les passifs dérivés de 4,1 millions de dollars représentent la juste valeur des instruments financiers dérivés au 31 mars 2016. La juste valeur nette des instruments dérivés a augmenté de 1,8 million de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2015, en raison principalement d'une baisse des positions arrivées à échéance et des rachats, contrebalancée en partie par des hausses des taux de change. BDC acquiert des instruments financiers dérivés afin de gérer les risques de taux d'intérêt et de change et les autres risques de marché. BDC ne détient pas de dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

Au 31 mars 2016, BDC a comptabilisé un passif net total au titre des prestations définies de 164,0 millions de dollars, qui consiste en un actif net au titre des prestations définies de 54,0 millions de dollars lié au régime de retraite agréé et en un passif net au titre des prestations définies de 218,0 millions de dollars pour les autres régimes. Cela représente une augmentation de 44,7 millions de dollars par rapport au solde du passif net au titre des prestations définies au 31 mars 2015. Cette hausse du total du passif net au titre des prestations définies résulte principalement des pertes sur les réévaluations comptabilisées pendant l'exercice. Pour en savoir plus, se reporter à la note 19, *Actif ou passif net au titre des prestations définies*, des états financiers consolidés.

BDC détient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en conformité avec sa Politique de gestion des risques de trésorerie. Les liquidités de BDC, qui lui permettent d'avoir les fonds nécessaires pour ses sorties de fonds, totalisent 680,1 millions de dollars au 31 mars 2016, comparativement à 667,1 millions de dollars au 31 mars 2015.

Emprunts
au 31 mars (en millions de dollars)

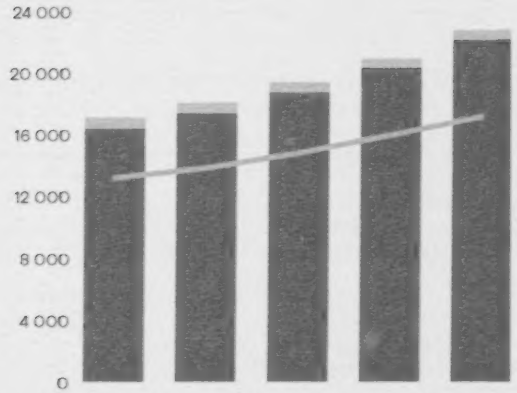

	2012	2013	2014	2015	2016
Actifs liquides	741	702	677	667	680
Portefeuilles[1]	16 319	17 324	18 654	20 222	22 045
Emprunts	13 224	13 868	14 832	15 984	17 198

(1) Comprend les portefeuilles nets, les placements et les titres adossés à des créances mobilières.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement totalisent 438,4 millions de dollars. Les flux de trésorerie provenant des activités de financement s'établissent à 1 299,7 millions de dollars, après remboursement de 189,1 millions de dollars de billets à long terme et émission de billets à court terme pour un montant net de 1 412,5 millions de dollars. BDC a également émis 150,0 millions de dollars d'actions ordinaires pour l'initiative Plan d'action pour le capital de risque. Les flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles s'élèvent à 848,3 millions de dollars. Pour en savoir plus, se reporter à l'état consolidé des flux de trésorerie, à la page 57.

Au 31 mars 2016, BDC finançait ses portefeuilles et ses liquidités au moyen d'emprunts de 17,2 milliards de dollars et de capitaux propres de 5,3 milliards de dollars au total. Les emprunts comprennent 16,8 milliards de dollars de billets à court terme et 0,4 milliard de dollars de billets à long terme.

Au 31 mars 2016, les capitaux propres se composent de 5,3 milliards de dollars attribuables à l'actionnaire de BDC et de 26,0 millions de dollars attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.

Le rendement des capitaux propres ordinaires (RCP) de BDC a atteint 10,3 % pour l'exercice 2016, ce qui est supérieur à notre cible minimale, soit la moyenne mobile sur dix ans de 1,96 % du coût des fonds du gouvernement canadien pour les obligations du Canada ayant une échéance de trois ans.

Total des capitaux propres
au 31 mars (en millions de dollars)

	2016	2015	2014	2013	2012
Capitaux propres					
Capital social	2 288,4	2 138,4	2 138,4	2 088,4	2 088,4
Surplus d'apport	27,8	27,8	27,8	27,8	27,8
Bénéfices non distribués	3 003,5	2 570,5	2 167,3	1 748,1	1 378,6
Cumul des autres éléments du résultat global	3,8	7,9	5,5	8,6	15,2
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	5 323,5	4 744,6	4 339,0	3 872,9	3 510,0
Participations ne donnant pas le contrôle	26,0	34,5	51,1	82,8	115,3
Total des capitaux propres	5 349,5	4 779,1	4 390,1	3 955,7	3 625,3
RCP[1]	10,3 %	10,6 %	10,2 %	12,0 %	13,7 %

(1) Le RCP est calculé d'après les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC (voir définition détaillée dans le Glossaire, à la page 130).

Dividendes

BDC verse des dividendes à son unique actionnaire, le gouvernement du Canada. Un dividende total de 62,9 millions de dollars a été versé au cours de l'exercice 2016. D'après les résultats de l'exercice 2016, BDC effectuera un paiement de 68,6 millions de dollars en dividendes sur les actions ordinaires, qui seront déclarés et payés après le 31 mars 2016.

Dividendes
pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

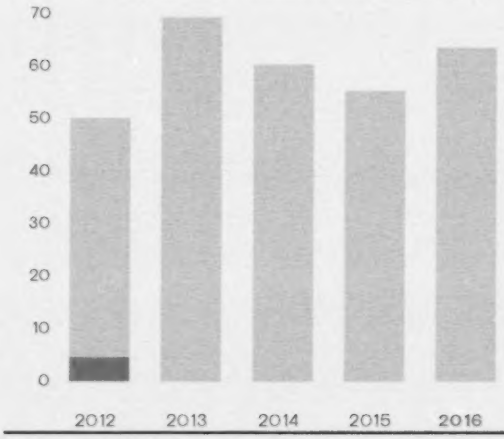

	2012	2013	2014	2015	2016
Dividendes préférentiels déclarés	4,5	–	–	–	–
Dividendes ordinaires déclarés[1]	45,1	68,6	59,6	54,6	62,9
Total des dividendes déclarés	49,6	68,6	59,6	54,6	62,9

(1) D'après les résultats de l'exercice précédent

Dividendes cumulatifs versés
au 31 mars (en millions de dollars)

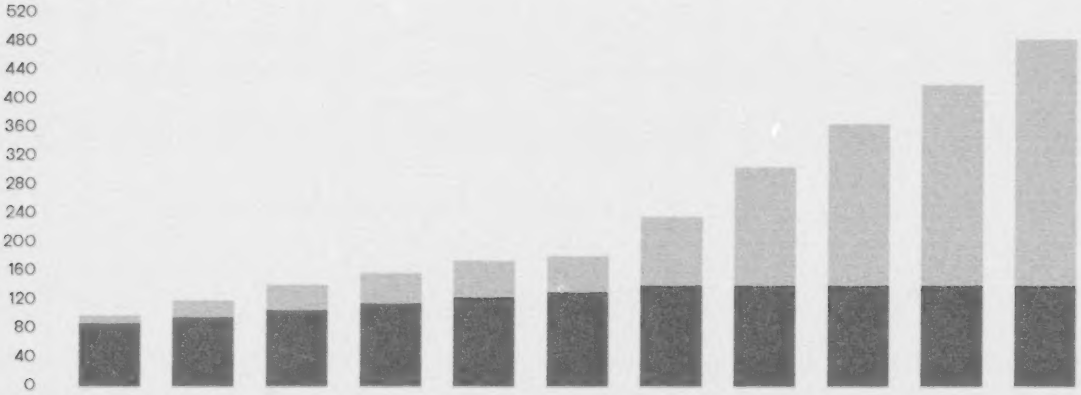

	1998-2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dividendes préférentiels versés	86,4	95,1	104,5	114,0	122,9	129,3	138,8	138,8	138,8	138,8	138,8
Dividendes ordinaires versés	11,5	23,6	35,7	42,7	50,6	50,6	95,7	164,3	223,9	278,5	341,4
Total des dividendes versés	97,9	118,7	140,2	156,7	173,5	179,9	234,5	303,1	362,7	417,3	480,2

Gestion du capital

Prescriptions statutaires

La loi sur la BDC précise que le total des emprunts et des passifs éventuels constitués par les garanties émises par BDC ne peut dépasser 12 fois ses capitaux propres. Ce ratio exclut le cumul des autres éléments du résultat global. Au 31 mars 2016, le ratio d'endettement de BDC s'établissait à 3,2:1, comparativement à 3,4:1 au 31 mars 2015.

De plus, le total du capital versé, du surplus d'apport et de tout produit considéré comme des capitaux propres (tels que les instruments hybrides de capital) ne peut en aucun cas dépasser 3,0 milliards de dollars. Au 31 mars 2016, ces montants totalisent 2,3 milliards de dollars, comparativement à 2,2 milliards de dollars au 31 mars 2015.

Au cours de l'exercice, l'actionnaire a injecté des capitaux totalisant 150 millions de dollars pour le déploiement du Plan d'action pour le capital de risque.

Ratio d'endettement
au 31 mars

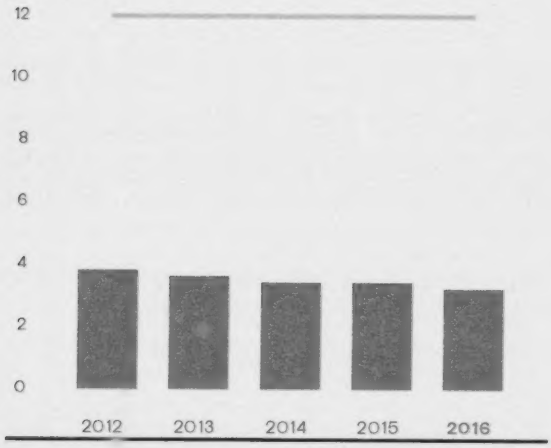

	2012	2013	2014	2015	2016
Réel	3,8	3,6	3,4	3,4	3,2
Limite réglementaire	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0

Suffisance du capital

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada définit des lignes directrices concernant les ratios de suffisance du capital de BDC. Celle-ci est tenue de maintenir, dans l'ensemble, un capital et des provisions pour pertes suffisants pour lui permettre de résister aux conjonctures défavorables sans demander de capitaux au gouvernement.

Les ratios de suffisance du capital traduisent le risque relatif des actifs de BDC. Le capital recommandé correspond à 10 % des titres adossés à des créances mobilières, 10 % des prêts à terme et 25 % des prêts de quasi-capitaux propres (déduction faite de la provision cumulée pour pertes sur prêts), 25 % des placements de financement subordonné, et 100 % des placements de capital de risque et des placements du PACR. BDC a également établi des ratios de suffisance du capital pour les garanties afin de tenir compte de leur risque respectif. BDC a exercé ses activités conformément à ses lignes directrices sur la suffisance du capital durant l'exercice. Pour en savoir plus, se reporter à la note 22, *Gestion du capital*, des états financiers consolidés.

BDC utilise également un modèle de capital économique dans le but d'évaluer à l'interne sa suffisance du capital. Le modèle de capital économique est fondé sur des méthodes conformes aux pratiques de l'industrie. Le capital économique est calculé pour différents types de risques – de crédit, d'affaires, de régime de retraite, de taux d'intérêt et opérationnels – et les modèles sont fondés sur des méthodes de quantification avancées ainsi que sur des hypothèses internes fondées sur le risque. Ils prennent en compte les engagements décaissés et non décaissés. Le capital économique est calculé sur un horizon d'un an selon un niveau de confiance donné, en fonction de la norme de solvabilité établie dans l'énoncé sur l'appétit pour le risque de BDC.

Afin de se conformer aux pratiques de l'industrie et aux principes clés d'une saine gestion financière et des risques, BDC fait également en sorte que le niveau de capital soit suffisant pour demeurer financièrement viable durant une récession, selon les analyses de tests de tension. BDC soumet les portefeuilles ainsi que les principaux risques de l'ensemble de l'entreprise à des tests de tension pour déterminer un niveau de capitaux approprié pour lui permettre de résister à un ralentissement économique soutenu.

De plus, BDC réserve des capitaux pour les investissements qu'elle prévoit réaliser dans son portefeuille de capital de risque, y compris le PISCR, pour lequel le gouvernement a exigé que BDC rende disponibles 100 millions de dollars de capitaux.

La situation du capital économique de BDC (capitaux disponibles moins les capitaux requis) s'élève à 244,6 millions de dollars au 31 mars 2016 (328 millions de dollars au 31 mars 2015). Cette situation comprend les réserves de capitaux pour les engagements non décaissés et les initiatives de capital de risque, de même que la réserve de capitaux pour résister à un ralentissement économique soutenu.

Actif ou passif net au titre des prestations définies

Le régime de retraite, les régimes complémentaires et les autres avantages postérieurs à l'emploi des employés de BDC s'appuient sur des évaluations actuarielles et des hypothèses décrites à la note 19, *Actif ou passif net au titre des prestations définies*, des états financiers consolidés. Divers facteurs, principalement le taux d'actualisation utilisé pour établir la valeur des obligations futures, influent sur le calcul de ces obligations. Aux fins d'évaluation comptable, le taux d'actualisation utilisé à chaque date d'évaluation s'appuie sur les taux d'intérêt du marché applicables à des instruments de dette à long terme de qualité supérieure.

Les cotisations d'employeur de BDC au régime de retraite agréé ont totalisé 44,7 millions de dollars au cours de l'exercice 2016, comparativement à 60,1 millions de dollars en 2015. La meilleure estimation faite par BDC des cotisations à verser au titre du régime de retraite agréé pour l'exercice 2017 s'élève à 27,5 millions de dollars. La baisse importante et continue des cotisations de BDC au régime de retraite agréé résulte de l'amélioration des ratios de financement ainsi que d'une modification de la structure du régime de retraite à prestations définies de BDC. Pour en savoir plus sur la modification de la structure du régime de retraite à prestations définies de BDC, se reporter à la note 1, *Loi constitutive, objectifs et fonctionnement de la société*, des états financiers consolidés.

Nous finançons notre régime de retraite agréé conformément à la législation fédérale sur les régimes de retraite applicable et aux normes de pratique actuarielles en vigueur au Canada pour assurer le financement adéquat des obligations au titre des prestations constituées. Au 31 mars 2016, la situation de capitalisation du régime de retraite agréé est un excédent de capitalisation sur une base de continuité et un déficit de capitalisation sur une base de solvabilité. Nous continuerons de cotiser à notre régime de retraite dans les années à venir pour gérer sa situation de capitalisation, comme prescrit par la législation fédérale sur les régimes de retraite applicable.

Depuis l'exercice 2006, BDC capitalise les régimes complémentaires sur une base volontaire. Les régimes des autres avantages postérieurs à l'emploi sont sans capitalisation.

Efficacité opérationnelle

Comme on peut le voir sur le graphique, l'efficacité opérationnelle est depuis longtemps un objectif continu pour BDC.

Au fil des ans, BDC a fait des efforts concertés pour réaliser des gains d'efficacité, tout en remplissant son rôle à titre de banque de développement et en appliquant les priorités établies par le gouvernement. Elle poursuit cette tradition et continue de respecter l'intention de la revue stratégique du gouvernement en gérant soigneusement les charges opérationnelles, en déterminant et réalisant des gains d'efficacité et en améliorant son ratio d'efficience, c'est-à-dire ce qu'il en coûte pour générer chaque dollar de revenu (plus le ratio est bas, plus l'efficience est grande). Par conséquent, le ratio d'efficience de Financement diminue, passant de 40,3 % pour l'exercice 2012 à 38,3 % pour l'exercice 2016.

Ratio d'efficience de Financement[1]
pour les exercices terminés le 31 mars

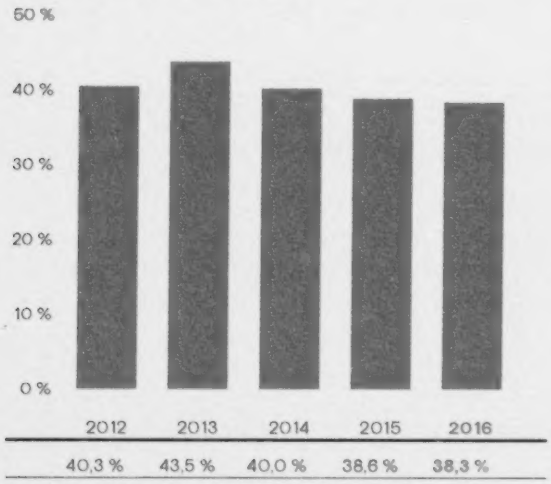

(1) Plus le ratio est bas, plus l'efficience est élevée.

Voir la définition du ratio d'efficience dans le Glossaire, à la page 130.

Perspectives pour 2017

Les perspectives de croissance demeurent modestes pour le Canada. Même s'il est probable que l'augmentation des dépenses d'infrastructures au cours des prochaines années stimule l'économie, le faible coût des marchandises, conjugué à une croissance lente de la productivité et au vieillissement de la population, devrait maintenir la croissance canadienne à un niveau modéré. La persistance de la faiblesse des taux d'intérêt et de la liquidité dans le marché devrait faciliter l'accès au crédit pour les PME canadiennes. Étant donné la dynamique actuelle du marché, et conformément à son ambition d'être un leader qui fait en sorte que les entrepreneurs canadiens soient les plus concurrentiels au monde, BDC continuera de jouer son important rôle complémentaire.

Le résultat net consolidé de BDC devrait s'établir à 368 millions de dollars pour l'exercice 2017, dont un montant de 371 millions de dollars attribuable à l'actionnaire de BDC et une perte de 3 millions de dollars attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle. La baisse du résultat net par rapport à celui de 537,7 millions de dollars pour l'exercice 2016 s'explique en partie par les coûts liés à l'accroissement du rayonnement et de la visibilité, à l'aide aux entreprises touchées par la faiblesse du prix du pétrole et au déploiement de la démarche visant les entreprises à impact élevé. Les résultats de Capital de risque et de Capital de croissance et transfert d'entreprise devraient aussi revenir à des niveaux plus normaux. BDC prévoit des versements de dividendes de 66 millions de dollars pour l'exercice 2017.

Financement

Financement continuera d'aider les petites entreprises, notamment celles qui ont de la difficulté à accéder à du financement, que ce soit en raison de leur emplacement, de leur secteur d'activité ou du contexte démographique. Financement continue de mettre l'accent sur les petits prêts, souvent inférieurs à 250 000 $, pour aider les entrepreneurs à acheter de l'équipement pour accroître leur productivité, à innover grâce aux technologies de l'information et des communications (TIC) et à développer ou explorer de nouveaux marchés. BDC continuera également d'offrir un soutien indirect aux PME canadiennes grâce à son programme de garantie de portefeuille. BDC s'attend à ce que les acceptations de financement nettes augmentent de 8,3 % au cours de l'exercice 2017, pour s'établir à 5,2 milliards de dollars. Le portefeuille brut devrait croître de 5,4 % et atteindre 21,4 milliards de dollars pendant l'exercice 2017.

En 2017, le résultat net de Financement devrait baisser légèrement et s'établir à 422 millions de dollars, du fait de l'incertitude entourant l'économie et des efforts accrus pour soutenir les entreprises affectées par la chute du prix du pétrole. Dès lors, la dotation à la provision pour pertes sur prêts relative aux prêts douteux devrait augmenter à 198 millions de dollars, soit 0,9 % de l'encours moyen du portefeuille de financement. Pour l'exercice 2017, les produits d'intérêts nets devraient grimper à 1 013 millions de dollars. Les charges opérationnelles exprimées en pourcentage de l'encours moyen du portefeuille devraient augmenter légèrement pour atteindre 2,0 %, en raison des efforts de Financement pour améliorer son rayonnement et sa visibilité, notamment par un accroissement de ses investissements en marketing.

Capital de croissance et transfert d'entreprise

Capital de croissance et transfert d'entreprise joue un rôle de plus en plus important dans le soutien des plans de croissance des PME grâce à des solutions de financement souples et à une offre de produits diversifiée.

Capital de croissance et transfert d'entreprise continuera de répondre aux besoins d'entreprises à forte croissance et d'entreprises en transition par ses placements spécialisés en financement subordonné. On prévoit que le volume des acceptations atteindra 270 millions de dollars pour l'exercice 2017, comparativement à 259 millions de dollars à l'exercice 2016. La juste valeur du portefeuille devrait passer de 751 millions de dollars en 2016 à 808 millions de dollars en 2017. Même avec la croissance du portefeuille, les charges opérationnelles, exprimées en pourcentage de l'encours moyen du portefeuille au coût, devraient diminuer jusqu'à 4,1 % pour l'exercice 2017, ce qui témoigne d'une efficience accrue.

Pour l'exercice 2017, le résultat net de Capital de croissance et transfert d'entreprise devrait s'établir à 36 millions de dollars. Après avoir été exceptionnellement faibles au cours des derniers exercices, les pertes sur les placements devraient atteindre des niveaux plus représentatifs des risques assumés dans le portefeuille de financement subordonné de BDC.

Capital de risque

Comme il compte parmi les investisseurs les plus actifs sur le marché, Capital de risque contribue à démontrer la viabilité de l'industrie canadienne du capital de risque en appliquant une stratégie d'investissements directs et indirects et en créant les conditions propices à la réussite grâce aux programmes d'Initiatives stratégiques et partenariats (ISP).

Dans le but d'appuyer les entreprises innovantes du Canada et de créer les conditions favorisant la réussite dans l'écosystème du capital de risque, Capital de risque estime, pour l'exercice 2017, qu'il autorisera 250 millions de dollars, dont 100 millions de dollars en investissements directs et 150 millions de dollars en investissements indirects. La juste valeur du portefeuille de Capital de risque devrait atteindre 995 millions de dollars au 31 mars 2017, soit 116 % de son coût.

Pour l'exercice 2017, Capital de risque prévoit une perte nette de 20 millions de dollars, en raison de la moins-value latente sur les placements prévue, dont une perte nette de 3 millions de dollars attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle. Les charges opérationnelles et administratives devraient totaliser 24 millions de dollars, ce qui représente 2,9 % de l'encours moyen du portefeuille au coût.

BDC Avantage

BDC Avantage est un nouveau secteur d'activité qui mise sur son approche de services non financiers et sur les activités de consultation de BDC pour mettre au point d'autres services non financiers, notamment de nouvelles solutions destinées aux entreprises canadiennes à impact élevé et une offre bonifiée visant à aider les entreprises à s'internationaliser. D'autres services seront développés au cours des prochaines années. La plupart des services de BDC Avantage sont proposés moyennant des honoraires et sont fournis par l'intermédiaire d'un réseau pancanadien de consultants qui appliquent les méthodologies de BDC. Les produits générés par BDC Avantage ne sont pas toujours suffisants pour couvrir les coûts correspondants, mais la direction considère ces activités comme un investissement destiné à favoriser la compétitivité des PME et des entrepreneurs canadiens. Pour l'exercice 2017, on prévoit une perte nette de 54 millions de dollars. Cette perte tient compte des coûts liés à la mise en œuvre de l'initiative visant les entreprises à impact élevé.

Titrisation

En s'associant au secteur privé dans le marché de la titrisation, BDC permet aux petites sociétés de financement d'y poursuivre leurs activités et d'offrir le financement nécessaire pour combler les besoins des entreprises et des consommateurs en matière de véhicules et d'équipement, afin d'aider au bout du compte les PME à améliorer leur productivité. La Plateforme de financement pour prêteurs indépendants (PFPI) fait en sorte que les petites sociétés puissent offrir le financement nécessaire pour répondre aux besoins en véhicules et en équipement des entreprises et des consommateurs.

BDC prévoit que les autorisations accordées en vertu du programme de la PFPI s'élèveront à 150 millions de dollars pour l'exercice 2017. La juste valeur du portefeuille total de Titrisation devrait s'établir à 485 millions de dollars au 31 mars 2017. On prévoit un résultat net total de 3 millions de dollars pour l'exercice 2017.

Plan d'action pour le capital de risque (PACR)

Reconnaissant l'importante contribution du capital de risque à la prospérité économique du Canada, le gouvernement a annoncé, dans son Plan d'action économique 2012, qu'il accordait 400 millions de dollars pour accroître les investissements de capital de risque de démarrage par le secteur privé, de même que pour soutenir la création de fonds de capital de risque de grande envergure dirigés par le secteur privé. Dans une annonce ultérieure faite en janvier 2013, le gouvernement a présenté le Plan d'action pour le capital de risque (PACR), qui constitue une stratégie détaillée visant le déploiement de nouveaux capitaux. On a demandé à BDC de s'acquitter de certaines tâches et fonctions pour soutenir ce nouveau secteur d'activité.

BDC poursuivra le déploiement du PACR. Pour l'exercice 2017, BDC prévoit des décaissements de 119 millions de dollars, pour un total de 257 millions de dollars depuis la mise sur pied du programme, ainsi que des pertes de 19 millions de dollars dans la mesure où elle ne s'attend pas à générer des produits au cours des quelques années à venir. BDC croit que l'effet combiné du PACR, du Plan d'investissement stratégique de capital de risque et de ses propres activités d'investissement en capital de risque aura une incidence positive importante sur le marché du capital de risque au Canada.

Afin de soutenir les initiatives gouvernementales, BDC continuera de jouer un rôle de chef de file dans le cadre de divers projets faisant intervenir plusieurs ministères fédéraux, entités fédérales et sociétés d'État. Des initiatives portant notamment sur les technologies propres et les moyennes entreprises sont en cours. BDC collaborera en toute transparence avec Exportation et développement Canada, le Conseil national de recherches du Canada, Technologies du développement durable Canada, Innovation, Sciences et Développement économique Canada ainsi qu'Affaires mondiales Canada, entre autres.

4 Gestion du risque

BDC assume davantage de risques afin de mieux soutenir les petites et moyennes entreprises, sans nuire à sa viabilité financière. Nos solides pratiques en matière de gestion du risque nous permettent de prendre des risques appropriés tout en offrant des services pertinents.

Nous gérons nos risques en utilisant des examens du risque en bonne et due forme et des processus rigoureux. Entre autres, nous définissons notre appétit pour le risque et élaborons nos politiques en matière de risque, puis nous établissons des délégations de pouvoirs et des limites d'autorisation.

Le risque est un élément déterminant et inévitable du secteur des services financiers. Il est inhérent à presque toutes les activités de BDC.

Le risque est aussi un élément déterminant des activités entrepreneuriales. Comme nous entretenons des relations d'affaires avec les entrepreneurs du Canada, nous devons identifier et gérer dans toute la mesure du possible plusieurs types de risques pour assurer leur réussite.

BDC utilise de solides pratiques en matière de gestion du risque, qui mettent l'accent sur l'identification et la gestion du risque, la transparence et l'imputabilité.

Notre conseil d'administration assure la supervision indépendante essentielle des risques auxquels BDC doit faire face.

Politique de gestion des risques de l'entreprise

La Politique de gestion des risques de l'entreprise (GRE) codifie le processus intégré, à l'échelle de BDC, au moyen duquel nous identifions, analysons, acceptons, atténuons et surveillons les risques auxquels BDC est exposée, et en rendons compte. Elle définit également les rôles et les responsabilités des membres du conseil d'administration, de la direction, des unités fonctionnelles et des employés en ce qui concerne son application.

Le conseil d'administration de BDC passe en revue et approuve la politique au moins tous les deux ans.

Énoncé sur l'appétit pour le risque

Notre cadre de gestion des risques de l'entreprise comprend un énoncé sur l'appétit pour le risque, qui nous permet de définir notre profil de risque et de le surveiller continuellement par rapport au niveau de tolérance au risque établi et aux limites connexes, en prenant, s'il y a lieu, des mesures pour maintenir un équilibre approprié entre le risque et le rendement.

Le conseil d'administration de BDC passe en revue et approuve chaque année l'énoncé sur l'appétit pour le risque.

Principes de la gestion des risques de l'entreprise à BDC

1. La gestion des risques est une responsabilité qui incombe à chacun, des membres du conseil d'administration aux employés.
2. Nous gérons les risques en maintenant un juste équilibre entre, d'une part, le risque et, d'autre part, le rendement, qui doit être approprié, conformément à notre appétit pour le risque.
3. Nous intégrons la gestion des risques aux principaux processus d'affaires, comme la planification stratégique et budgétaire, ainsi qu'aux activités de prêt, d'investissement et de consultation.
4. La politique de GRE codifie un processus exhaustif, rigoureux et continu au moyen duquel nous identifions, analysons, acceptons, atténuons et surveillons les risques, et en rendons compte selon des tolérances au risque approuvées.
5. Le conseil d'administration établit, dans l'énoncé sur l'appétit pour le risque et les politiques liées à la gestion des risques, les niveaux de risque acceptables que BDC peut tolérer.
6. Les politiques et les processus de BDC sont conformes aux pratiques exemplaires en matière de GRE.

Conseil d'administration : gouvernance

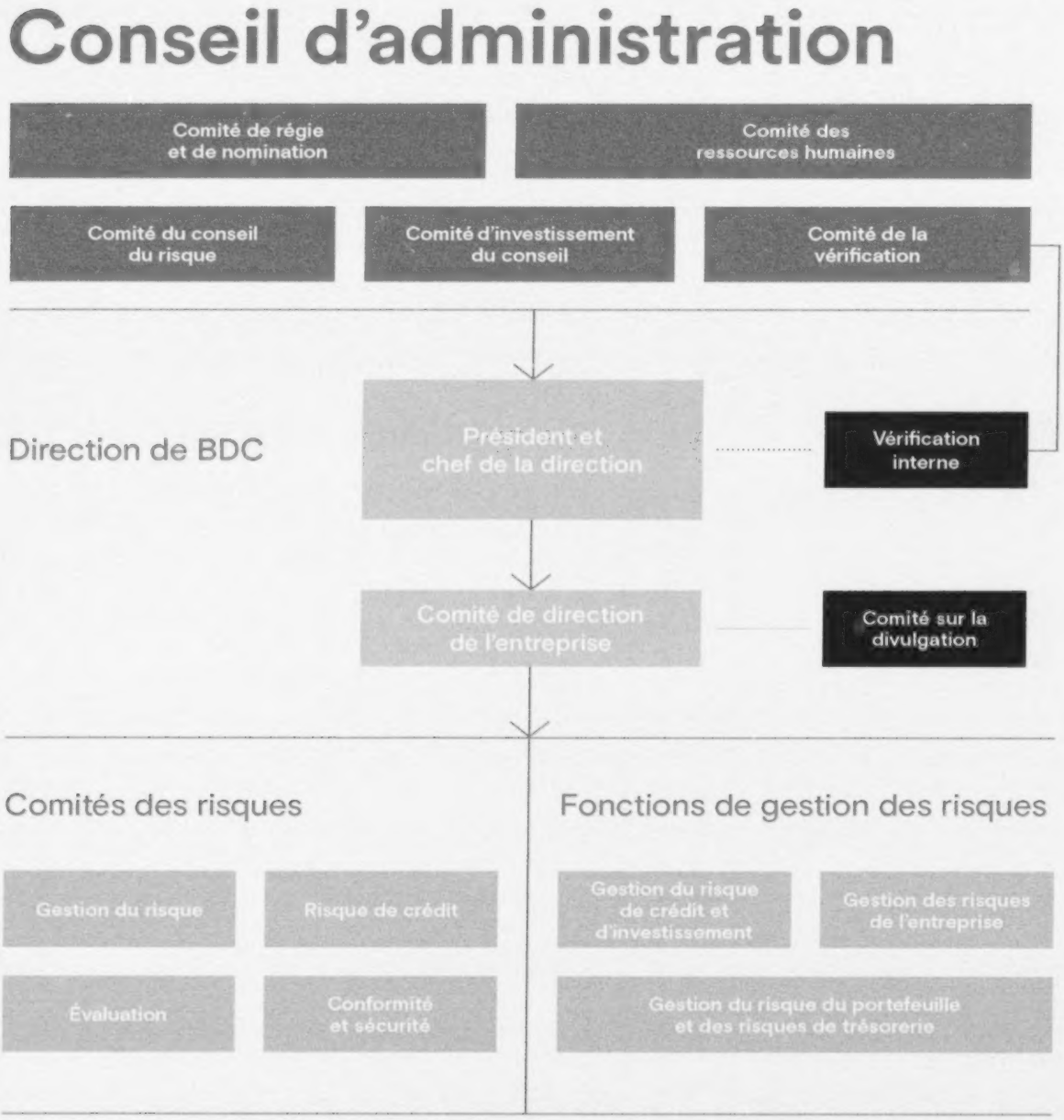

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration et les comités qui en relèvent supervisent la gouvernance et la gestion des risques.

En plus d'approuver l'énoncé sur l'appétit pour le risque, le conseil approuve les politiques liées au risque et les stratégies s'y rattachant, s'assure que BDC gère efficacement les risques auxquels elle est exposée, examine les risques liés au portefeuille et à la trésorerie, passe en revue la suffisance du capital et l'analyse des tests de tension, établit des niveaux de délégation de pouvoirs clairs pour les transactions et s'assure qu'il y a un lien approprié entre le risque et les avantages obtenus.

Bien que tous les comités tiennent compte, comme il convient, des considérations liées aux risques dans le cadre de leurs délibérations, trois d'entre eux, soit le Comité du conseil du risque, le Comité d'investissement du conseil et le Comité de la vérification, assument des responsabilités expressément liées à la gestion du risque. Pour des détails complets sur le conseil et ses comités, se reporter à la section Gouvernance d'entreprise, à la page 119.

Le **Comité du conseil du risque** informe le conseil que les risques importants de BDC sont efficacement identifiés et gérés. Il examine également les rapports sur le profil de risque de BDC, y compris les mesures, les cibles et les limites liées à l'énoncé sur l'appétit pour le risque. Il passe régulièrement en revue les politiques et les rapports sur la gestion des risques. Le comité approuve également les transactions supérieures à un certain seuil.

Le **Comité d'investissement du conseil** fait des recommandations au conseil sur l'efficacité avec laquelle BDC gère ses activités de placements de Capital de risque, du plan d'action pour le capital de risque et de Capital de croissance et transfert d'entreprise. Il approuve également les transactions supérieures à un certain seuil.

Le **Comité de la vérification** fait des recommandations au conseil sur la supervision et l'évaluation objective, par BDC, du rendement financier de celle-ci de même que des états financiers, des contrôles internes, de la présentation de l'information financière, des normes comptables et des contrôles en matière de divulgation de l'information. Il tient également le conseil informé de la qualité et de l'indépendance des vérificateurs internes et externes de BDC.

Direction de BDC : comités et fonctions de gestion du risque

Le **Comité de direction de l'entreprise** (CDE) est composé du président et chef de la direction, des chefs de la direction financière, de la gestion des risques et de l'exploitation et des premiers vice-présidents désignés. Il veille à ce que BDC établisse de saines stratégies et pratiques de gestion du risque et les respecte. Le CDE a également pour responsabilité de s'assurer que BDC possède une vision intégrée des principaux risques stratégiques, financiers (crédit, marché, liquidité) et opérationnels. Enfin, il supervise, par l'intermédiaire du Comité sur la divulgation, les obligations et les pratiques de BDC en matière d'informations à fournir.

Le **Comité de gestion du risque** est formé de membres clés de la direction provenant de différentes unités d'affaires. Son mandat en est un de supervision. À ce titre, le comité veille à ce que BDC dispose d'un cadre de GRE adéquat et efficace pour cerner et évaluer les tendances des enjeux cruciaux, pour évaluer ou quantifier leur impact probable et pour s'assurer que BDC atténue ces risques en conformité avec son appétit pour le risque.

Plus particulièrement, le comité examine la qualité et la migration des risques à l'intérieur du portefeuille de prêts, le portefeuille de titrisation ainsi que les placements de capital de risque et de financement subordonné. De plus, il examine le rendement financier, la suffisance du capital et l'énoncé sur l'appétit pour le risque de BDC, s'assure que les activités de trésorerie ainsi que la gestion connexe de l'actif et du passif sont conformes aux politiques de BDC et reçoit régulièrement des comptes rendus sur la gestion des placements des caisses de retraite de BDC.

Le comité concentre ses efforts sur les risques importants qui requièrent une attention immédiate. Il informe le CDE et le conseil de ces risques et des plans visant à les atténuer.

Le **Comité du risque de crédit et d'investissement** regroupe des membres clés de la direction. Il statue sur les transactions et les approuve selon les limites prescrites. Il soumet au Comité du conseil du risque ou au Comité d'investissement du conseil des recommandations concernant les transactions de montant élevé.

Les **Comités d'évaluation** effectuent une surveillance de l'évaluation et de la détermination de la juste valeur d'un portefeuille de placements. Des membres clés de la direction et un expert externe en évaluation d'entreprise comptent parmi les membres de ces comités.

Le **Comité de la conformité et de la sécurité** examine la sécurité, la gestion de l'information, le cadre des politiques et des directives générales de BDC et la conformité aux lois applicables, et il propose des mesures à ces égards.

Les trois fonctions de la gestion des risques de BDC sont la gestion des risques de l'entreprise (GRE), la gestion du risque de crédit et d'investissement ainsi que la gestion du risque du portefeuille (GRP), qui inclut la gestion des risques de trésorerie. Ces trois fonctions :

> veillent à ce que BDC applique des principes, des politiques et des directives générales appropriés en matière de gestion des risques afin de gérer les risques importants et émergents selon les seuils de risque;

> créent des outils pour quantifier et suivre ces risques et en faire rapport;

> fournissent des comptes rendus opportuns et complets sur ces risques aux comités de gestion du risque de l'organisation.

Le **service de la Vérification interne** préconise de saines pratiques de gestion du risque, comme il est indiqué dans les politiques de gestion du risque de BDC. Par son plan d'audit annuel axé sur les risques, il veille à ce que BDC respecte ces pratiques.

Le cadre de GRE

Le cadre de GRE est un moyen pour BDC de se protéger en gérant l'exposition au risque, en dissipant les incertitudes et en développant son capital de réputation. Il fait en sorte que BDC soit méthodique et constante dans ses décisions en matière de risques.

La politique de GRE expose l'approche de BDC en matière de gestion des risques, laquelle repose sur l'identification et l'évaluation des risques importants à l'échelle de l'entreprise, tandis que notre énoncé sur l'appétit pour le risque assure une compréhension uniforme de notre tolérance au risque et de nos limites.

Identifier

Chaque trimestre, nous déterminons, évaluons, documentons et classons par ordre de priorité les risques qui touchent l'ensemble de BDC et les unités fonctionnelles individuelles, et nous en faisons part aux fins de discussion au Comité de gestion du risque, au CDE et au conseil d'administration. Nous évaluons également les risques que comportent tous les projets d'envergure, tous les nouveaux produits ou services et toutes les modifications aux politiques, et nous en discutons.

Analyser et quantifier

Nous quantifions et évaluons de manière qualitative les risques importants que comportent nos activités. BDC met à jour les outils et les modèles d'évaluation en prenant en compte les meilleures pratiques au sein du secteur des services financiers. Elle mesure les risques dans l'ensemble de l'organisation et s'assure qu'ils sont conformes aux normes et aux limites énoncées dans ses politiques et ses directives générales. Les membres du conseil et la direction de l'entreprise utilisent cette information pour comprendre le profil de risque de BDC et le rendement du portefeuille.

Définir l'appétit pour le risque

Nous énonçons par écrit et communiquons sous forme d'énoncés qualitatifs et de mesures quantitatives l'énoncé sur l'appétit pour le risque de BDC qui définit la vision du conseil et de la direction en ce qui a trait aux risques importants que BDC est disposée à accepter ou à éviter dans l'exécution de sa stratégie.

Contrôler et atténuer

Nous établissons des seuils de tolérance au risque conformes aux objectifs et aux stratégies de BDC, et nous utilisons des politiques et des lignes directrices qui codifient notre culture de gouvernance et de gestion du risque.

Pour atténuer ses risques, BDC s'appuie sur les composantes et activités suivantes :

> des rôles, responsabilités, processus, politiques, directives générales et procédures adéquats et clairs;

> des fonctions et des comités de gestion du risque qui fournissent supervision et surveillance;

> des activités d'atténuation des risques comme les opérations de couverture, la gestion des risques d'assurance, la planification de la continuité des opérations, la planification de la reprise des systèmes TI et les programmes de lutte contre la fraude et le blanchiment d'argent;

> des examens de la qualité des activités et des audits internes qui donnent l'assurance que BDC utilise des pratiques de gestion du risque saines et appropriées (tous les trimestres, le service de la Vérification interne soumet les résultats de ses audits au Comité de la vérification du conseil).

Surveiller, communiquer et rendre compte

Nous surveillons les activités qui influent sur le profil de risque de BDC, les risques importants auxquels elle est exposée de même que les événements donnant lieu à une perte, et nous prenons des mesures pour faire correspondre nos expositions aux risques et notre appétit pour le risque.

Les responsables des risques effectuent la surveillance des risques et établissent les communications et les rapports connexes, avec le soutien et sous la supervision du Comité de gestion du risque et des fonctions de la gestion des risques. Ils préparent des rapports mensuels et trimestriels sur tous les risques importants et ils se réunissent dans le cadre des comités de gestion du risque et des comités du conseil pour faire rapport sur les risques sous leur responsabilité et en discuter.

Grandes catégories de risques

Risque stratégique

Le risque stratégique est le risque que BDC fixe des objectifs inappropriés, adopte des stratégies qui reposent sur une connaissance inexacte du marché ou qu'elle n'alloue pas des ressources suffisantes pour atteindre ses objectifs.

Gestion du risque stratégique

Chaque année, notre équipe attitrée met à jour notre Plan d'entreprise quinquennal selon un processus rigoureux. Le plan reflète les connaissances que BDC tire de sa capacité de recherche et de ses liens avec des parties prenantes averties et plus de 42 000 entrepreneurs. Il est approuvé par la direction de l'entreprise, le conseil d'administration et notre actionnaire, le gouvernement du Canada. BDC publie un résumé du plan.

Suffisance du capital

BDC s'assure de mener ses activités avec un niveau de capitaux approprié, compte tenu de la nature et du niveau des risques assumés. Notre processus interne en matière de suffisance du capital, qui évalue la suffisance du capital en fonction à la fois du capital réglementaire (lignes directrices du Conseil du Trésor) et du capital économique, sert à établir les seuils de capital correspondant à notre appétit pour le risque.

BDC alloue les capitaux aux secteurs d'activité en fonction de leurs besoins et de l'évaluation des risques afin de soutenir les activités de l'entreprise, nouvelles et existantes, et tient compte de l'incidence des capitaux sur la prise de décisions relatives à sa stratégie et à ses transactions.

Afin de se conformer aux pratiques de l'industrie et aux principes clés d'une saine gestion financière et des risques, BDC veille aussi à ce que le niveau de capital soit suffisant pour qu'elle demeure financièrement viable durant une récession, selon les analyses de tests de tension. BDC soumet les portefeuilles ainsi que les principaux risques de l'ensemble de l'entreprise à des tests de tension pour déterminer un niveau de capitaux approprié pour lui permettre de résister à un ralentissement économique soutenu.

BDC a recours à des tests de tension pour s'assurer qu'elle est adéquatement capitalisée compte tenu du risque auquel elle est assujettie et pour déterminer les limites utilisées pour gérer ses niveaux de risque et ses besoins en capital, conformément à son appétit pour le risque.

Pour de plus amples renseignements sur la gestion et la suffisance du capital de BDC, se reporter à la page 31 du rapport annuel et à la note 22, *Gestion du capital*, des états financiers consolidés.

Risques financiers

BDC est exposée aux risques financiers suivants : risque de crédit, risque de marché et risque de liquidité. La présente section doit être lue en parallèle avec la note 23, *Gestion du risque*, des états financiers consolidés, qui décrit en détail les politiques de gestion des risques financiers de BDC ainsi que les mesures de quantification de ces risques.

Risque de crédit

Il s'agit du risque de perte, directe ou indirecte, en cas de perte liée à une société en portefeuille ou en cas de défaut de la part d'un emprunteur, d'une contrepartie avec laquelle BDC fait des affaires ou de l'émetteur d'un instrument financier que BDC détient.

Gestion du risque de crédit

Le risque le plus important que BDC doit gérer est le risque de crédit relatif aux prêts à terme commerciaux qu'elle accorde, lesquels constituent la majeure partie de son portefeuille.

C'est à l'échelon des centres d'affaires, avec l'aide de l'équipe chargée de statuer sur le risque de crédit, que sont prises les décisions concernant les risques que nous choisissons d'assumer, d'atténuer ou d'éviter à l'égard des transactions individuelles. Tous nos directeurs ont reçu une formation sur l'évaluation du risque de crédit. Nous fondons nos décisions sur l'évaluation de clients semblables, selon notre expérience, et nous nous appuyons sur des politiques, des directives générales, des lignes directrices, des règles d'affaires et des outils d'évaluation du risque pour nous aider à prendre ces décisions.

Notre processus de décision comprend l'attribution d'une cote à l'emprunteur, qui reflète notre estimation de la probabilité de défaut (PD) au cours de la durée de vie du prêt. L'estimation de la PD est calibrée à l'aide d'une approche étalée sur le cycle. BDC utilise un système interne de classification du risque et des systèmes de pointage qui tiennent compte de critères quantitatifs et qualitatifs. Ces critères comprennent une évaluation de la solidité financière de l'emprunteur, de la qualité de la direction, de la souplesse financière et de la vigueur concurrentielle. Les résultats du modèle quantitatif peuvent être modifiés dans certains cas, selon le jugement des experts, conformément à nos politiques relatives au crédit. Notre classification interne du risque est également utilisée pour la gestion du risque du portefeuille, l'établissement de la limite de risque, la tarification des produits et la détermination du capital économique.

Le tableau ci-dessous, établi en fonction de la PD annuelle, indique les notations que nous utilisons à l'interne par rapport à celles utilisées par les agences de notation externes.

Bien que BDC suive les pratiques exemplaires en matière de gestion du risque, nous assumons généralement plus de risques qu'une institution financière habituelle, en raison de notre mandat et de notre appétit pour le risque. Par conséquent, la majeure partie du profil de risque de BDC est de qualité inférieure. Pour de plus amples renseignements sur les prêts en cours selon leur qualité, se reporter à la note 10, *Prêts*, des états financiers consolidés.

La méthode la plus couramment utilisée pour atténuer le risque de crédit au niveau de la transaction consiste à obtenir des sûretés de qualité de la part des emprunteurs. L'obtention de sûretés ne peut pas remplacer une évaluation rigoureuse de la capacité de l'emprunteur à respecter ses obligations, mais il s'agit d'un complément important. Les sûretés ne sont pas requises dans tous les cas; cela dépend du type de prêt accordé. Pour de plus amples renseignements sur les principales sûretés données en garantie et le risque lié à la garantie, se reporter à la note 10, *Prêts*.

Exposition au risque de crédit du portefeuille de prêts de BDC

Cote de risque de BDC	PD annuelle	Qualité	Notation de S&P équivalente	Notation de Moody's équivalente
0,5 - 1,0	0,1 % - 0,3 %	Supérieure	BBB+ à BBB-	Baa1 à Baa3
1,5 - 2,0	0,3 % - 10,0 %	Inférieure	BB+	Ba1
2,5 - 4,0			BB à BB-	Ba2 à Ba3
4,5 - 5,0			B+ à B-	B1 à B3
5,5	10,0 % - 99,9 %	Sous surveillance	CCC+ à CC	Caa1 à Ca
6,0 ou supérieure	100 %	Défaut	D	C

Portefeuille de prêts productifs de BDC classés selon l'exposition au risque de crédit
au 31 mars 2016 (en pourcentage du portefeuille brut de prêts productifs)

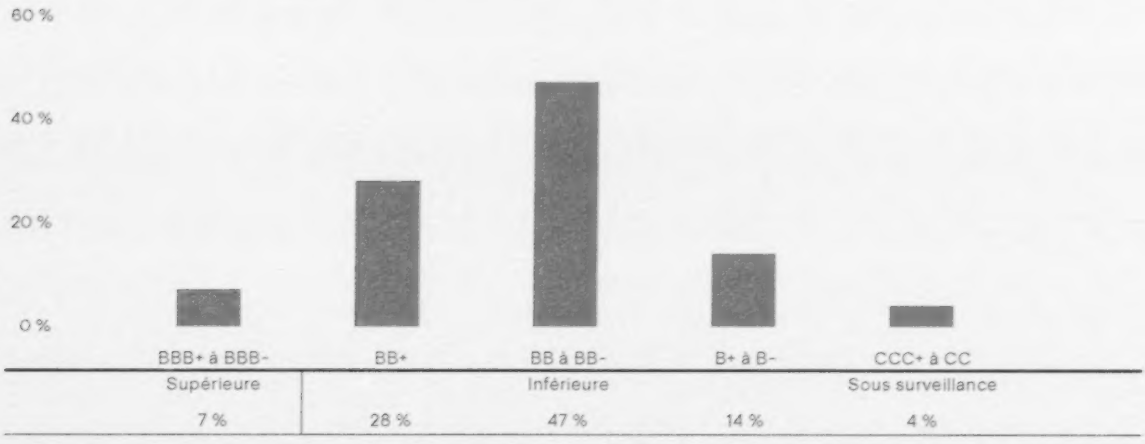

En plus de gérer le risque de crédit au niveau de chaque transaction individuelle, BDC gère ce risque au niveau de son portefeuille. En procédant à un suivi et à une analyse et en produisant des rapports, la Gestion du risque du portefeuille s'assure que le risque global du portefeuille est bien diversifié et qu'il cadre avec le mandat de BDC, tout en lui permettant de réaliser ses objectifs financiers, conformément à son appétit pour le risque.

Risque de marché
Le risque de marché est le risque de perte financière qui peut découler de l'évolution de la dynamique du marché ou de l'incapacité à prévoir les conditions économiques défavorables assez rapidement pour permettre à BDC d'atténuer les pertes de son portefeuille. Il représente les fluctuations des valeurs de marché de ses actifs et de ses passifs qui découlent de la volatilité des taux d'intérêt, des prix des actions et des niveaux des taux de change. Pour BDC, le risque de marché résulte aussi d'événements de marché imprévisibles qui ont une incidence sur la valeur des placements de capital de risque et du plan d'action pour le capital de risque.

Gestion du risque de marché
BDC applique un cadre sain de gestion de l'actif et du passif à sa stratégie de financement et a recours aux dérivés pour gérer et atténuer les risques liés aux fluctuations des marchés boursiers, des devises et des taux d'intérêt.

Risque de liquidité
Le risque de liquidité est le risque que BDC puisse être incapable de dégager les fonds nécessaires pour faire face à tous ses engagements contractuels lorsqu'ils arrivent à échéance.

Gestion du risque de liquidité
Pour éviter de perturber le cours de ses activités, BDC investit dans des titres très liquides et de grande qualité sur des marchés secondaires actifs, qu'elle peut vendre à de multiples contreparties.

Risques opérationnels
Les risques opérationnels sont les risques de pertes imputables à des erreurs humaines au quotidien, à une défaillance des processus, à une panne des systèmes ou à des événements qui sont indépendants de notre volonté, comme des catastrophes naturelles. Ces risques comprennent, sans s'y limiter, les quatre catégories de risques suivantes : risque lié au capital humain, risque d'atteinte à la réputation, risque lié à l'environnement et risque juridique et réglementaire.

Les risques opérationnels sont présents dans toutes les activités quotidiennes de BDC. Par conséquent, les politiques et les directives générales de BDC aident la Banque à identifier, à analyser, à atténuer et à surveiller ces risques. Elles régissent la façon dont BDC gère son capital humain et ses processus, protège l'information, administre les prêts et les investissements et mène ses activités commerciales.

Ces activités sont soumises à des audits internes. De plus, BDC a mis en œuvre un cadre de contrôle interne fondé sur celui du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO) et sur un processus de certification des contrôles internes en matière de présentation et de divulgation de l'information financière.

Risque lié au capital humain
La réussite commerciale à long terme de BDC repose sur ses employés. L'aptitude de BDC à attirer, à perfectionner et à mobiliser les bonnes personnes détermine sa capacité organisationnelle et lui permet de remplir sa mission, c'est-à-dire aider les entrepreneurs canadiens à réussir.

Gestion du risque lié au capital humain
Pour optimiser les niveaux de rendement, nous évaluons continuellement les facteurs liés à la main-d'œuvre ainsi que les pratiques relatives aux ressources humaines. Nous élaborons des stratégies et des plans pour corriger les problèmes, notamment ceux fondés sur la rémunération appropriée, et atténuer les risques liés au capital humain.

L'apprentissage et le perfectionnement constituent des moyens efficaces de préparer les employés à réaliser tout leur potentiel sur le plan professionnel et de favoriser leur engagement. Ils font également en sorte que BDC dispose du personnel qualifié dont elle a besoin pour atteindre ses objectifs stratégiques et s'adapter au contexte commercial dynamique et exigeant.

Risque d'atteinte à la réputation
Le risque d'atteinte à la réputation est le risque que les activités ou les relations de BDC ou de ses employés enfreignent, ou semblent enfreindre, sa mission, sa culture, ses valeurs ou les lois applicables. Cela pourrait nuire à sa réputation et menacer sa capacité à mener ses activités.

BDC doit répondre aux attentes des Canadiens de plusieurs façons, notamment :

> en se montrant à la hauteur des attentes de l'actionnaire en ce qui a trait au soutien de l'entrepreneuriat;

> en s'acquittant de son mandat efficacement;

> en respectant les normes d'éthique prévues par la loi ou généralement acceptées;

> en s'abstenant de soutenir les clients qui ne répondent pas aux attentes de la société à l'égard d'une conduite responsable;

> en menant ses activités de façon responsable à l'égard de l'environnement.

Gestion du risque d'atteinte à la réputation
La conformité aux principes de GRE de BDC est la pierre angulaire de la gestion du risque d'atteinte à la réputation.

Pour gérer ce risque, BDC utilise les objectifs stratégiques et la rigueur de son cadre de responsabilité sociale d'entreprise.

Au niveau du siège social, BDC suit de près les intérêts des leaders d'opinion et des parties prenantes clés grâce à un dialogue suivi avec ceux-ci et à un dépouillement des médias, y compris les médias sociaux.

BDC tient compte du risque d'atteinte à la réputation au moment d'étudier la possibilité d'octroyer un prêt ou d'effectuer un investissement. Elle sélectionne le client éventuel, et effectue le contrôle préalable avant d'approuver la transaction. Nos procédures permettent de détecter si un client potentiel est impliqué dans des activités de blanchiment d'argent ou des activités terroristes. Ce processus consiste, entre autres, à vérifier que le client éventuel satisfait aux exigences en matière de transparence et d'information à fournir, de performance environnementale, d'éthique et d'admissibilité au crédit.

La gestion du risque d'atteinte à la réputation fait partie de nos politiques et directives générales sur le risque, qui comprennent :

> le Code de conduite du conseil d'administration;

> le Code de conduite, d'éthique et de valeurs des employés de BDC (y compris la Politique relative à la divulgation d'actes répréhensibles, la directive générale de lutte contre la fraude et la directive générale sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes);

> la Politique relative aux transactions personnelles des employés et la Politique relative aux transactions personnelles des membres du conseil d'administration;

> la Charte des droits du client;

> la politique et les directives générales en matière de limites d'autorisation et de niveaux d'autorité;

> la politique de GRE;

> la Politique en matière de gestion du risque de crédit;

> la Politique sur l'environnement;

> la directive générale en matière d'admissibilité, qui comprend les principes du Pacte mondial de l'ONU et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales;

> la politique et la directive générale sur le capital de risque;

> la politique et la directive générale en matière de divulgation;

> la politique concernant le traitement des recommandations de clients et des demandes de renseignements présentées par les députés, les sénateurs, le personnel ministériel et les administrateurs de BDC.

Risque lié à l'environnement
Le risque lié à l'environnement est le risque de dommages à l'environnement ou d'atteinte à la réputation résultant d'activités ou de financements de BDC qui contreviennent aux lois applicables ou aux attentes de la société en matière de gestion environnementale. Il fait souvent partie intégrante d'autres risques, tels que le risque de crédit ou le risque juridique et réglementaire.

Gestion du risque lié à l'environnement
BDC dispose de processus bien définis pour identifier, évaluer et atténuer le risque lié à l'environnement tout au long du cycle de vie des prêts et des placements. Ces processus permettent de réduire le plus possible les pertes directes dues à l'atteinte à l'environnement des actifs que BDC a sous sa charge et de s'assurer que BDC ne traite qu'avec des clients qui respectent la réglementation et les meilleures pratiques en matière d'environnement. Ils permettent aussi de veiller à ce que BDC, en conformité avec ses responsabilités en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, ne finance pas des projets qui pourraient nuire considérablement à l'environnement.

Risque juridique et réglementaire
Le risque juridique et réglementaire réside dans la possibilité que le non-respect des lois, des règlements, des lignes directrices du secteur public, des codes applicables à l'industrie, de la gouvernance d'entreprise ou des normes d'éthique nuise à nos activités d'affaires, à nos revenus, à nos relations avec les organismes de réglementation ou à notre réputation. Le risque juridique et réglementaire comprend l'efficacité avec laquelle nous prévenons et réglons les litiges.

Gestion du risque juridique et réglementaire
Le groupe Affaires juridiques et secrétariat général de BDC, par l'intermédiaire d'un cadre de gestion de la conformité législative, aide les employés et la direction de BDC à se conformer aux lois et aux règlements et gère tous les litiges concernant BDC. Ce groupe fournit au conseil d'administration l'information dont il a besoin pour assurer la conformité aux lois et à la gouvernance d'entreprise et superviser la gestion du risque juridique et réglementaire de BDC.

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a effectué un examen des pratiques de BDC en matière de gestion des risques et de gouvernance. Le BSIF est l'organisme de surveillance et de réglementation des institutions financières sous réglementation fédérale au Canada. BDC utilise les résultats de l'examen pour renforcer et améliorer sa gestion du risque.

5

Questions relatives à la comptabilité et aux contrôles

Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables suivies par BDC sont décrites à la note 3 des états financiers consolidés. Certaines de ces méthodes, de même que les estimations et hypothèses nécessaires pour les appliquer, sont considérées comme critiques du fait qu'elles exigent que la direction pose des jugements importants. BDC a établi des mécanismes de contrôle, notamment des déclarations et des attestations formelles par les cadres de direction, afin de s'assurer que les méthodes, les estimations et les hypothèses comptables sont passées en revue et appliquées de façon uniforme d'un exercice à l'autre.

Changements futurs aux méthodes comptables

La version finale de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, a été publiée le 24 juillet 2014. L'IFRS 9 s'appliquera aux exercices de BDC ouverts à compter du 1er avril 2018. En conséquence, nous ne l'avons pas appliquée pour établir nos états financiers consolidés de 2016.

La version finale de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, a été publiée le 28 mai 2014. La nouvelle norme s'appliquera aux exercices de BDC ouverts à compter du 1er avril 2018. En conséquence, nous ne l'avons pas appliquée pour établir nos états financiers consolidés de 2016.

L'IFRS 16, *Contrats de location*, a été publiée le 13 janvier 2016. L'IFRS 16 s'appliquera aux exercices de BDC ouverts à compter du 1er avril 2019. En conséquence, nous ne l'avons pas appliquée pour établir nos états financiers consolidés de 2016.

L'information sur l'IFRS 9, l'IFRS 15 et l'IFRS 16 est présentée dans la note 4 des états financiers consolidés.

Jugements, estimations et hypothèses

Les jugements, les estimations et les hypothèses comptables importants appliqués par BDC sont décrits à la note 5 des états financiers consolidés. Les estimations comptables critiques qui ont l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés comprennent celles qui sont liées à la provision cumulée pour pertes sur prêts, à la juste valeur des instruments financiers, aux relations de couverture admissibles, à la perte de valeur des actifs disponibles à la vente, à la consolidation, aux régimes de retraite à prestations définies et aux autres avantages postérieurs à l'emploi.

Contrôles et procédures

La direction est responsable de l'établissement et du maintien de contrôles internes adéquats à l'égard de la communication de l'information financière ainsi que de contrôles et de procédures appropriés en matière d'information à fournir.

Les contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière sont conçus pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux IFRS. Cependant, en raison de leurs limites inhérentes, les contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière ne peuvent donner qu'une assurance raisonnable et ne permettent pas de prévenir ou de détecter toutes les inexactitudes.

Les contrôles et les procédures en matière d'information à fournir sont conçus pour donner une assurance raisonnable que toute l'information pertinente a été recueillie et transmise à la direction en temps opportun pour permettre à BDC de prendre les décisions appropriées concernant la communication de l'information.

BDC dispose d'un régime de certification pour évaluer la conception et l'efficacité de ses contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière et de ses contrôles et procédures en matière d'information à fournir. Ce régime de certification est fondé sur le cadre de contrôle (Internal Control—Integrated Framework) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO).

BDC utilise le cadre de contrôle interne mis à jour le 14 mai 2013.

BDC est parvenue à la conclusion suivante en ce qui a trait à la conception et à l'efficacité de ses contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière :

Au 31 mars 2016, les dirigeants qui souscrivent une attestation ont évalué la conception et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière. À partir des résultats de leur évaluation, ils ont conclu que les contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière ont été conçus de façon adéquate et qu'ils fonctionnent efficacement pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux IFRS.

BDC est parvenue à la conclusion suivante en ce qui a trait à la conception et à l'efficacité des contrôles et des procédures en matière d'information à fournir :

Au 31 mars 2016, les dirigeants qui souscrivent une attestation ont évalué la conception et l'efficacité des contrôles et des procédures en matière d'information à fournir. À partir des résultats de leur évaluation, ils ont conclu que les contrôles et les procédures en matière d'information à fournir ont été conçus de façon adéquate et fonctionnent efficacement pour donner une assurance raisonnable que l'information importante fournie est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais requis et qu'elle est communiquée à la direction en temps opportun aux fins de prise de décisions.

États financiers consolidés

Responsabilité de la direction relativement à l'information financière	50
Rapport des auditeurs indépendants	51
État consolidé de la situation financière	52
État consolidé des résultats	53
État consolidé du résultat global	54
État consolidé des variations des capitaux propres	55
Tableau consolidé des flux de trésorerie	57
Notes afférentes aux états financiers consolidés	58

Responsabilité de la direction relativement à l'information financière

Les états financiers consolidés de la Banque de développement du Canada (BDC) ont été dressés et présentés par la direction selon les *Normes internationales d'information financière*. L'information qu'ils contiennent comprend normalement des montants ayant dû faire l'objet d'estimations reposant sur un jugement éclairé quant aux résultats prévus des opérations et des événements en cours. L'information financière présentée ailleurs dans le présent rapport annuel respecte le contenu des états financiers consolidés.

La direction est responsable de l'intégrité, de la justesse et de la qualité des états financiers consolidés ainsi que des systèmes comptables dont ils émanent. À cette fin, elle maintient un système de contrôle interne destiné à donner l'assurance raisonnable que les opérations sont autorisées, que les biens de BDC sont protégés et que les registres nécessaires sont maintenus. BDC dispose d'un régime de certification pour évaluer la conception et l'efficacité de ses contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière et de ses contrôles et procédures en matière d'information à fournir. Ce régime de certification est fondé sur le cadre de contrôle (Internal Control—Integrated Framework) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Se reporter à la section *Rapport de gestion* du rapport annuel pour plus d'information (p. 46).

Le système de contrôle interne est appuyé par une revue périodique des différents aspects des opérations de BDC effectuée par le personnel de la Vérification interne. De plus, le chef exécutif, Vérification, la Vérification interne et les auditeurs externes ont plein et libre accès au Comité de la vérification du conseil d'administration, dont le rôle est de surveiller et d'examiner le contrôle interne exercé par la direction et les responsabilités de celle-ci en matière de présentation de l'information financière. Il incombe au conseil d'administration, par l'intermédiaire du Comité de la vérification dont les membres sont exclusivement des administrateurs indépendants, d'examiner et d'approuver les états financiers consolidés annuels audités.

Les auditeurs indépendants de BDC, Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., comptables professionnels agréés, et le vérificateur général du Canada, ont audité les états financiers consolidés de BDC, et leur rapport indique l'étendue de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés.

Michael Denham
Président et chef de la direction

Montréal, Canada
Le 17 juin 2016

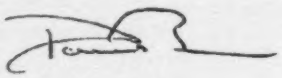

Paul Buron, CPA, CA
Vice-président exécutif et
chef de la direction financière
et de la gestion des risques

Rapport des auditeurs indépendants

Au ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique

Rapport sur les états financiers consolidés
Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque de développement du Canada, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2016, et l'état consolidé des résultats, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion
À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque de développement du Canada au 31 mars 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires
Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis, les principes comptables des Normes internationales d'information financière (IFRS) ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à notre avis, les opérations de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive dont nous avons eu connaissance au cours de notre audit des états financiers consolidés ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur la Banque de développement du Canada*, à la charte et aux règlements administratifs de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive ainsi qu'aux instructions données en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* décrites à la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

Pour le vérificateur général du Canada,

René Béliveau, CPA auditeur, CA
directeur principal

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.[1]

[1] CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116129

Le 17 juin 2016
Montréal, Canada

État consolidé de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	31 mars 2016	31 mars 2015
ACTIFS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	680 093	667 084
Actifs dérivés	8	51 687	53 322
Prêts et placements			
Titres adossés à des créances mobilières	9	509 758	407 731
Prêts	10	19 717 706	18 414 044
Placements de financement subordonné	11	751 404	642 810
Placements de capital de risque	12	928 000	709 639
Placements du plan d'action pour le capital de risque	13	137 668	47 643
Total des prêts et placements		22 044 536	20 221 867
Immobilisations corporelles	14	22 849	24 435
Immobilisations incorporelles	15	38 446	48 961
Actif net au titre des prestations définies	19	53 995	100 429
Autres actifs	16	14 297	12 919
Total des actifs		22 905 903	21 129 017
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
Passifs			
Créditeurs et frais courus	17	96 966	101 996
Passifs dérivés	8	4 077	7 515
Emprunts	18		
Billets à court terme		16 848 041	15 435 747
Billets à long terme		350 268	548 709
Total des emprunts		17 198 309	15 984 456
Passif net au titre des prestations définies	19	217 996	219 664
Autres passifs	20	39 036	36 266
Total des passifs		17 556 384	16 349 897
Capitaux propres			
Capital social	21	2 288 400	2 138 400
Surplus d'apport		27 778	27 778
Bénéfices non distribués		3 003 483	2 570 454
Cumul des autres éléments du résultat global		3 812	7 934
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC		5 323 473	4 744 566
Participations ne donnant pas le contrôle		26 046	34 554
Total des capitaux propres		5 349 519	4 779 120
Total des passifs et des capitaux propres		22 905 903	21 129 017

Garanties et passifs éventuels (note 26)
Engagements (note 27)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

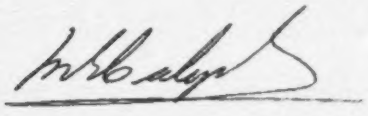

Michael Calyniuk
Administrateur
Président du Comité de la vérification

Michael Denham
Administrateur
Président et chef de la direction

État consolidé des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	2016	2015
Produits d'intérêts	1 091 897	1 070 441
Charges d'intérêts	75 556	127 166
Produits d'intérêts nets	1 016 341	943 275
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(5 991)	(35 064)
Produits de consultation	16 402	17 044
Frais et autres produits	48 555	43 767
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	957	(5 285)
Produits nets	1 076 264	963 737
Dotation à la provision pour pertes sur prêts	(160 909)	(95 923)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	86 020	37 217
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	8 305	27 974
Profits (pertes) nets latents sur autres instruments financiers	3 513	(2 076)
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	1 013 193	930 929
Salaires et avantages du personnel	331 096	305 1[illegible]0
Locaux et équipement	38 817	37 4[illegible]4
Autres charges	105 549	97 625
Charges opérationnelles et administratives	475 462	440 239
Résultat net	537 731	490 690
Résultat net attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	535 448	490 516
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2 283	174
Résultat net	537 731	490 690

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.
La note 24 fournit de l'information complémentaire sur l'état consolidé des résultats et la note 25 fournit des informations sectorielles.

État consolidé du résultat global

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	2016	2015
Résultat net	537 731	490 690
Autres éléments du résultat global		
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net		
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	(2 990)	1 740
Profits (pertes) nets latents sur les couvertures des flux de trésorerie	(956)	1 155
Reclassement au résultat net des pertes (profits) sur les couvertures des flux de trésorerie	(176)	(414)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie	(1 132)	741
Total des éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net	(4 122)	2 481
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies	(39 531)	(32 728)
Autres éléments du résultat global	(43 653)	(30 247)
Résultat global total	494 078	460 443
Résultat global total attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	491 795	460 269
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2 283	174
Résultat global total	494 078	460 443

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global: Actifs disponibles à la vente	Cumul des autres éléments du résultat global: Couvertures des flux de trésorerie	Cumul des autres éléments du résultat global: Total	Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 mars 2015	2 138 400	27 778	2 570 454	3 947	3 987	7 934	4 744 566	34 554	4 779 120
Résultat global total									
Résultat net			535 448				535 448	2 283	537 731
Autres éléments du résultat global									
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente				(2 990)		(2 990)	(2 990)		(2 990)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie					(1 132)	(1 132)	(1 132)		(1 132)
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies			(39 531)				(39 531)		(39 531)
Autres éléments du résultat global	–	–	(39 531)	(2 990)	(1 132)	(4 122)	(43 653)	–	(43 653)
Résultat global total	–	–	495 917	(2 990)	(1 132)	(4 122)	491 795	2 283	494 078
Dividendes sur les actions ordinaires			(62 888)				(62 888)		(62 888)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle								(12 344)	(12 344)
Injections de capitaux provenant de participations ne donnant pas le contrôle								1 553	1 553
Émission d'actions ordinaires	150 000						150 000		150 000
Transactions avec le propriétaire, comptabilisées directement en capitaux propres	150 000	–	(62 888)	–	–	–	87 112	(10 791)	76 321
Solde au 31 mars 2016	2 288 400	27 778	3 003 483	957	2 855	3 812	5 323 473	26 046	5 349 519

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres (suite)

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global			Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
				Actifs disponibles à la vente	Couvertures des flux de trésorerie	Total			
Solde au 31 mars 2014	2 138 400	27 778	2 167 279	2 207	3 246	5 453	4 338 910	51 139	4 390 049
Résultat global total									
Résultat net			490 516				490 516	174	490 690
Autres éléments du résultat global									
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente				1 740		1 740	1 740		1 740
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie					741	741	741		741
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies			(32 728)				(32 728)		(32 728)
Autres éléments du résultat global	–	–	(32 728)	1 740	741	2 481	(30 247)	–	(30 247)
Résultat global total	–	–	457 788	1 740	741	2 481	460 269	174	460 443
Dividendes sur les actions ordinaires			(54 613)				(54 613)		(54 613)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle								(20 163)	(20 163)
Injections de capitaux provenant de participations ne donnant pas le contrôle								3 404	3 404
Transactions avec le propriétaire, comptabilisées directement en capitaux propres	–	–	(54 613)	–	–	–	(54 613)	(16 759)	(71 372)
Solde au 31 mars 2015	2 138 400	27 778	2 570 454	3 947	3 987	7 934	4 744 566	34 554	4 779 120

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	2016	2015
Activités opérationnelles		
Résultat net	537 731	490 690
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets		
Produits d'intérêts	(1 091 897)	(1 070 441)
Charges d'intérêts	75 556	127 166
Pertes (profits) nets réalisés sur les placements	5 991	35 064
Dotation à la provision pour pertes sur prêts	160 909	95 923
Variation nette de la moins(plus)-value latente sur les placements	(86 020)	(37 217)
Pertes (profits) de change nets latents sur les placements	(8 305)	(27 974)
Pertes (profits) nets latents sur autres instruments financiers	(3 513)	2 076
Capitalisation des prestations définies inférieure (supérieure) au montant passé en charges	5 235	(18 186)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	17 580	17 193
Pertes sur la décomptabilisation d'immobilisations corporelles	2 387	–
Pertes (profits) sur la vente d'immobilisations corporelles	–	54
Autres	(13 650)	(27 965)
Charges d'intérêts payées	(76 386)	(129 633)
Produits d'intérêts reçus	1 063 294	1 046 060
Décaissements sur les prêts	(4 587 299)	(4 225 955)
Remboursements sur les prêts	3 153 764	3 009 127
Variation des actifs et des passifs opérationnels		
Variation nette des créditeurs et frais courus	(5 030)	(4 031)
Variation nette des autres actifs et autres passifs	1 392	(3 425)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités opérationnelles	(848 261)	(721 474)
Activités d'investissement		
Décaissements sur les titres adossés à des créances mobilières	(317 238)	(210 666)
Remboursements et produits de la vente sur les titres adossés à des créances mobilières	212 222	141 182
Décaissements sur les placements de financement subordonné	(254 076)	(218 335)
Remboursements sur les placements de financement subordonné	146 023	139 376
Décaissements sur les placements de capital de risque	(232 169)	(190 004)
Produits de la vente de placements de capital de risque	100 795	23 175
Décaissements sur les placements du plan d'action pour le capital de risque	(86 367)	(46 165)
Produits de la vente de placements du plan d'action pour le capital de risque	229	100
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7 866)	(5 496)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	–	(466)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	–	17
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(438 447)	(367 282)
Activités de financement		
Variation nette des billets à court terme	1 412 518	1 380 330
Émission de billets à long terme	–	154 600
Remboursements de billets à long terme	(189 122)	(384 247)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	(12 344)	(20 163)
Injections de capitaux provenant des participations ne donnant pas le contrôle	1 553	3 404
Émission d'actions ordinaires	150 000	–
Dividendes versés sur les actions ordinaires	(62 888)	(54 613)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	1 299 717	1 079 311
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	13 009	(9 445)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	667 084	676 529
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	680 093	667 084

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016 (en milliers de dollars canadiens)

1.

Loi constitutive, objectifs et fonctionnement de la société

La Banque de développement du Canada est une société d'État créée par une loi du Parlement le 20 décembre 1974, sous la dénomination de Banque fédérale de développement, et a été maintenue sous sa dénomination actuelle par une loi du Parlement adoptée le 13 juillet 1995. La Banque de développement du Canada est constituée en société au Canada et appartient entièrement au gouvernement du Canada. Le siège social de la société est situé au 5, Place Ville Marie, bureau 400, Montréal, Québec, Canada.

Les objectifs de la Banque de développement du Canada et de ses filiales (collectivement, BDC) sont de promouvoir et de faciliter l'implantation et l'expansion d'entreprises commerciales au Canada, avec une attention particulière sur les petites et moyennes entreprises, en leur fournissant un éventail de prêts, d'investissements et de services de consultation complémentaires. BDC offre aux entreprises canadiennes des services sur mesure qui permettent de répondre à leurs besoins courants, tout en obtenant un rendement approprié sur ses capitaux propres qui servent à l'avancement de ses activités.

BDC ne reçoit aucun crédit parlementaire du gouvernement du Canada. Pour financer ses objectifs, BDC emprunte des fonds à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Finances. Avant le 21 avril 2008, BDC a émis des titres d'emprunt garantis par le gouvernement du Canada. La *Loi sur la Banque de développement du Canada* (la « loi sur la BDC ») permet également à BDC d'émettre des instruments hybrides de capital grâce auxquels elle peut obtenir les fonds nécessaires à ses activités. Sa Majesté la Reine du chef du Canada ne pourrait être tenue responsable du paiement des montants dus aux termes de tels instruments de capital, dont aucun n'était en circulation au 31 mars 2016 ni au 31 mars 2015.

BDC est à tous égards mandataire de Sa Majesté la Reine du chef du Canada. BDC est aussi nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) et rend des comptes au Parlement par l'entremise du ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique. En vertu de l'article 89 de la LGFP, BDC, comme quelques autres sociétés d'État, doit se conformer à une instruction émise en 2008 ordonnant aux sociétés d'État de prendre dûment en considération l'intégrité personnelle de ceux à qui elles prêtent ou offrent des avantages en accord avec la politique du gouvernement visant à améliorer la responsabilité et l'intégrité des institutions fédérales. Au cours de l'exercice 2009, BDC a terminé la mise en œuvre des exigences de l'article 89 de la LGFP et confirme que l'instruction a été suivie depuis.

En décembre 2014, en vertu de l'article 89 de la LGFP, le Gouverneur général en conseil a donné instruction (P.C. 2014-1378) à BDC de passer en revue son régime de retraite actuel et de s'assurer que celui-ci demeure abordable et financièrement viable et que ses modalités concordent avec celles du Régime de pension de retraite de la fonction publique. Ces modifications ont pour but de veiller à ce que les régimes de retraite des sociétés d'État prévoient un ratio de partage des coûts 50:50 pour le service courant, au titre des cotisations au régime entre les employés et l'employeur, en plus d'augmenter l'âge normal de la retraite à 65 ans. Pour se conformer aux instructions reçues, BDC a donc apporté à son régime de retraite à prestations définies des modifications qui seront instaurées graduellement d'ici le 31 décembre 2017. Les employés admissibles embauchés avant le 1er janvier 2015 pouvaient s'inscrire à l'une des trois options offertes, dont deux comprenant quelques caractéristiques de l'ancien régime et une troisième proposant une structure de prestations entièrement nouvelle. Les employés embauchés après le 31 décembre 2014 ont été automatiquement inscrits à la troisième option.

1. Loi constitutive, objectifs et fonctionnement de la société (suite)

En juillet 2015, en vertu de l'article 89 de la LGFP, le Gouverneur général en conseil a donné instruction (P.C. 2015-1109) à BDC d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor d'une manière qui soit conforme à ses obligations légales. Conformément à cette instruction, BDC doit également faire rapport de la mise en œuvre de cette instruction dans son prochain Plan d'entreprise. Afin d'exécuter cette instruction, BDC modifiera sa Directive générale sur les dépenses engagées pour le compte de BDC et instaurera ces changements en deux phases. La première phase, entrée en vigueur le 8 septembre 2015, introduisait des indemnités quotidiennes de repas et des lignes directrices relativement aux repas et rafraîchissements fournis lors des réunions d'équipe internes planifiées, des activités de formation et de divers autres événements, ainsi que la cessation des activités sociales subventionnées destinées aux employés. Le 31 décembre 2015, BDC a commencé à publier sur son site Web des renseignements sur les dépenses de voyages et d'accueil du président du conseil, du président et chef de la direction ainsi que de chaque membre de son équipe de direction. La deuxième phase, qui devrait être lancée pendant l'exercice 2017, couvrira l'autorisation préalable des voyages et des événements ainsi que l'entrée en vigueur de plafonds pour les frais de repas et de rafraîchissements lors de l'accueil de clients et de parties prenantes ou de la tenue de conférences internes avec les employés. BDC a également fait rapport de la mise en œuvre de l'instruction dans son Plan d'entreprise de 2016-2017 à 2020-2021.

2.

Base d'établissement

Déclaration de conformité

BDC a établi ses états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Ces états financiers consolidés ont été approuvés pour publication le 17 juin 2016 par le conseil d'administration.

Base de présentation et d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour :

- les actifs financiers disponibles à la vente, les actifs et passifs financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat net et les instruments financiers dérivés, qui ont été évalués à la juste valeur; et
- le passif ou l'actif net au titre des prestations définies relatif aux avantages postérieurs à l'emploi, qui a été comptabilisé comme la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies moins la juste valeur des actifs des régimes.

Les présents états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant la monnaie fonctionnelle de BDC et de ses filiales. Sauf indication contraire, les chiffres dans les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dollars canadiens.

Principes de consolidation

BDC mène ses activités par l'intermédiaire de plusieurs entités, y compris une filiale en propriété exclusive et plusieurs fonds d'investissement et autres entités qui sont considérées comme des filiales aux fins de la présentation de l'information financière.

Les états financiers consolidés de BDC comprennent les états financiers de la société mère et les états financiers consolidés des filiales mentionnées précédemment au 31 mars 2016 et au 31 mars 2015. Les états financiers des filiales sont établis selon des méthodes uniformes de comptabilisation et d'évaluation pour des transactions similaires.

2. Base d'établissement (suite)

Filiales

Aux fins de la présentation de l'information financière, les filiales sont définies comme des entités contrôlées par BDC. BDC contrôle une entité lorsqu'elle exerce un pouvoir sur la société bénéficiant d'investissements ou lorsqu'elle a une exposition, ou le droit, à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'exercer un pouvoir sur celle-ci de manière à influer sur ces rendements. On présume qu'il y a contrôle lorsque BDC détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels sont considérés lorsqu'on évalue si BDC contrôle une autre entité.

Dans les cas où BDC ne détient pas la majorité des droits de vote, une analyse plus approfondie est effectuée pour déterminer si BDC a ou non le contrôle de l'entité. BDC est réputée avoir le contrôle lorsque, aux termes des conventions entre actionnaires ou des conventions de sociétés en commandite, elle prend la plupart des décisions qui ont une incidence sur les activités pertinentes.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date où le contrôle commence jusqu'à la date où il n'est plus exercé. Aucune filiale n'a été acquise ou cédée pendant les périodes de présentation de l'information financière. Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Les entités suivantes ont été consolidées dans les états financiers consolidés de BDC.

Entité	Principale activité	Pays de constitution en société et de résidence	Proportion de la participation et des droits de vote détenus	Base du contrôle
BDC Capital Inc.	Structure de société de portefeuille pour des activités d'investissement	Canada	100 %	Droits de vote
Fonds d'investissement AlterInvest Inc.	Investissements de financement subordonné	Canada	50 %	Droits de vote et accords contractuels
Fonds AlterInvest, s.e.c.	Investissements de financement subordonné	Canada	50 %	Droits de vote et accords contractuels
Fonds AlterInvest II, s.e.c.	Investissements de financement subordonné	Canada	50 %	Droits de vote et accords contractuels
Go Capital, s.e.c.	Investissements de capital de risque	Canada	20 %	Droits de vote et accords contractuels

Go Capital, s.e.c.

Même si BDC détient moins de la moitié de Go Capital, s.e.c. et moins de la moitié des droits de vote, la direction a déterminé, selon les termes de la convention en vertu de laquelle Go Capital, s.e.c. a été établie, que BDC contrôle cette entité. À titre de commandité, BDC a actuellement la capacité de diriger les activités pertinentes de Go Capital, s.e.c. et le pouvoir d'influer sur les rendements variables auxquels elle est exposée.

L'exercice de Go Capital, s.e.c. se termine le 31 décembre, tel que convenu par les associés au moment où cette entité a été établie. Par conséquent, de l'information financière supplémentaire concernant cette entité est préparée pour la période intermédiaire aux fins de la consolidation.

2. Base d'établissement (suite)

Fonds AlterInvest II, s.e.c.

Au cours de l'exercice 2014, Fonds AlterInvest, s.e.c. et Fonds d'investissement AlterInvest Inc. ont atteint le terme prévu de leurs activités et ont commencé à liquider leurs investissements. Les investissements qui n'ont pas été remboursés par leurs clients respectifs ont été transférés à Fonds AlterInvest II, s.e.c. Comme chaque associé détient des participations égales dans les fonds pris dans leur ensemble, leurs participations dans Fonds AlterInvest II, s.e.c. n'ont pas été modifiées par suite de ces transactions. Au cours de l'exercice 2015, tous les investissements ont été entièrement liquidés, et ces entités seront dissoutes.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations dans des filiales non attribuables à la société mère sont comptabilisées dans les capitaux propres consolidés à titre de participations ne donnant pas le contrôle. Le résultat net et chaque composante des autres éléments du résultat global sont attribués à l'actionnaire de BDC et aux participations ne donnant pas le contrôle en fonction de leur participation respective, même si cela se traduit par un solde déficitaire pour elles.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles BDC exerce une influence notable, mais pas un contrôle, sur les politiques financières et opérationnelles. Les placements de financement subordonné et de capital de risque dans des entreprises associées qui sont détenus dans le portefeuille de placements de BDC par BDC Capital Inc. sont évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière. Ce traitement est permis par la norme comptable internationale IAS 28, *Participations dans des entreprises associées*, qui permet à une organisation ayant une participation dans une entreprise associée détenue par un organisme de capital-risque ou une entité similaire de choisir d'évaluer cette participation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

3.

Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables utilisées dans l'établissement des présents états financiers consolidés sont décrites ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées dans ces états financiers consolidés de même qu'à toutes les entités consolidées par BDC.

Instruments financiers

Comptabilisation et évaluation des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque BDC devient partie aux dispositions contractuelles d'un instrument financier.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lorsque l'actif financier ainsi que tous les risques et avantages importants connexes sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les instruments financiers sont comptabilisés et décomptabilisés selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement.

Lors de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués à la juste valeur. La juste valeur lors de la comptabilisation initiale comprend les coûts de transaction attribuables directement à l'acquisition ou à l'émission des instruments financiers, sauf dans le cas des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, pour lesquels les coûts de transaction sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Comptabilisation et évaluation des instruments financiers (suite)

Au cours des périodes ultérieures, les instruments financiers sont évalués selon le classement de l'instrument financier, soit à la juste valeur ou au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier de manière à obtenir sa valeur comptable. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, BDC estime les flux de trésorerie futurs en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier.

Classement des instruments financiers

Juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les instruments financiers qui sont i) classés comme étant détenus à des fins de transaction, ou ii) désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'ils répondent à certaines conditions.

Instruments financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction

Un instrument financier est classé comme étant détenu à des fins de transaction :

- s'il est acquis ou contracté principalement en vue d'être vendu ou racheté dans un proche avenir; ou
- si, lors de la comptabilisation initiale, il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Les instruments financiers dérivés sont également classés comme étant détenus à des fins de transaction, sauf s'ils ont été désignés comme des instruments de couverture.

Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Un instrument financier peut être désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net dans les situations suivantes :

- les actifs ou passifs sont gérés et évalués sur la base de leur juste valeur et les informations à leur égard sont fournies à l'interne sur cette base;
- la désignation élimine ou réduit significativement la non-concordance comptable qui, autrement, surviendrait; ou
- l'actif ou le passif comprend un dérivé incorporé qui est séparable et qui modifie significativement les flux de trésorerie qui, autrement, seraient imposés par le contrat.

Une description de la base de chaque désignation est fournie à la section sur les principaux types d'instruments financiers de la présente note.

Subséquemment à la comptabilisation initiale, les instruments financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et la variation des profits ou pertes latents est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats en tant que :

- variation nette de la plus ou moins-value latente sur les placements ou en tant que profits ou pertes de change nets latents sur les placements lorsqu'ils se rapportent aux titres adossés à des créances mobilières, aux placements de financement subordonné, de capital de risque et du plan d'action pour le capital de risque; ou
- profits ou pertes nets latents sur autres instruments financiers lorsqu'ils se rapportent aux dérivés et aux emprunts.

Les profits et les pertes découlant de la vente, de la cession ou de la radiation de ces instruments financiers sont inclus directement dans l'état consolidé des résultats et comptabilisés aux postes suivants :

- en profits ou pertes nets réalisés sur les placements lorsqu'ils se rapportent aux titres adossés à des créances mobilières et aux placements de financement subordonné, de capital de risque et du plan d'action pour le capital de risque; ou
- en profits ou pertes nets réalisés sur autres instruments financiers lorsqu'ils se rapportent aux dérivés et aux emprunts.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Classement des instruments financiers (suite)

Actifs financiers disponibles à la vente

Les placements disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui :

> sont détenus avec l'intention d'être conservés pour une période indéfinie et peuvent être vendus à des fins de liquidités ou à la suite de fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change ou du cours des actions; et

> ne sont pas classés comme prêts et créances, comme placements détenus jusqu'à leur échéance ni comme actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Subséquemment à la comptabilisation initiale, les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur, et les profits ou pertes latents sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que l'actif soit décomptabilisé, à l'exception des pertes de valeur, qui sont enregistrées à l'état consolidé des résultats dans la période où l'on détecte une indication objective de dépréciation.

À la cession d'actifs disponibles à la vente, le cumul des ajustements de la juste valeur comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé dans l'état consolidé des résultats à titre de profits ou pertes nets réalisés sur les placements.

Couvertures des flux de trésorerie

BDC désigne certains dérivés détenus à des fins de gestion des risques comme instruments de couverture de flux de trésorerie. Elle documente toutes les relations de couverture, ainsi que les objectifs de sa gestion des risques et la stratégie liée aux opérations de couverture. La Banque détermine si les instruments dérivés employés dans les opérations de couverture sont hautement efficaces pour compenser les variations de flux de trésorerie des éléments couverts, tant à la mise en place que pendant la durée de la couverture.

Subséquemment à la comptabilisation initiale, les dérivés désignés comme instruments de couverture des flux de trésorerie sont évalués à la juste valeur. La partie des variations de la juste valeur de ces dérivés qui est considérée constituer une couverture efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et le cumul des autres éléments du résultat global, tandis que la partie inefficace des variations est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats comme des profits ou pertes nets latents sur autres instruments financiers. Les montants inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés à l'état consolidé des résultats dans les périodes où les éléments couverts influent sur le résultat net. Ils sont comptabilisés dans les postes des états financiers associés à l'élément couvert connexe.

Lorsque ces instruments de couverture arrivent à échéance, sont vendus ou ne satisfont plus aux critères de comptabilité de couverture, les profits ou pertes latents comptabilisés antérieurement dans les autres éléments du résultat global sont reclassés dans l'état consolidé des résultats comme des profits ou pertes nets réalisés sur autres instruments financiers au cours des périodes où la variation des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur le résultat net. Toutefois, si on s'attend à ce qu'une transaction prévue ne se produise plus, le profit ou la perte cumulé qui était présenté en capitaux propres est immédiatement reclassé en profits ou pertes nets réalisés sur autres instruments financiers dans l'état consolidé des résultats.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Subséquemment à la comptabilisation initiale, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Passifs financiers évalués au coût amorti

Les passifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net tombent dans la catégorie des passifs financiers et sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Principaux types d'instruments financiers

Équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie comprennent les billets bancaires à court terme dont l'échéance est de moins de trois mois à la date initiale d'acquisition et qui sont utilisés pour gérer le risque de liquidité.

Les équivalents de trésorerie ont été classés comme prêts et créances.

Titres adossés à des créances mobilières

Le portefeuille de titres adossés à des créances mobilières (TACM) est composé de billets de qualité, de premier rang ou subordonnés, émis par voie de placement privé.

Les TACM de qualité de premier rang sont classés comme actifs disponibles à la vente, et les billets TACM subordonnés sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net dans la mesure où ils font l'objet de rapports à la direction et sont évalués par celle-ci sur la base de la juste valeur. Les TACM présentés dans l'état consolidé de la situation financière incluent les intérêts courus à recevoir.

La juste valeur des TACM est calculée au moyen des flux de trésorerie prévus et d'une courbe de taux de rendement estimative découlant de la courbe des taux de rendement relatifs aux titres émis par le gouvernement canadien et de l'écart de taux des TACM pour des transactions comparables. Le résultat est ajusté en fonction du risque lié aux actifs sous-jacents et de la structure de la transaction.

Dépréciation des titres adossés à des créances mobilières

À chaque date de présentation de l'information financière, BDC examine les TACM classés comme disponibles à la vente pour repérer les possibles pertes de valeur ou renversements de pertes de valeur comptabilisées antérieurement. BDC détermine que des TACM se sont dépréciés s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale de l'actif et si cet (ou ces) événement(s) générateur(s) de pertes a (ou ont) un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers, qui peut être estimé de façon fiable. Pour de plus amples renseignements sur les critères utilisés pour déterminer si une perte de valeur s'est produite, se reporter à la note 5, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*.

Les pertes de valeur et les renversements de pertes de valeur sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats durant la période où l'indication objective de la dépréciation ou du renversement de dépréciation est constatée.

Prêts

Les prêts sont classés comme prêts et créances. Ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif moins la provision cumulée pour pertes sur prêts. Les prêts présentés dans l'état consolidé de la situation financière incluent les intérêts courus à recevoir.

Provision cumulée pour pertes sur prêts

La provision cumulée pour pertes sur prêts est maintenue à un niveau jugé adéquat pour absorber les pertes sur prêts qui existent dans le portefeuille à la date de présentation de l'information financière. Les provisions cumulées pour pertes sur prêts sont établies individuellement et collectivement.

BDC examine son portefeuille de prêts afin d'évaluer, pour chacun des actifs pris individuellement, le risque de crédit et détermine s'il existe une indication objective de dépréciation pour laquelle il faudrait comptabiliser une perte dans l'état consolidé des résultats. Pour BDC, il y a indication objective de dépréciation lorsque le remboursement de l'intérêt ou du capital du prêt est en retard depuis au moins trois mois consécutifs ou s'il y a une raison de croire qu'une partie du capital ou de l'intérêt ne pourra être recouvrée.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Principaux types d'instruments financiers (suite)

Prêts (suite)

Provision cumulée pour pertes sur prêts (suite)

Lorsqu'un prêt est jugé douteux, la constatation de l'intérêt couru cesse et la valeur comptable du prêt est ramenée à la valeur actualisée de ses flux de trésorerie futurs estimés actualisés i) au taux d'intérêt effectif initial du prêt pour les prêts à taux fixe ou ii) au taux en vigueur au moment de la dépréciation pour les prêts à taux flottant. Lorsque le montant des flux de trésorerie ne peut être déterminé de manière raisonnable, la juste valeur estimative de tout bien donné en garantie est utilisée, que la saisie soit probable ou non.

Les valeurs comptables des prêts douteux sont d'abord diminuées par le biais du compte de provision cumulée. Les prêts sont ensuite radiés quand tous les efforts de recouvrement ont été épuisés et qu'il n'existe plus de probabilités de recouvrement. Les montants des pertes de valeur initiales ainsi que toute augmentation ou tout renversement ultérieur de ces pertes de valeur sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats à titre de dotation à la provision pour pertes sur prêts.

Les prêts pour lesquels une provision individuelle cumulée n'a pas été établie sont ensuite inclus dans des groupes d'actifs aux caractéristiques de risque de crédit similaires et évalués collectivement afin de relever toute dépréciation survenue mais non encore identifiée.

Pour de plus amples renseignements sur les critères utilisés pour déterminer le montant de la provision cumulée, se reporter à la note 5, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*.

Placements de financement subordonné, de capital de risque et du plan d'action pour le capital de risque

Lors de la comptabilisation initiale, les placements de financement subordonné, de capital de risque et du plan d'action pour le capital de risque (PACR) sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net étant donné qu'ils font partie d'un portefeuille qui fait l'objet de rapports à la direction et qui est évalué par celle-ci sur la base de la juste valeur, conformément à une stratégie documentée de gestion des risques et d'investissement.

Le processus de BDC pour l'évaluation de la juste valeur des placements de financement subordonné, de capital de risque et du PACR s'inspire de directives internationales intitulées « International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines ». Selon le type de placements qu'elle évalue, BDC utilise soit i) des méthodologies d'évaluation fondées sur le marché, comme le cours du marché ou le prix de placements similaires et récents, soit ii) la méthode fondée sur le bénéfice ou les flux de trésorerie actualisés, ou iii) la méthode de la liquidation ou la méthode reposant sur l'actif. Ces justes valeurs sont mises à jour au moins deux fois par an par des évaluateurs internes, puis sont revues par un comité de révision des évaluations, dont un membre externe est expert en évaluation d'entreprise. Le PACR comprend des opérations de fonds de fonds qui permettent à certains autres commanditaires de recevoir un rendement préférentiel sur le coût initial de leur investissement, des appels de fonds ultérieurs et une préférence dans les distributions. L'incidence de ces modalités est prise en compte dans le calcul de la juste valeur par l'application d'un ajustement à la valeur liquidative attribuée à chaque fonds.

Emprunts

Les billets à court terme sont évalués au coût amorti.

BDC a deux types de billets à long terme : les billets non structurés et les billets structurés. Les billets à long terme non structurés sont comptabilisés au coût amorti. Les billets structurés sont ceux dont l'intérêt et/ou le capital sont liés aux fluctuations des taux de change, des taux de swap et d'autres références des marchés. Ces billets structurés ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, car ils comprennent des dérivés incorporés qui, autrement, devraient être séparés, puisqu'ils modifient significativement les flux de trésorerie imposés en vertu du contrat d'emprunt hôte.

La juste valeur des billets structurés est déterminée en utilisant des données de marché observables ainsi que des techniques d'évaluation éprouvées. Les données de marché observables proviennent de courtiers intermédiaires reconnus et comprennent les taux d'intérêt, les taux de change ainsi que d'autres références des marchés.

Les intérêts courus sur emprunts sont inclus dans la valeur comptable des billets à court et à long terme.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Principaux types d'instruments financiers (suite)

Dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée des variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change, des indices boursiers ou d'autres mesures des instruments financiers. BDC acquiert des instruments financiers dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt, de change et des autres risques de marché. BDC ne détient pas de dérivés à des fins de transaction ou de spéculation. Les dérivés sont soit désignés comme des couvertures des flux de trésorerie, soit classés comme étant détenus à des fins de transaction.

Tous les dérivés de BDC proviennent du marché hors bourse et comprennent principalement les swaps et les contrats de change à terme de gré à gré. La juste valeur des swaps est déterminée à l'aide de modèles de prix qui tiennent compte des prix du marché et des prix contractuels actuels de l'instrument sous-jacent, ainsi que de la valeur temps, de la courbe des rendements ou de facteurs de volatilité sous-jacents à la position et des options intégrées. La juste valeur des contrats de change à terme de gré à gré est calculée en actualisant le montant notionnel à l'aide des courbes de rendement des devises respectives. Pour ces deux calculs, on utilise des données de marché observables provenant de courtiers intermédiaires reconnus ainsi que des modèles d'évaluation standards dans l'industrie.

Les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte doivent être séparés et classés comme étant des instruments financiers détenus à des fins de transaction, à moins que l'instrument hybride soit désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Au 31 mars 2016 et au 31 mars 2015, BDC ne détenait aucun dérivé incorporé devant être séparé du contrat hôte.

Produits d'intérêts, charges d'intérêts et autres produits

Les produits et charges d'intérêts liés aux instruments financiers portant intérêt sont comptabilisés comme tels dans l'état consolidé des résultats selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exception des placements de financement subordonné, pour lesquels les produits d'intérêts sont comptabilisés selon le taux contractuel de l'instrument. Les intérêts sur les prêts douteux sont déterminés à partir de la valeur nette comptable de ces prêts en appliquant le taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs en vue d'évaluer la perte de valeur.

Les placements de financement subordonné donnent lieu également à des rendements qui ne sont pas des intérêts, comme les redevances et les bonis d'intérêt, qui sont comptabilisés en frais et autres produits dans l'état consolidé des résultats lorsqu'il est probable qu'ils soient reçus et que les montants peuvent être évalués de façon fiable.

Les frais qui font partie intégrante de l'octroi ou de la renégociation d'un prêt sont différés et comptabilisés comme produits d'intérêts sur la durée de vie prévue du prêt, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tous les autres frais sont comptabilisés en résultat net à mesure que les services afférents sont fournis.

Les primes et les escomptes sur les emprunts sont amortis dans les charges d'intérêts sur la durée de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Produits de consultation

BDC Avantage fournit des services-conseils aux entrepreneurs. Les produits de consultation sont comptabilisés comme tels au moment de la prestation des services.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

Le coût d'une immobilisation corporelle comprend son prix d'achat et toutes les dépenses directement attribuables à sa préparation afin de l'amener à l'endroit et de la mettre dans l'état nécessaire pour permettre une exploitation de la manière prévue par la direction.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles et incorporelles (suite)

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

	Durée de vie utile estimative	Présentés dans l'état consolidé des résultats sous
Matériel informatique et de télécommunications	4 ans	Autres charges
Mobilier, agencements et équipement	10 ans	Locaux et équipement
Améliorations locatives	Durée du bail	Locaux et équipement

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les systèmes et les applications logicielles, dont le coût inclut le prix d'achat plus tous les coûts engagés pour les préparer à leur utilisation interne prévue. Les immobilisations incorporelles ont une durée de vie déterminée et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité économique estimée, qui est comprise entre trois et sept ans. Les coûts liés aux projets en cours ne sont pas soumis à l'amortissement tant que l'immobilisation incorporelle concernée n'est pas prête à être utilisée. La charge d'amortissement est incluse dans les autres charges dans l'état consolidé des résultats.

Les valeurs résiduelles, les méthodes d'amortissement et les durées de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles sont revues au moins à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées, si nécessaire.

Ces actifs font également l'objet d'un test de dépréciation si des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable risque de ne pas être recouvrable. Qu'il y ait un indice de dépréciation ou non, un test de dépréciation annuel est effectué pour les projets en cours liés à des immobilisations incorporelles. Si les tests de dépréciation indiquent que la valeur comptable d'un actif (ou d'un groupe d'actifs) est supérieure à sa valeur recouvrable estimée, la valeur comptable de l'actif doit être ramenée immédiatement à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité.

Actif ou passif net au titre des prestations définies

BDC offre aux employés admissibles un régime de retraite agréé à prestations définies, des régimes de retraite complémentaires à prestations définies et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (notamment sous la forme d'assurance maladie, d'assurance dentaire, d'assurance maladies graves et d'assurance vie).

L'actif ou le passif net au titre des prestations définies correspond à la différence entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime.

L'obligation au titre des prestations définies de BDC pour les régimes de retraite est calculée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages postérieurs à l'emploi accumulés par les employés en échange de leurs services rendus au cours de la période actuelle et des périodes antérieures.

L'obligation au titre des prestations définies est calculée pour chaque régime en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Pour déterminer la valeur actualisée de son obligation au titre des prestations définies et les coûts connexes des services rendus au cours de la période et des services passés, BDC affecte les droits aux prestations aux périodes de service selon la formule de calcul des prestations établie par le régime. La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en actualisant les sorties de trésorerie futures estimées à l'aide des taux d'intérêt des obligations de sociétés et des obligations provinciales de première catégorie qui ont des échéances similaires à celle de l'obligation.

BDC détermine les charges ou produits d'intérêts nets sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies au début de la période de présentation de l'information financière annuelle à l'obligation au titre des prestations définies et aux actifs des régimes. Quand les avantages d'un régime sont modifiés, ou quand un régime fait l'objet d'une réduction, la portion des avantages modifiés associée aux services passés des employés ou le gain ou la perte lié à la réduction est comptabilisé immédiatement dans le résultat net au moment de la modification ou de la réduction du régime.

Les réévaluations, qui comprennent des gains ou pertes actuariels, ainsi que les différences entre le rendement des actifs du régime et les produits d'intérêts des actifs du régime sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global sont reflétées immédiatement dans les bénéfices non distribués et ne sont pas reclassées au résultat net. Les coûts des services rendus au cours de la période, les coûts des services passés, le gain ou la perte lié à la réduction du régime et les intérêts nets sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies sont comptabilisés en résultat net.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC

Le capital social représente la valeur nominale des actions ordinaires émises et en circulation. Le surplus d'apport représente la valeur des actifs transférés à BDC par l'actionnaire sans émission d'actions.

Les profits et les pertes latents sur les instruments financiers classés comme étant des actifs disponibles à la vente sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à leur décomptabilisation ou leur dépréciation. À ce moment, ces profits ou pertes sont reclassés au résultat net. Les profits et les pertes latents sur les instruments financiers dérivés désignés comme des instruments de couverture sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à ce que les flux de trésorerie prévus couverts soient reclassés au résultat net.

Les bénéfices non distribués représentent le résultat net et les réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies de la période considérée et de toutes les périodes antérieures, diminués des dividendes payés.

Conversion des devises

Les actifs et les passifs libellés en devises, qui sont tous monétaires, sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de présentation de l'information financière. Les produits et les charges libellés en devises sont pour leur part convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date de chaque transaction. Les profits et les pertes de change sont comptabilisés en résultat net.

Informations sectorielles

Les secteurs d'activité de BDC, qui sont basés sur la nature des produits et services, sont les suivants : Financement, Capital de croissance et transfert d'entreprise, Capital de risque, BDC Avantage, Titrisation et Plan d'action pour le capital de risque.

Ces secteurs d'activité sont présentés conformément à la manière dont BDC présente et communique des informations qui sont revues régulièrement par l'équipe de direction et le conseil d'administration afin d'évaluer les résultats.

Toutes les transactions entre les secteurs sont comptabilisées comme des transactions intervenant dans des conditions de concurrence normale. Les produits et les charges associés directement à chaque secteur sont inclus dans la détermination de leurs résultats respectifs.

4.

Modifications comptables futures

À la date d'autorisation des présents états financiers, certaines nouvelles normes et certaines modifications et interprétations aux normes existantes avaient été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), mais n'étaient pas encore en vigueur et n'avaient pas fait l'objet d'une application anticipée par BDC. Ces normes incluent l'IFRS 9, *Instruments financiers*, l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, ainsi que l'IFRS 16, *Contrats de location* décrites ci-après. D'autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais ne devraient pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de BDC.

IFRS 9, *Instruments financiers*

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive de la norme IFRS 9, *Instruments financiers*, qui intègre les trois phases « classement et évaluation », « dépréciation » et « comptabilité de couverture » du projet de l'IASB visant à remplacer la norme IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et toutes les versions antérieures de l'IFRS 9. Cette version définitive présente de nouvelles exigences pour le classement et l'évaluation des actifs financiers, la comptabilisation des passifs financiers et la comptabilité de couverture générale ainsi qu'un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues. L'IASB continue de travailler à son projet de comptabilité de macro-couverture. La norme IFRS 9 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 et doit être appliquée de manière rétrospective, sous réserve de certaines exceptions.

BDC évalue actuellement l'incidence de l'adoption de l'IFRS 9.

4. Modifications comptables futures (suite)

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*
Le 28 mai 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme, l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. Selon le principe fondamental à la base de la norme, l'entité comptabilisera les produits des activités ordinaires au moment du transfert des biens ou des services promis aux clients, au montant de la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services.

BDC évalue actuellement l'incidence de l'adoption de l'IFRS 15.

IFRS 16, *Contrats de location*
Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié une nouvelle norme, l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location* et les interprétations connexes. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. L'IFRS 16 prescrit les méthodes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation ainsi que les informations à fournir sur les contrats de location tant pour les preneurs que pour les bailleurs. Cette norme propose un modèle unique de comptabilisation par le preneur en vertu duquel ce dernier comptabilise les actifs et les passifs pour tous les contrats de location, à l'exception de ceux d'une durée de 12 mois ou moins ou dont les actifs sous-jacents ont une valeur peu élevée. Le bailleur continue d'établir une distinction entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple, puisque le traitement comptable par le bailleur prescrit par l'IFRS 16 demeure essentiellement inchangé par rapport à celui de l'IAS 17.

BDC évalue actuellement l'incidence de l'adoption de l'IFRS 16.

5.

Jugements, estimations et hypothèses comptables importants

L'établissement des états financiers consolidés selon les IFRS exige que la direction pose des jugements et des hypothèses et utilise des estimations qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de produits et de charges.

Des changements importants aux hypothèses sous-jacentes peuvent se traduire par des changements importants dans les estimations. Par conséquent, la direction revoit régulièrement ces hypothèses. Les changements d'estimations comptables sont comptabilisés dans la période où les estimations sont révisées ainsi que dans toutes les périodes futures concernées.

Les informations concernant les jugements, les estimations et les hypothèses importants qui ont le plus d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont résumées ci-après.

5. Jugements, estimations et hypothèses comptables importants (suite)

Estimations et hypothèses

Provision cumulée pour pertes sur prêts

La provision cumulée pour pertes sur prêts représente l'estimation faite par la direction des pertes subies dans le portefeuille de prêts à la date de présentation de l'information financière et est établie pour les actifs pris individuellement et collectivement.

BDC examine ses prêts individuellement pour déterminer si une perte de valeur doit être comptabilisée. Ce processus exige que BDC pose des hypothèses et des jugements en procédant notamment à l'évaluation des possibilités de défaut et des risques que présente un prêt et à l'estimation des flux de trésorerie futurs et de la valeur des garanties.

Les prêts qui ont été évalués individuellement et qui n'ont pas perdu de valeur, ainsi que tous les autres prêts, sont ensuite évalués collectivement afin de relever toute dépréciation survenue, mais non encore identifiée. Lorsqu'elle évalue la dépréciation collectivement, BDC utilise des modèles statistiques des tendances historiques du portefeuille, comme les taux de délinquance et de pertes, ajustés selon les jugements formulés par la direction quant à la possibilité que la situation économique et les conditions de crédit actuelles soient telles que les pertes réelles sont susceptibles d'être supérieures ou inférieures à ce que suggèrent les modèles historiques.

Des changements apportés à ces hypothèses ou l'utilisation d'autres hypothèses raisonnables peuvent affecter le montant de la provision cumulée d'une manière appréciable. Pour de plus amples renseignements sur la provision cumulée pour pertes sur prêts, se reporter à la note 10, *Prêts*.

Juste valeur des instruments financiers

Lorsque la juste valeur des actifs et des passifs financiers comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière ne peut pas être établie d'après les données de marchés actifs (cours cotés sur un marché ou cours offerts par un courtier, par exemple), elle est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation, notamment des modèles d'actualisation de flux de trésorerie.

Les données utilisées pour ces modèles, comme les courbes de taux d'intérêt, le cours des actions, les prix et les rendements des devises, la volatilité des hypothèses sous-jacentes et les corrélations entre les données, proviennent de marchés observables, quand cela est possible. Sinon, il faut exercer un certain jugement pour établir les justes valeurs.

Ce jugement porte notamment sur l'évaluation des données telles que le taux d'actualisation, le taux de rendement prévu par niveau de risque et les projections pondérées des flux de trésorerie. Tout changement à ces données peut avoir une incidence sur la juste valeur comptabilisée des instruments financiers. Pour de plus amples renseignements sur les techniques d'évaluation utilisées pour chaque type d'instrument financier, se reporter à la note 3, *Principales méthodes comptables*, et pour en savoir plus sur les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs, se reporter à la note 6, *Classement et juste valeur des instruments financiers*.

Relations de couverture admissibles

Pour désigner des instruments financiers dans des relations de couverture admissibles, BDC a déterminé qu'elle s'attend à ce que les couvertures soient hautement efficaces pendant la période de la relation de couverture. Pour comptabiliser des dérivés à titre de couvertures de flux de trésorerie, BDC a déterminé que le risque couvert est associé à des flux de trésorerie futurs hautement probables.

Actif ou passif net au titre des prestations définies

Le coût des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, ainsi que la valeur actuelle des obligations connexes, sont déterminés au moyen d'évaluations actuarielles. Une évaluation actuarielle nécessite l'établissement d'hypothèses concernant les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, les hausses de salaire attendues, l'âge de la retraite prévu, les taux de mortalité prévus, les tendances des coûts des soins de santé, l'inflation prévue et les hausses prévues des prestations de retraite. En raison de la nature à long terme de ces régimes, ces estimations comportent beaucoup d'incertitudes. Les résultats réels différeront des résultats estimés d'après les hypothèses.

Pour de plus amples renseignements sur les hypothèses clés, se reporter à la note 19, *Actif ou passif net au titre des prestations définies*.

5. Jugements, estimations et hypothèses comptables importants (suite)

Jugements

Dépréciation des actifs disponibles à la vente

BDC détermine que les actifs disponibles à la vente sont dépréciés s'il existe une indication objective de dépréciation. Les indications objectives de la dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs sont, entre autres, des événements tels que les difficultés financières, la faillite probable ou la restructuration financière d'un émetteur, une défaillance, un changement de statut défavorable ou des concessions à l'égard de paiements, des baisses mesurables des flux de trésorerie futurs estimés provenant des actifs, et la détérioration de conditions économiques corrélées. Comme une dépréciation peut résulter d'une combinaison de facteurs, le jugement de la direction est requis pour déterminer si une perte de valeur doit être comptabilisée, et à quel moment.

Consolidation

Un jugement important utilisé pour établir les états financiers consolidés est que BDC a le pouvoir de contrôler certains fonds d'investissement (pour des renseignements supplémentaires, se reporter à la note 2, *Base d'établissement*). BDC a évalué qu'elle a la capacité actuelle de diriger les activités des fonds qui ont le plus d'incidence sur leurs rendements et qu'elle est exposée à ces rendements. Par conséquent, ces fonds ont été entièrement consolidés, et non comptabilisés suivant la méthode de la mise en équivalence.

6.

Classement et juste valeur des instruments financiers

Classement des instruments financiers

Les tableaux qui suivent résument le classement des instruments financiers de BDC au 31 mars 2016 et au 31 mars 2015.

31 mars 2016

		Évaluation à la juste valeur				Évaluation au coût amorti		
		JVRN[1]						
	Note	Détenus à des fins de transaction	Désignés comme étant à la JVRN	Disponibles à la vente	Couvertures des flux de trésorerie	Prêts et créances	Passifs financiers	Total
Actifs financiers								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7					680 093		680 093
Actifs dérivés	8	48 963			2 724			51 687
Titres adossés à des créances mobilières	9		7 152	502 606				509 758
Prêts	10					19 717 706		19 717 706
Placements de financement subordonné	11		751 404					751 404
Placements de capital de risque	12		928 000					928 000
Placements du plan d'action pour le capital de risque	13		137 668					137 668
Autres actifs[2]	16					9 350		9 350
Total des actifs financiers		48 963	1 824 224	502 606	2 724	20 407 149	–	22 785 666
Passifs financiers								
Créditeurs et frais courus	17						96 966	96 966
Passifs dérivés	8	4 068			9			4 077
Billets à court terme	18						16 848 041	16 848 041
Billets à long terme	18		251 916				98 352	350 268
Autres passifs[2]	20						28 908	28 908
Total des passifs financiers		4 068	251 916	–	9	–	17 072 267	17 328 260

(1) Juste valeur par le biais du résultat net.
(2) Certains éléments compris dans les catégories autres actifs et autres passifs de l'état consolidé de la situation financière ne sont pas considérés comme des instruments financiers.

6. Classement et juste valeur des instruments financiers (suite)

Classement des instruments financiers (suite)

								31 mars 2015
		Évaluation à la juste valeur				Évaluation au coût amorti		
		JVRN[1]						
	Note	Détenus à des fins de transaction	Désignés comme étant à la JVRN	Disponibles à la vente	Couvertures des flux de trésorerie	Prêts et créances	Passifs financiers	Total
Actifs financiers								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7					667 084		667 084
Actifs dérivés	8	49 666			3 656			53 322
Titres adossés à des créances mobilières	9		3 688	404 043				407 731
Prêts	10					18 414 044		18 414 044
Placements de financement subordonné	11		642 810					642 810
Placements de capital de risque	12		709 639					709 639
Placements du plan d'action pour le capital de risque	13		47 643					47 643
Autres actifs[2]	16					8 200		8 200
Total des actifs financiers		49 666	1 403 780	404 043	3 656	19 089 328	-	20 950 473
Passifs financiers								
Créditeurs et frais courus	17						101 996	101 996
Passifs dérivés	8	7 515						7 515
Billets à court terme	18						15 435 747	15 435 747
Billets à long terme	18		304 453				244 256	548 709
Autres passifs[2]	20						27 568	27 568
Total des passifs financiers		7 515	304 453	-	-	-	15 809 567	16 121 535

(1) Juste valeur par le biais du résultat net.
(2) Certains éléments compris dans les catégories autres actifs et autres passifs de l'état consolidé de la situation financière ne sont pas considérés comme des instruments financiers.

Juste valeur des instruments financiers

Le tableau suivant met en comparaison la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers de BDC qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés , pour lesquels la valeur comptable n'est pas une approximation raisonnable de leur juste valeur.

	31 mars 2016			31 mars 2015		
	Niveau de la hiérarchie des justes valeurs	Juste valeur	Valeur comptable	Niveau de la hiérarchie des justes valeurs	Juste valeur	Valeur comptable
Actifs financiers classés comme prêts et créances						
Prêts	2	19 781 297	19 717 706	2	18 474 040	18 414 044
Passifs financiers classés comme passifs financiers						
Billets à court terme	1	16 847 836	16 848 041	1	15 431 869	15 435 747
Billets à long terme	2	98 450	98 352	2	244 552	244 256

6. Classement et juste valeur des instruments financiers (suite)

Juste valeur des instruments financiers (suite)

Instruments financiers comptabilisés au coût amorti

Prêts classés comme prêts et créances

La valeur comptable des prêts productifs à taux flottant est une approximation raisonnable de leur juste valeur, car leur valeur comptable reflète les variations des taux d'intérêt depuis que le prêt a été approuvé. Pour ce qui est des prêts productifs à taux fixe, la juste valeur est déterminée en actualisant les flux de trésorerie aux taux d'intérêt du marché en vigueur à la fin de la période pour de nouveaux prêts semblables ayant une durée résiduelle comparable.

Pour les prêts douteux, la juste valeur correspond à la valeur comptable, déterminée conformément aux méthodes d'évaluation décrites à la note 3, *Principales méthodes comptables*, sous *Provision cumulée pour pertes sur prêts*.

Billets à court terme classés en tant que passifs financiers

La juste valeur des billets à court terme classés en tant que passifs financiers est déterminée en utilisant des cours cotés sur des marchés.

Billets à long terme classés en tant que passifs financiers

La juste valeur des billets à long terme classés en tant que passifs financiers est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie à l'aide des taux d'intérêt du marché selon la période restant à courir jusqu'à l'échéance.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les hypothèses et les méthodes retenues pour estimer la juste valeur des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sont présentées à la note 3, *Principales méthodes comptables*.

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur doivent être classés dans un des trois niveaux de hiérarchie établis aux fins des informations à fournir. Chaque niveau se fonde sur le caractère observable des données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs et est défini ci-dessous :

- Niveau 1 – Justes valeurs fondées sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 – Justes valeurs fondées sur des données autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement; et
- Niveau 3 – Justes valeurs fondées sur des techniques d'évaluation utilisant une ou plusieurs données importantes non observables.

Il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et le niveau 2 ni entre le niveau 2 et le niveau 3 dans les périodes présentées. La politique de BDC consiste à constater des transferts entre les niveaux 1 et 3 lorsque des investissements privés sont inscrits en bourse ou lorsque des investissements inscrits en bourse deviennent des investissements privés pendant les périodes présentées.

6. Classement et juste valeur des instruments financiers (suite)

Juste valeur des instruments financiers (suite)

Instruments financiers évalués à la juste valeur (suite)

Les tableaux suivants présentent le classement des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur, selon les niveaux de hiérarchie.

				31 mars 2016
	Évaluation de la juste valeur selon le			Juste valeur totale
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs				
Actifs dérivés		51 687		51 687
Titres adossés à des créances mobilières		509 758		509 758
Placements de financement subordonné	824		750 580	751 404
Placements de capital de risque	11 905		916 095	928 000
Placements du plan d'action pour le capital de risque			137 668	137 668
	12 729	561 445	1 804 343	2 378 517
Passifs				
Passifs dérivés		4 077		4 077
Billets à long terme désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net		251 916		251 916
	–	255 993	–	255 993

				31 mars 2015
	Évaluation de la juste valeur selon le			Juste valeur totale
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs				
Actifs dérivés		53 322		53 322
Titres adossés à des créances mobilières		407 731		407 731
Placements de financement subordonné	607		642 203	642 810
Placements de capital de risque	1 871		707 768	709 639
Placements du plan d'action pour le capital de risque			47 643	47 643
	2 478	461 053	1 397 614	1 861 145
Passifs				
Passifs dérivés		7 515		7 515
Billets à long terme désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net		304 453		304 453
	–	311 968	–	311 968

6. Classement et juste valeur des instruments financiers (suite)

Juste valeur des instruments financiers (suite)

Instruments financiers évalués à la juste valeur (suite)

Les tableaux suivants présentent les variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Les procédures et les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer les justes valeurs des placements de financement subordonné, de capital de risque et du plan d'action pour le capital de risque classés dans le niveau 3 sont présentées à la note 3, *Principales méthodes comptables*. Ces techniques s'appuient sur des données non observables qui, à l'exception du taux d'intérêt sans risque, si elles variaient à l'intérieur d'une fourchette raisonnable, ne peuvent individuellement avoir une incidence significative suffisante sur le résultat net de BDC. Pour les placements de financement subordonné, une variation de 1 % du taux sans risque entraînerait un profit ou une perte de 8,9 millions de dollars dans la période considérée et un changement équivalent dans les bénéfices non distribués (9,8 millions de dollars en 2015). Les placements de capital de risque et du plan d'action pour le capital de risque ne sont pas sensibles au taux sans risque.

				31 mars 2016
	Placements de financement subordonné	Placements de capital de risque	Placements du plan d'action pour le capital de risque	Total
Juste valeur au 1er avril 2015	642 203	707 768	47 643	1 397 614
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	394	(6 545)	–	(6 151)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	258	82 792	3 958	87 008
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	–	8 258	(71)	8 187
Décaissements sur les placements	254 076	228 915	86 367	569 358
Remboursements sur les placements et autres	(146 351)	(95 478)	(229)	(242 058)
Transferts du niveau 3 vers le niveau 1	–	(9 615)	–	(9 615)
Juste valeur au 31 mars 2016	750 580	916 095	137 668	1 804 343

				31 mars 2015
	Placements de financement subordonné	Placements de capital de risque	Placements du plan d'action pour le capital de risque	Total
Juste valeur au 1er avril 2014	575 993	489 038	5 169	1 070 200
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(23 010)	(8 873)	–	(31 883)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	9 600	30 118	(3 591)	36 127
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	–	27 737	–	27 737
Décaissements sur les placements	218 335	190 004	46 165	454 504
Remboursements sur les placements et autres	(138 715)	(16 385)	(100)	(155 200)
Transferts du niveau 3 vers le niveau 1	–	(3 871)	–	(3 871)
Juste valeur au 31 mars 2015	642 203	707 768	47 643	1 397 614

6. Classement et juste valeur des instruments financiers (suite)

Juste valeur des instruments financiers (suite)

Instruments financiers évalués à la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente le total des profits ou des pertes pour les instruments financiers inclus dans le niveau 3 qui peuvent être attribuables aux actifs détenus à la fin des périodes de présentation de l'information financière.

	2016	2015
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	1 545	(2 271)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	80 815	28 230
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	8 098	27 784
Total des profits (pertes) relatifs aux actifs de niveau 3 toujours détenus à la fin de la période de présentation de l'information financière	90 458	53 743

7.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 mars 2016 et au 31 mars 2015, il n'y avait aucune restriction sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants.

	31 mars 2016	31 mars 2015
Trésorerie	30 453	10 576
Billets bancaires à court terme	649 640	656 508
Trésorerie et équivalents de trésorerie	680 093	667 084

8.

Instruments financiers dérivés

Conformément à sa Politique de gestion des risques de trésorerie, BDC utilise les instruments financiers dérivés suivants afin de couvrir le risque de change et de taux d'intérêt. BDC a pour politique de ne pas utiliser les instruments financiers dérivés à des fins de spéculation. BDC conclut des accords généraux de compensation avec des contreparties, mais n'effectue pas de compensation sur les actifs et les passifs financiers.

Swaps

Les swaps représentent l'obligation contractuelle d'échanger des paiements sur un montant nominal de référence spécifique (valeur nominale) pour une période déterminée. Les divers contrats de swap que BDC conclut se présentent comme suit :

- *swaps de taux d'intérêt*, qui impliquent l'échange de versements d'intérêt à taux fixe et flottant;
- *swaps de devises et de taux d'intérêt*, qui impliquent l'échange à la fois de taux d'intérêt et de montants nominaux de référence libellés en deux devises différentes.

Le risque principal associé à ces instruments découle des fluctuations des taux d'intérêt et des devises.

Contrats à terme

Les contrats à terme sont des ententes contractuelles qui portent sur l'achat ou la vente de devises ou d'instruments financiers à des prix déterminés et à des dates futures. Ce sont des contrats personnalisés négociés sur le marché hors bourse.

Les risques principaux liés à ces instruments découlent de l'incapacité potentielle des contreparties de respecter les modalités de leur contrat ainsi que des variations des taux d'intérêt et des taux de change.

Risque de change

BDC a recours à des swaps de devises et de taux d'intérêt afin de couvrir ses emprunts à long terme et à des contrats de change à terme pour couvrir ses prêts et placements de financement subordonné. Les placements de capital de risque sont couverts à la suite d'un événement de liquidité. Ces instruments sont classés comme étant détenus à des fins de transaction.

8. Instruments financiers dérivés (suite)

Risque de taux d'intérêt

BDC conclut des swaps de taux d'intérêt afin de se protéger contre l'incidence financière des fluctuations futures des taux d'intérêt en rapport avec les modifications apportées à la composition du portefeuille de prêts. Ces contrats sont classés comme couvertures de flux de trésorerie. Aucune inefficacité importante des couvertures des flux de trésorerie n'a été rapportée en 2016 ni en 2015.

BDC utilise également des instruments financiers dérivés pour couvrir le risque économique de ses billets structurés. Ces instruments incluent les swaps de taux d'intérêt et les swaps de devises et de taux d'intérêt. Ces instruments sont classés comme étant détenus à des fins de transaction.

Les tableaux suivants illustrent la juste valeur du portefeuille d'instruments financiers dérivés de BDC, telle que représentée par la valeur des actifs bruts et des passifs bruts.

			31 mars 2016
	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net
Couvertures			
Contrats de swap de taux d'intérêt	2 724	9	2 715
Total des couvertures	2 724	9	2 715
Détenus à des fins de transaction			
Contrats de swap de taux d'intérêt	39 482	3 833	35 649
Contrats de swap de devises et de taux d'intérêt	2 134	–	2 134
Contrats de change à terme	7 347	235	7 112
Total des instruments détenus à des fins de transaction	48 963	4 068	44 895
Total	51 687	4 077	47 610

			31 mars 2015
	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net
Couvertures			
Contrats de swap de taux d'intérêt	3 656	–	3 656
Total des couvertures	3 656	–	3 656
Détenus à des fins de transaction			
Contrats de swap de taux d'intérêt	48 423	5 793	42 630
Contrats de swap de devises et de taux d'intérêt	824	228	596
Contrats de change à terme	419	1 494	(1 075)
Total des instruments détenus à des fins de transaction	49 666	7 515	42 151
Total	53 322	7 515	45 807

8. Instruments financiers dérivés (suite)

Le tableau qui suit résume la valeur nominale des dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance ou à la date de révision des prix. Les valeurs nominales, qui sont fournies uniquement à des fins de comparaison, ne sont pas comptabilisées comme des éléments d'actif ou de passif dans l'état consolidé de la situation financière, car elles représentent la valeur nominale du contrat à laquelle on applique un taux ou un prix pour déterminer le montant des flux de trésorerie qui seront échangés.

	Durée jusqu'à l'échéance ou à la révision				31 mars 2016	31 mars 2015
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeur nominale	Valeur nominale
Couvertures						
Contrats de swap de taux d'intérêt						
Payables en $ CAD, montant fixe	–	150 000	–	–	150 000	–
Payables en %, montant fixe	–	*0,84*	–	–		
Recevables en $ CAD, montant fixe	55 000	85 000	135 000	–	275 000	348 000
Recevables en %, montant fixe	*1,31*	*1,00*	*1,35*	–		
Total des couvertures	55 000	235 000	135 000	–	425 000	348 000
Détenus à des fins de transaction						
Contrats de swap de taux d'intérêt						
Payables en $ CAD, montant fixe	–	60 000	–	–	60 000	60 000
Payables en %, montant fixe	–	*4,17*	–	–		
Recevables en $ CAD, montant fixe	–	–	–	195 988	195 988	239 510
Recevables en %, montant fixe	–	–	–	*4,62*		
	–	60 000	–	195 988	255 988	299 510
Contrats de swap de devises et de taux d'intérêt	–	10 875	7 254	–	18 129	18 129
	–	70 875	7 254	195 988	274 117	317 639
Contrats de change à terme	254 728	–	–	–	254 728	190 664
Total des instruments détenus à des fins de transaction	254 728	70 875	7 254	195 988	528 845	508 303
Total	309 728	305 875	142 254	195 988	953 845	856 303

Les taux représentent la moyenne pondérée des taux d'intérêt que BDC s'est engagée, par contrat, à payer ou à recevoir jusqu'à l'échéance ou à la révision des prix. La contrepartie à taux flottant de presque tous les contrats de swap en dollars canadiens est fondée sur les taux des acceptations bancaires canadiennes d'une durée d'un mois. Tous les montants libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change des contrats dérivés.

9.

Titres adossés à des créances mobilières

Le tableau qui suit résume les titres adossés à des créances mobilières selon le classement des instruments financiers. Au 31 mars 2016, 3 389 $ en titres adossés à des créances mobilières étaient assortis d'une échéance de moins de cinq ans (néant au 31 mars 2015) et 506 369 $ avaient une échéance de plus de cinq ans (407 731 $ au 31 mars 2015). Les titres adossés à des créances mobilières peuvent être rachetés au pair par la société de fiducie émettrice selon les modalités de l'accord de titrisation si le solde des actifs sous-jacents, ou dans certains cas, les soldes des billets, sont amortis à un taux inférieur à 10 % du solde initial au moment de l'émission. Aucun titre adossé à des créances mobilières n'a subi de perte de valeur au 31 mars 2016 ni au 31 mars 2015. Pour de plus amples renseignements sur le risque de crédit associé au portefeuille de titres adossés à des créances mobilières, se reporter à la note 23, *Gestion du risque*.

	31 mars 2016	31 mars 2015
Disponible à la vente		
Montant nominal	501 649	400 096
Plus(moins)-value cumulative de la juste valeur	957	3 947
Valeur comptable	502 606	404 043
Rendement	1,77 %	2,02 %
Juste valeur par le biais du résultat net		
Montant nominal	7 105	3 609
Plus(moins)-value cumulative de la juste valeur	47	79
Valeur comptable	7 152	3 688
Rendement	6,95 %	7,65 %
Titres adossés à des créances mobilières	509 758	407 731

10.

Prêts

Les tableaux qui suivent résument les prêts en cours par date d'échéance contractuelle.

								2016
	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant brut total	Provision collective cumulée	Provision individuelle cumulée	Provision cumulée totale	Montant net total
Productifs	220 222	2 292 473	17 256 082	19 768 777	(390 000)	–	(390 000)	19 378 777
Douteux	19 837	74 442	460 374	554 653	–	(215 724)	(215 724)	338 929
Prêts au 31 mars 2016	240 059	2 366 915	17 716 456	20 323 430	(390 000)	(215 724)	(605 724)	19 717 706

								2015
	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant brut total	Provision collective cumulée	Provision individuelle cumulée	Provision cumulée totale	Montant net total
Productifs	186 646	2 078 792	16 187 973	18 453 411	(350 000)	–	(350 000)	18 103 411
Douteux	7 856	62 270	420 430	490 556	–	(179 923)	(179 923)	310 633
Prêts au 31 mars 2015	194 502	2 141 062	16 608 403	18 943 967	(350 000)	(179 923)	(529 923)	18 414 044

10. Prêts (suite)

Prêts douteux

	31 mars 2016	31 mars 2015
Solde des prêts douteux à l'ouverture de l'exercice	490 556	475 949
Déclassement	431 914	392 313
Reclassement	(88 942)	(87 493)
Radiations	(81 127)	(71 983)
Liquidation et autres	(197 748)	(218 230)
Solde à la clôture de l'exercice	554 653	490 556

Provision cumulée pour pertes sur prêts

	31 mars 2016	31 mars 2015
Solde à l'ouverture de l'exercice	529 923	508 250
Radiations	(81 127)	(71 983)
Effet de l'actualisation	(13 395)	(12 788)
Recouvrements et autres	9 414	10 521
	444 815	434 000
Dotation à la provision pour pertes sur prêts	160 909	95 923
Solde à la clôture de l'exercice	605 724	529 923

Risque de crédit

Les principales sûretés données en garantie et les autres rehaussements de crédit obtenus pour les prêts comprennent : i) les diverses garanties sur les actifs, ii) les garanties personnelles et d'entreprise, iii) les lettres de crédit, iv) les cessions d'assurance vie, v) les cessions ou l'hypothèque de prêts de tiers et vi) les cessions de bail.

Au 31 mars 2016, un montant de 26,2 millions de dollars (28,4 millions de dollars au 31 mars 2015) en prêts douteux est garanti par des actifs que BDC est autorisée à vendre pour satisfaire les engagements de l'emprunteur. La politique de BDC est de vendre ces actifs lorsque les autres recours pour aboutir à une résolution ont été épuisés.

Le tableau suivant indique les prêts productifs en cours selon le risque de crédit lié au client, basé sur la classification de BDC.

Cote de risque de BDC	Qualité	31 mars 2016		31 mars 2015	
0,5 à 1,0	Supérieure	1 365 463	7 %	1 358 539	7 %
1,5 à 2,0	Inférieure	5 552 109	28 %	4 732 851	26 %
2,5 à 4,0		9 350 134	47 %	9 080 623	49 %
4,5 à 5,0		2 731 331	14 %	2 556 838	14 %
5,5	Sous surveillance	769 740	4 %	724 560	4 %
Prêts productifs en cours		19 768 777	100 %	18 453 411	100 %

Le tableau suivant présente un sommaire des prêts productifs en cours selon le risque lié à la garantie.

Risque lié à la garantie	31 mars 2016		31 mars 2015	
Financement garanti[1]	15 205 053	77 %	14 557 282	79 %
Financement partiellement garanti[2]	2 027 749	10 %	1 852 881	10 %
Financement levier[3]	2 535 975	13 %	2 043 248	11 %
Prêts productifs en cours	19 768 777	100 %	18 453 411	100 %

(1) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation est inférieur à 30 %.
(2) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation se situe entre 31 % et 60 %.
(3) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation est supérieur à 60 %.

10. Prêts (suite)

Risque de crédit (suite)

BDC considère qu'un prêt est en souffrance lorsqu'un client a omis d'effectuer son versement à la date prévue au contrat. Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts qui sont en souffrance, mais qui ne sont pas classés comme des prêts douteux soit parce qu'ils sont en souffrance depuis moins de trois mois, soit qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement.

Prêts en souffrance mais non douteux	Moins d'un mois	De 1 à 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Au 31 mars 2016	135 723	29 251	8 889	173 863
Au 31 mars 2015	90 282	48 802	29 275	168 359

Les concentrations, par répartition géographique ainsi que par secteur d'activité, du total des prêts en cours sont illustrées dans les tableaux ci-dessous. La concentration la plus significative résultant d'un débiteur unique ou d'un groupe de clients étroitement liés est inférieure à 1 % au 31 mars 2016 et au 31 mars 2015.

Répartition géographique	31 mars 2016	31 mars 2015
Terre-Neuve-et-Labrador	849 591	790 243
Île-du-Prince-Édouard	56 456	53 344
Nouvelle-Écosse	528 651	490 936
Nouveau-Brunswick	467 311	469 044
Québec	6 496 866	6 243 857
Ontario	5 242 987	4 812 779
Manitoba	653 069	600 946
Saskatchewan	701 224	633 566
Alberta	3 000 998	2 644 485
Colombie-Britannique	2 200 621	2 080 226
Yukon	95 400	97 397
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	30 256	27 144
Total des prêts en cours	20 323 430	18 943 967

Répartition par secteur d'activité[1]	31 mars 2016	31 mars 2015
Fabrication	4 503 108	4 186 626
Commerce de gros et de détail	4 109 247	3 843 068
Industries de services	2 681 948	2 455 093
Tourisme	2 562 826	2 491 385
Immeubles commerciaux	2 166 385	2 086 476
Construction	1 714 697	1 560 146
Transport et entreposage	1 221 123	1 186 918
Ressources	811 028	680 730
Autres	553 088	453 525
Total des prêts en cours	20 323 430	18 943 967

(1) Certains chiffres comparatifs ont été ajustés en fonction des groupements par secteur d'activité pour 2016.

11.

Placements de financement subordonné

BDC détient un portefeuille de placements de financement subordonné qui est assorti d'un risque moyen à élevé. Le tableau qui suit résume les placements de financement subordonné en cours selon leur date d'échéance contractuelle.

	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Coût total	Juste valeur totale
Au 31 mars 2016	76 089	565 188	124 772	766 049	751 404
Au 31 mars 2015	80 350	480 167	97 460	657 977	642 810

Les placements de financement subordonné ont un rang inférieur par rapport aux autres emprunts d'une société. Les sûretés données en garantie et les autres rehaussements de crédit pour les placements de financement subordonné comprennent : i) les diverses garanties sur les actifs, ii) les garanties personnelles et d'entreprise, iii) les cessions d'assurance vie et iv) les reports de prêts de tiers. Lorsque c'est possible, la garantie de BDC inclut un droit de premier rang sur la propriété intellectuelle de l'emprunteur.

Les concentrations des placements de financement subordonné par répartition géographique et par secteur d'activité sont illustrées dans les tableaux qui suivent. La concentration la plus significative résultant d'un débiteur unique ou d'un groupe de clients étroitement liés au 31 mars 2016 était de 2,4 % du total des placements de financement subordonné au coût (2,3 % au 31 mars 2015). Le portefeuille de financement subordonné est composé majoritairement de débentures.

	31 mars 2016		31 mars 2015	
Répartition géographique	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Terre-Neuve-et-Labrador	5 252	5 773	5 063	3 831
Nouvelle-Écosse	16 963	17 108	15 868	16 592
Nouveau-Brunswick	29 135	25 426	22 352	20 355
Québec	302 632	319 494	253 105	269 482
Ontario	262 383	260 106	212 234	212 103
Manitoba	14 097	7 260	11 617	8 270
Saskatchewan	14 957	14 529	6 462	5 485
Alberta	72 650	80 877	68 517	92 540
Colombie-Britannique	29 776	31 715	23 855	25 470
Yukon	2 548	2 656	2 613	2 744
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	1 011	1 105	1 104	1 105
Placements de financement subordonné	751 404	766 049	642 810	657 977

	31 mars 2016		31 mars 2015	
Répartition par secteur d'activité[1]	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Fabrication	259 348	267 869	223 059	225 962
Industries de services	170 955	179 235	150 598	157 469
Commerce de gros et de détail	133 656	135 052	107 962	108 233
Construction	68 130	60 652	51 697	47 244
Ressources	45 820	53 125	48 732	52 293
Industries de l'information	28 237	28 473	21 526	24 068
Transport et entreposage	10 350	10 850	11 071	11 494
Tourisme	5 229	5 866	9 756	10 111
Services éducatifs	2 796	2 728	4 038	3 922
Autres	26 883	22 199	14 371	17 181
Placements de financement subordonné	751 404	766 049	642 810	657 977

(1) Certains chiffres comparatifs ont été ajustés en fonction des groupements par secteur d'activité pour 2016.

12.

Placements de capital de risque

BDC détient un portefeuille à risque élevé de placements de capital de risque axé principalement sur les entreprises technologiques à un stade précoce et à croissance rapide qui occupent une position prometteuse sur leurs marchés respectifs et qui présentent de fortes possibilités de croissance. Les placements de capital de risque, qui sont détenus à long terme, sont des actifs non courants. Les concentrations des placements de capital de risque selon le secteur d'activité sont illustrées ci-dessous. La concentration la plus significative pour un même placement au 31 mars 2016 était de 6,8 % du total des placements de capital de risque au coût (7,4 % au 31 mars 2015).

	31 mars 2016		31 mars 2015	
Répartition par secteur d'activité	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Technologie de l'information	200 706	188 322	160 551	151 208
Biotechnologie et pharmacologie	140 414	102 042	73 709	81 218
Électronique	81 986	92 041	89 219	91 774
Communications	43 887	43 484	32 241	33 664
Médecine et soins de santé	40 763	52 739	40 121	45 522
Énergie	23 457	26 073	16 628	20 635
Industriel	12 135	17 785	12 673	18 331
Autres	9 506	8 495	3 447	2 512
Total des placements directs	552 854	530 981	428 589	444 864
Fonds	375 146	287 271	281 050	245 021
Placements de capital de risque	928 000	818 252	709 639	689 885

Le tableau suivant présente un résumé du portefeuille de capital de risque par type de placement.

	31 mars 2016		31 mars 2015	
Type de placement	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Actions ordinaires	60 298	80 567	40 061	70 027
Actions préférentielles	438 341	394 025	336 898	321 239
Débentures	54 215	56 389	51 630	53 598
Total des placements directs	552 854	530 981	428 589	444 864
Fonds	375 146	287 271	281 050	245 021
Placements de capital de risque	928 000	818 252	709 639	689 885

13.

Placements du plan d'action pour le capital de risque

Le Plan d'action pour le capital de risque est une initiative du gouvernement fédéral visant à investir 400 millions de dollars pour accroître les investissements de capital de risque par le secteur privé dans des entreprises canadiennes innovatrices et très prometteuses.

Le Plan d'action pour le capital de risque investit principalement dans des fonds de capital de risque de démarrage et de stade intermédiaire, et directement dans des sociétés partout au Canada. Le Plan d'action pour le capital de risque appuie la création de grands fonds de fonds dirigés par le secteur privé et soutient également des fonds existants très performants en partenariat avec des investisseurs institutionnels, des sociétés qui sont des investisseurs stratégiques ainsi que les provinces intéressées.

Au 31 mars 2016, la juste valeur des placements du plan d'action pour le capital de risque s'élevait à 137 668 $ (47 643 $ au 31 mars 2015), et leur coût s'élevait à 137 905 $ (51 767 $ au 31 mars 2015).

14.

Immobilisations corporelles

	Matériel informatique et de télécommunications	Mobilier, agencements et équipement	Améliorations locatives	2016 Total
Coût				
Solde au 31 mars 2015	25 641	18 402	32 623	76 666
Acquisitions	2 388	2 513	2 965	7 866
Décomptabilisation[1]	(10 502)	(1 647)	(4 402)	(16 551)
Solde au 31 mars 2016	17 527	19 268	31 186	67 981
Cumul des amortissements				
Solde au 31 mars 2015	16 819	10 676	24 736	52 231
Décomptabilisation[1]	(8 115)	(1 647)	(4 402)	(14 164)
Amortissement	3 862	1 356	1 847	7 065
Solde au 31 mars 2016	12 566	10 385	22 181	45 132
Immobilisations corporelles au 31 mars 2016	4 961	8 883	9 005	22 849

(1) La décomptabilisation de 16,6 millions de dollars comprend 11,6 millions de dollars liés à des immobilisations corporelles entièrement amorties qui ne sont plus utilisées ainsi que 5,0 millions de dollars liés au matériel informatique, ce qui se traduit par une perte de 2,4 millions de dollars comptabilisée comme autres dépenses sous Autres charges.

	Matériel informatique et de télécommunications	Mobilier, agencements et équipement	Améliorations locatives	2015 Total
Coût				
Solde au 31 mars 2014	33 812	23 793	44 092	101 697
Acquisitions	2 695	1 242	1 559	5 496
Décomptabilisation[2]	(10 866)	(6 440)	(13 028)	(30 334)
Cessions	–	(193)	–	(193)
Solde au 31 mars 2015	25 641	18 402	32 623	76 666
Cumul des amortissements				
Solde au 31 mars 2014	23 302	16 087	35 890	75 279
Décomptabilisation[2]	(10 866)	(6 440)	(13 028)	(30 334)
Cessions	–	(122)	–	(122)
Amortissement	4 383	1 151	1 874	7 408
Solde au 31 mars 2015	16 819	10 676	24 736	52 231
Immobilisations corporelles au 31 mars 2015	8 822	7 726	7 887	24 435

(2) La décomptabilisation de 30,3 millions de dollars est liée à l'amortissement complet des immobilisations corporelles qui ne sont plus utilisées.

Aucune immobilisation corporelle n'a subi de perte de valeur au 31 mars 2016 ni au 31 mars 2015.

15.
Immobilisations incorporelles

	Systèmes et applications logicielles acquis	Projets en cours	2016 Total
Coût			
Solde au 31 mars 2015	98 188	–	98 188
Décomptabilisation[1]	(2 158)	–	(2 158)
Solde au 31 mars 2016	96 030	–	96 030
Cumul des amortissements			
Solde au 31 mars 2015	49 227	–	49 227
Décomptabilisation[1]	(2 158)	–	(2 158)
Amortissement	10 515	–	10 515
Solde au 31 mars 2016	57 584	–	57 584
Immobilisations incorporelles au 31 mars 2016	38 446	–	38 446

(1) La décomptabilisation de 2,2 millions de dollars est liée à des immobilisations incorporelles entièrement amorties qui ne sont plus utilisées.

	Systèmes et applications logicielles acquis	Projets en cours	2015 Total
Coût			
Solde au 31 mars 2014	65 625	45 023	110 648
Acquisitions séparées	–	466	466
Décomptabilisation[2]	(12 926)	–	(12 926)
Prêts à être utilisés	45 489	(45 489)	–
Solde au 31 mars 2015	98 188	–	98 188
Cumul des amortissements			
Solde au 31 mars 2014	52 368	–	52 368
Décomptabilisation[2]	(12 926)	–	(12 926)
Amortissement	9 785	–	9 785
Solde au 31 mars 2015	49 227	–	49 227
Immobilisations incorporelles au 31 mars 2015	48 961	–	48 961

(2) La décomptabilisation de 12,9 millions de dollars est liée à des immobilisations incorporelles entièrement amorties qui ne sont plus utilisées.

16.
Autres actifs

	31 mars 2016	31 mars 2015
Instruments financiers		
Intérêts à recevoir sur les dérivés	1 407	1 742
Comptes à recevoir des clients de Consultation	1 583	889
Autres	6 360	5 569
	9 350	8 200
Charges payées d'avance	4 947	4 719
Autres actifs	14 297	12 919

17.
Créditeurs et frais courus

	31 mars 2016	31 mars 2015
Courants		
Salaires et avantages du personnel à payer	44 912	48 115
Créditeurs	2 007	2 850
Autres	17 791	16 544
	64 710	67 509
Frais courus à long terme	32 256	34 487
Créditeurs et frais courus	96 966	101 996

18.
Emprunts

Le tableau qui suit présente les billets à court terme en circulation.

			31 mars 2016		31 mars 2015	
Date d'échéance	Taux effectif	Devise	Montant nominal[1]	Valeur comptable	Montant nominal[1]	Valeur comptable
Billets à court terme						
2016	0,51 % - 0,60 %	CAD			15 432 000	15 435 363
	0,00 %	USD			303	384
2017	0,42 % - 0,44 %	CAD	16 844 000	16 847 175		
	0,13 %	USD	667	866		
Total des billets à court terme				16 848 041		15 435 747

(1) Le montant nominal est présenté dans la devise originale.

18. Emprunts (suite)

Le tableau qui suit présente les billets à long terme en circulation selon leur date d'échéance. Certains billets à long terme peuvent être remboursables. Au 31 mars 2016, des billets à long terme d'un montant de 4 840 $ étaient remboursables avant l'échéance (4 234 $ au 31 mars 2015).

					31 mars 2016		31 mars 2015
Date d'échéance	2016 Taux effectif[1]	2015 Taux effectif[1]	Devise	Montant nominal[2]	Valeur comptable	Montant nominal[2]	Valeur comptable
Billets à long terme / passifs financiers							
2016		0,98 % - 1,16 %	CAD			145 600	145 934
2017	0,45 % - 1,12 %	0,45 % - 1,12 %	CAD	92 500	92 746	92 500	92 722
2018	0,55 %	0,55 %	CAD	5 600	5 606	5 600	5 600
					98 352		244 256
Billets à long terme / désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net							
2016		0,70 %	CAD			16 222	16 662
2018	0,64 %	0,76 %	JPY	1 000 000	12 022	1 000 000	11 461
2021	0,60 % - 0,62 %	0,73 % - 0,75 %	JPY	660 000	8 043	660 000	7 027
2022	0,52 % - 2,62 %	0,65 % - 2,46 %	CAD	195 988	231 851	223 288	269 303
					251 916		304 453
Total des billets à long terme					350 268		548 709

(1) Les taux effectifs des billets à long terme sont établis compte tenu des contrats de swap, le cas échéant, et font référence au rendement à l'échéance pour les billets à taux fixe et au rendement jusqu'à la révision pour les billets à taux flottant.
(2) Le montant nominal est présenté dans la devise originale.

Au 31 mars 2016, la valeur comptable totale des billets à long terme désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net était supérieure de 37 799 $ au montant nominal total dû à l'échéance compte tenu des taux de change respectifs (supérieure de 47 416 $ au 31 mars 2015).

Le tableau qui suit présente les billets à long terme selon le type de billet.

	31 mars 2016	31 mars 2015
Billets portant intérêt	330 203	530 221
Billets liés à des taux de change	12 022	11 461
Autres billets structurés	8 043	7 027
Total des billets à long terme	350 268	548 709

19.

Actif ou passif net au titre des prestations définies

BDC offre aux employés admissibles des régimes à prestations définies qui leur procurent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Les régimes de retraite à prestations définies procurent des prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière, et sont pleinement ou partiellement indexés selon l'indice des prix à la consommation, en fonction de l'option choisie par les employés admissibles embauchés avant le 1er janvier 2015, et partiellement indexés à cet indice pour les employés embauchés après le 31 décembre 2014. Les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi incluent des couvertures d'assurance maladie, d'assurance dentaire, d'assurance maladies graves et d'assurance vie, ainsi qu'un régime d'allocations de retraite pour un groupe fermé d'employés qui satisfont à certaines conditions.

Ces régimes à prestations définies exposent BDC à des risques actuariels, tels que le risque lié à la longévité, le risque de taux d'intérêt, le risque d'inflation et le risque de marché (d'investissement). Le risque de taux d'intérêt découle du fait que, chaque année, la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en fonction d'un taux d'actualisation déterminé par référence au taux de rendement du marché courant des obligations de sociétés et des obligations provinciales de première catégorie, taux qui peuvent varier dans l'avenir. Toute diminution du taux d'intérêt sur les obligations entraîne une augmentation du passif du régime, mais celle-ci est partiellement compensée par l'augmentation du rendement de ses placements par emprunt. Le risque d'investissement découle du fait que le rendement réel des actifs d'un régime pourrait être insuffisant pour assumer les obligations futures. Le risque lié à la longévité provient du fait que la valeur actualisée de l'obligation est calculée en fonction de projections des flux de trésorerie basées sur un tableau de l'espérance de vie qui reflète les attentes actuelles, attentes qui pourraient changer au fil du temps. Enfin, le risque d'inflation provient du fait que le taux d'inflation réel pour une année donnée peut être différent du taux utilisé aux fins des estimations. Pour chacun de ces risques, une variation défavorable dans une année donnée se traduira par une augmentation de la valeur actualisée de l'obligation et donc par des coûts plus élevés. Le risque que de telles variations défavorables surviennent est pris en compte par les actuaires et la direction lorsqu'ils passent en revue les données d'entrée qui permettent d'établir le rapport de l'évaluation actuarielle annuelle.

BDC est l'administrateur légal de ces régimes et a mis en place la structure de gouvernance qui suit :

- Le Comité de gestion des placements des caisses de retraite (le « CGPCR ») de BDC a été mis sur pied afin de conseiller le Comité des ressources humaines (le « Comité des RH ») du conseil d'administration de BDC (le « conseil ») en matière de stratégies d'investissement des fonds des régimes de retraite ainsi que pour gérer le fonds conformément aux politiques de placement. Le CGPCR relève du Comité des RH et est présidé par le trésorier.
- Le Comité des RH du conseil est responsable de la conception, du financement, de l'administration, des communications et de la conformité des régimes. En collaboration avec un retraité, qui agit à titre d'observateur, il assure également la supervision de toutes les activités liées aux placements des fonds du régime de retraite des employés de la Banque de développement du Canada (le « régime de retraite agréé ») et des régimes de retraite complémentaires de BDC (collectivement appelés le « fonds » dans les présentes). Formé de membres du conseil, le Comité des RH relève directement de ce dernier et est soutenu dans ses tâches par le CGPCR de BDC.
- Le conseil est responsable de la supervision globale des régimes et du fonds ainsi que de l'approbation des recommandations du Comité des RH.

Le régime de retraite agréé est régi conformément à la législation fédérale applicable, notamment la *Loi sur les normes de prestation de pension* et la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le régime relève de l'autorité du Bureau du surintendant des institutions financières. Les participants cotisent un pourcentage fixe de leurs revenus au régime, et BDC cotise le montant requis pour maintenir une capitalisation adéquate, conformément à la réglementation en vigueur. BDC peut être tenue de prendre des mesures pour résorber tout déficit de capitalisation ou de solvabilité en augmentant ses cotisations. En outre, BDC paye l'intégralité du coût des régimes de retraite complémentaires. Le Comité des RH est responsable des politiques de placement et de capitalisation du régime de retraite agréé et des régimes de retraite complémentaires.

Le régime de retraite agréé est capitalisé partiellement ou intégralement conformément aux montants déterminés par calcul actuariel nécessaires pour combler les droits des employés à l'égard des prestations. Les prestations de retraite constituées des participants au volet contributif du régime de retraite agréé sont également financées par les cotisations des participants au régime. La meilleure estimation faite par BDC des cotisations à verser au titre du régime de retraite agréé pour l'exercice 2017 se chiffre à 27,5 millions de dollars. Les régimes de retraite complémentaires sont partiellement capitalisés par BDC, et la meilleure estimation faite par BDC des cotisations pour l'exercice 2017 s'élève à 6,7 millions de dollars. Les autres régimes sont sans capitalisation. L'estimation des prestations payées par BDC pour les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (y compris le régime d'allocations de retraite) pour l'exercice 2017 s'élève à 5,8 millions de dollars.

19. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

Les tableaux qui suivent présentent, dans l'ensemble, l'information relative aux régimes à prestations définies.

	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite complémentaires		Autres régimes		Total	
	2016	2015	**2016**	2015	**2016**	2015	**2016**	2015
Obligation au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice	**1 205 524**	1 029 218	**117 569**	99 642	**163 313**	143 607	**1 486 406**	1 272 467
Coût des services rendus au cours de l'exercice	**47 315**	40 145	**3 156**	2 449	**6 596**	5 174	**57 067**	47 768
Charges d'intérêts	**45 033**	46 385	**4 392**	4 503	**6 076**	6 480	**55 501**	57 368
Versements de prestations par le régime	**(40 894)**	(41 675)	**(3 960)**	(3 500)	**–**	–	**(44 854)**	(45 175)
Versements de prestations par l'employeur	**–**	–	**–**	–	**(6 037)**	(4 384)	**(6 037)**	(4 384)
Cotisations des participants	**14 794**	11 198	**–**	–	**–**	–	**14 794**	11 198
Réévaluations								
Effet des variations des hypothèses démographiques	**–**	4 214	**–**	135	**(5 706)**	(4 452)	**(5 706)**	(103)
Effet des variations des hypothèses financières	**(37 233)**	109 662	**(3 918)**	10 903	**(5 220)**	18 913	**(46 371)**	139 478
Effet des ajustements liés à l'expérience	**7 562**	6 377	**1 854**	3 437	**422**	(2 025)	**9 838**	7 789
Obligation au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	**1 242 101**	1 205 524	**119 093**	117 569	**159 444**	163 313	**1 520 638**	1 486 406
Juste valeur des actifs des régimes à l'ouverture de l'exercice	**1 305 953**	1 112 745	**61 218**	55 028	**–**	–	**1 367 171**	1 167 773
Produits d'intérêts	**49 956**	51 838	**2 408**	2 647	**–**	–	**52 364**	54 485
Cotisations de l'employeur	**44 709**	60 075	**5 616**	5 813	**–**	–	**50 325**	65 888
Cotisations des participants	**14 794**	11 198	**–**	–	**–**	–	**14 794**	11 198
Versements de prestations par le régime	**(40 894)**	(41 675)	**(3 957)**	(3 500)	**–**	–	**(44 851)**	(45 175)
Charges administratives payées à même les actifs des régimes	**(1 250)**	(1 275)	**(146)**	(159)	**–**	–	**(1 396)**	(1 434)
Réévaluations								
Rendement des actifs des régimes (déduction faite des produits d'intérêts)	**(77 172)**	113 047	**(4 598)**	1 389	**–**	–	**(81 770)**	114 436
Juste valeur des actifs des régimes à la clôture de l'exercice	**1 296 096**	1 305 953	**60 541**	61 218	**–**	–	**1 356 637**	1 367 171
Total de l'(actif) net au titre des prestations définies	**(53 995)**	(100 429)	**–**	–	**–**	–	**(53 995)**	(100 429)
Total du passif net au titre des prestations définies	**–**	–	**58 552**	56 351	**159 444**	163 313	**217 996**	219 664

19. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite complémentaires		Autres régimes		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Charges comptabilisées en résultat net								
Coût des services rendus au cours de l'exercice	47 315	40 145	3 156	2 449	6 596	5 174	57 067	47 768
Charges d'intérêts sur l'obligation au titre des prestations définies	45 033	46 385	4 392	4 503	6 076	6 480	55 501	57 368
Produits d'intérêts sur les actifs des régimes	(49 956)	(51 838)	(2 408)	(2 647)	–	–	(52 364)	(54 485)
Charges administratives	1 250	1 275	146	159	–	–	1 396	1 434
Charges comptabilisées en résultat net	43 642	35 967	5 286	4 464	12 672	11 654	61 600	52 085
Réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global								
Effet des variations des hypothèses démographiques	–	4 214	–	135	(5 706)	(4 452)	(5 706)	(103)
Effet des variations des hypothèses financières	(37 233)	109 662	(3 918)	10 903	(5 220)	18 913	(46 371)	139 478
Effet des ajustements liés à l'expérience	7 562	6 377	1 854	3 437	422	(2 025)	9 838	7 789
Rendement des actifs des régimes (déduction faite des produits d'intérêts)	77 172	(113 047)	4 598	(1 389)	–	–	81 770	(114 436)
Perte (profit) sur les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	47 501	7 206	2 534	13 086	(10 504)	12 436	39 531	32 728

19. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

Les actifs du régime de retraite agréé et des régimes de retraite complémentaires de BDC peuvent être divisés entre les principales catégories de placements suivantes.

	31 mars 2016			31 mars 2015		
Type de placement	Coté sur un marché actif	Non coté	Total	Coté sur un marché actif	Non coté	Total
Trésorerie	22 178	–	22 178	24 651	–	24 651
Placements à court terme	–	12 672	12 672	–	17 327	17 327
Obligations						
Gouvernement du Canada	–	279 944	279 944	–	288 127	288 127
Provinces canadiennes	–	165 473	165 473	–	168 598	168 598
Sociétés et municipalités canadiennes	–	59 253	59 253	–	56 870	56 870
Placements en capitaux propres						
Actions canadiennes	207 422	–	207 422	208 783	–	208 783
Actions américaines	104 755	–	104 755	104 145	–	104 145
Actions étrangères	64 993	–	64 993	70 385	–	70 385
Fonds de placement en actions	–	342 687	342 687	–	361 547	361 547
Capital-investissement	–	67 029	67 029	–	40 117	40 117
Dérivés	–	–	–	–	(1 598)	(1 598)
Autres	–	30 231	30 231	–	28 219	28 219
Juste valeur des actifs des régimes	399 348	957 289	1 356 637	407 964	959 207	1 367 171

L'objectif de placement pour les actifs du régime de retraite agréé est de dépasser, à long terme, le taux de croissance des obligations au titre des prestations de retraite afin de compenser le risque pris. Le Comité des RH examine chaque année la politique de placement qui prévoit une stratégie de diversification, un niveau acceptable de risque d'investissement et un taux de rendement proportionnel. Les actifs du régime doivent être investis dans un portefeuille de titres diversifiés, conformément à la politique de placement. Ces placements doivent être bien diversifiés en termes de secteurs d'activité, d'après le classement des secteurs d'indices déterminés.

Selon les termes de la politique, le portefeuille peut être divisé en deux grandes catégories de placements : instruments de capitaux propres et instruments à rendement fixe. La cible pour les instruments à rendement fixe est de 40 % de la juste valeur de marché du portefeuille. Les placements en capitaux propres devraient représenter environ 60 % de la juste valeur de marché du portefeuille (30 % en actions étrangères, 24,5 % en actions canadiennes et 5,5 % dans les marchés privés). La répartition du portefeuille est passée en revue chaque mois afin d'évaluer la nécessité d'un rééquilibrage.

19. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

Les hypothèses actuarielles importantes adoptées pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies de BDC à la fin de l'exercice sont les suivantes.

	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite complémentaires		Autres régimes	
	2016	2015	**2016**	2015	**2016**	2015
Taux d'actualisation	**4,00 %**	3,80 %	**4,00 %**	3,80 %	**4,00 %**	3,80 %
Taux d'inflation	**2,00 %**	2,00 %	**2,00 %**	2,00 %	**2,00 %**	2,00 %
Taux d'augmentation des salaires	**3,00 %**	3,00 %	**3,00 %**	3,00 %	**3,00 %**	3,00 %
Taux d'augmentation des prestations de retraite	**2,00 %**	2,00 %	**2,00 %**	2,00 %	**s.o.**	s.o.

Le taux de croissance moyen de la rémunération prévu équivaut au taux d'inflation, majoré d'un gain de productivité de 0,5 % et d'un ajustement relatif aux augmentations au mérite et aux promotions.

La table de mortalité suivante a été utilisée pour déterminer la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations :

- La table de mortalité 2014 pour le secteur public, avec l'échelle d'amélioration de la mortalité CPM-B, tirée du rapport sur la mortalité des retraités canadiens publié par l'Institut canadien des actuaires en février 2014, a été utilisée pour 2015 et 2016.

Au 31 mars 2016, la durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies était de 18,6 ans (18,7 ans en 2015).

Aux fins de l'évaluation, les taux de croissance des coûts des soins de santé sont présumés être les suivants :

Frais médicaux (médicaments)
- 6,125 % en 2016, diminuant de 0,125 % chaque exercice jusqu'à 4 % en 2033
  (6,25 % en 2015, diminuant de 0,125 % chaque exercice jusqu'à 4 % en 2033)

Autres coûts médicaux
- 3,8 % par exercice
  (3,8 % par exercice pour l'exercice 2015)

Frais dentaires
- 4,0 % par exercice
  (4,0 % par exercice pour l'exercice 2015)

Taux de croissance moyen pondéré des soins de santé
- 4,8 % en 2016, diminuant de 0,053 % chaque exercice jusqu'à 3,9 % en 2033
  (4,9 % en 2015, diminuant de 0,056 % chaque exercice jusqu'à 3,9 % en 2033)

19. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

Sensibilité des hypothèses

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée, dans les analyses de sensibilité suivantes, selon la même méthode (la méthode des unités de crédit projetées) que l'actif ou le passif net au titre des prestations définies comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière. Les analyses de sensibilité sont basées sur la variation d'une seule hypothèse, les autres demeurant inchangées. Ces analyses peuvent ne pas être représentatives de la variation réelle de l'obligation au titre des prestations définies dans la mesure où il est peu probable que la variation d'une hypothèse ait lieu isolément; il peut y avoir corrélation entre certaines hypothèses.

	31 mars 2016			31 mars 2015		
Augmentation (diminution) de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	Régime de retraite agréé	Régimes de retraite complémentaires	Autres régimes	Régime de retraite agréé	Régimes de retraite complémentaires	Autres régimes
Taux d'actualisation						
Incidence d'une :						
augmentation de 1 %	(204 854)	(17 170)	(22 567)	(200 278)	(17 520)	(23 294)
diminution de 1 %	277 251	23 180	28 950	270 649	23 740	29 911
Taux d'augmentation des salaires						
Incidence d'une :						
augmentation de 1 %	28 315	10 482	716	27 695	10 436	696
diminution de 1 %	(28 443)	(6 319)	(668)	(27 730)	(6 366)	(810)
Taux d'inflation						
Incidence d'une :						
augmentation de 1 %	256 886	17 984	1 090	251 201	18 631	1 123
diminution de 1 %	(195 312)	(13 853)	(955)	(191 332)	(14 326)	(1 137)
Taux d'augmentation des prestations de retraite						
Incidence d'une :						
augmentation de 1 %	214 122	21 192	–	209 186	21 949	–
diminution de 1 %	(167 199)	(15 701)	–	(163 866)	(16 157)	–
Taux d'augmentation des soins de santé						
Incidence d'une :						
augmentation de 1 %	–	–	22 368	–	–	22 994
diminution de 1 %	–	–	(17 825)	–	–	(18 307)
Mortalité après la retraite						
Incidence d'une :						
année de plus	(28 580)	(3 018)	(4 534)	(28 246)	(3 043)	(4 671)
année de moins	28 431	2 995	4 631	28 123	3 025	4 771

20.

Autres passifs

	31 mars 2016	31 mars 2015
Instruments financiers		
Dépôts des clients	26 945	25 144
Autres[1]	1 963	2 424
	28 908	27 568
Produits différés	6 409	3 937
Autres[1]	3 719	4 761
Total des autres passifs	39 036	36 266

(1) Tous les autres passifs sont non courants.

21.

Capital social

Un nombre illimité d'actions ordinaires ayant une valeur nominale de 100 $ chacune est autorisé. Au 31 mars 2016, 22 884 000 actions ordinaires étaient en circulation (21 384 000 au 31 mars 2015).

À la date d'approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2016, un dividende de 68,6 millions de dollars se rapportant aux actions ordinaires a été déclaré, compte tenu des résultats de l'exercice 2016 (62,9 millions de dollars en 2015).

Au cours de l'exercice 2016, BDC a émis 1 500 000 actions ordinaires pour un montant de 150,0 millions de dollars (aucune n'avait été émise en 2015).

Rapprochement du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation

	2016	2015
À l'ouverture de l'exercice	21 384 000	21 384 000
Actions émises	1 500 000	–
À la clôture de l'exercice	22 884 000	21 384 000

22.

Gestion du capital

Prescriptions statutaires

Conformément à la loi sur la BDC, le ratio d'endettement de BDC ne peut dépasser 12:1. Ce ratio correspond au rapport entre, d'une part, la somme des emprunts comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière et des passifs éventuels constitués par les garanties financières émises par BDC et, d'autre part, les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC, ce qui exclut le cumul des autres éléments du résultat global. Au 31 mars 2016, le ratio de BDC s'établissait à 3,2:1 (3,4:1 au 31 mars 2015).

De plus, le total du capital versé, du surplus d'apport et de tout produit considéré comme des capitaux propres (tels que les instruments hybrides de capital) ne peut en aucun cas dépasser 3,0 milliards de dollars. Au 31 mars 2016, ces montants totalisaient 2,3 milliards de dollars (2,2 milliards de dollars au 31 mars 2015).

Au cours des exercices 2016 et 2015, BDC était en conformité avec ces deux prescriptions statutaires.

Suffisance du capital

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada donne à BDC des lignes directrices concernant ses ratios de suffisance du capital. BDC est tenue de maintenir, dans l'ensemble, un capital et des provisions cumulées pour pertes sur prêts suffisants pour lui permettre de résister aux conjonctures défavorables sans demander de capitaux supplémentaires au gouvernement. Ces ratios de suffisance du capital traduisent le risque relatif des actifs de BDC.

Le capital recommandé correspond à 10 % de la Plateforme de financement pour prêteurs indépendants, 10 % des prêts à terme et 25 % des prêts de quasi-capitaux propres (déduction faite de la provision cumulée pour pertes sur prêts), 25 % des placements de financement subordonné, 100 % des placements de capital de risque et 100 % des placements du plan d'action pour le capital de risque. BDC a aussi établi des ratios de suffisance du capital pour les garanties afin de refléter leur risque relatif (pour des renseignements supplémentaires, se reporter à la note 26, *Garanties et passifs éventuels*).

En plus de ces ratios de capital minimums, BDC utilise un modèle de capital économique pour évaluer à l'interne sa suffisance du capital et faire en sorte que le niveau de capital soit aussi suffisant pour demeurer financièrement viable durant une récession, selon les analyses de tests de tension. Le capital économique est calculé pour plusieurs types de risques, et les modèles sont fondés sur des méthodes de quantification avancées ainsi que sur des hypothèses internes fondées sur le risque.

Le capital disponible représente les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC et est ajusté pour exclure le cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures des flux de trésorerie ainsi que pour décomptabiliser l'actif net au titre des prestations définies.

22. Gestion du capital (suite)

Le tableau suivant présente la situation du capital de BDC au 31 mars 2016 et au 31 mars 2015. Au cours des exercices 2016 et 2015, BDC s'est conformée à ses lignes directrices sur la suffisance du capital.

	31 mars 2016			31 mars 2015		
	Valeur comptable	Ratio de capital	Capital minimum requis	Valeur comptable	Ratio de capital	Capital minimum requis
Titres adossés à des créances mobilières						
Plateforme de financement pour prêteurs indépendants	509 758	10:1	50 976	407 731	10:1	40 773
Total des titres adossés à des créances mobilières	509 758		50 976	407 731		40 773
Prêts						
Prêts à terme	17 280 705	10:1	1 728 071	16 455 294	10:1	1 645 529
Prêts de quasi-capitaux propres	2 437 001	4:1	609 250	1 958 750	4:1	489 688
Total des prêts	19 717 706		2 337 321	18 414 044		2 135 217
Financement subordonné[1]	734 703	4:1	183 676	618 693	4:1	154 673
Capital de risque[1]	918 655	1:1	918 655	699 203	1:1	699 203
Plan d'action pour le capital de risque	137 668	1:1	137 668	47 643	1:1	47 643
Garanties[2]	352 406	10:1	35 241	31 660	10:1	3 166
Valeur comptable totale	22 370 896			20 218 974		
Capital total requis, conformément aux lignes directrices du Conseil du Trésor			3 663 537			3 080 675
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC			5 323 473			4 744 566
Cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures des flux de trésorerie			2 855			3 987
Actif net au titre des prestations définies			53 995			100 429
Capital disponible de BDC			5 266 623			4 640 150
Situation du capital			1 603 086			1 559 475

(1) Déduction faite de participations ne donnant pas le contrôle de 16 701 $ pour financement subordonné et de 9 345 $ pour capital de risque (24 117 $ et 10 436 $ au 31 mars 2015, respectivement).

(2) La valeur comptable des garanties s'établissant à néant, la valeur ci-dessus représente le montant engagé (se reporter à la note 26).

23.

Gestion du risque

Gouvernance

Le risque fait partie intégrante du secteur financier. BDC utilise de solides pratiques en matière de gestion du risque, qui mettent l'accent sur l'identification et la gestion du risque, la transparence et l'imputabilité.

Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers

BDC est exposée aux risques financiers suivants : risque de crédit, risque de marché et risque de liquidité. Voici une définition de chacun de ces risques ainsi qu'une description des politiques de gestion du risque et des évaluations du risque de BDC.

Risque de crédit

Le risque de crédit renvoie au risque de perte financière en cas d'incapacité d'une contrepartie de remplir son engagement contractuel ou son obligation à l'égard de BDC. Dans le cadre de ses activités de gestion du risque de crédit, BDC fait la distinction entre le risque de crédit provenant des émetteurs de titres adossés à des créances mobilières, des emprunteurs et des sociétés bénéficiant d'investissements, ainsi que des contreparties liées aux activités de trésorerie.

Émetteurs de titres adossés à des créances mobilières

Le portefeuille de TACM est composé de billets de qualité, de premier rang ou subordonnés, émis par voie de placement privé. Les TACM sont entièrement garantis par des portefeuilles de prêts et de baux relatifs à des véhicules et à du matériel, ainsi que par des prêts sur stocks pour lesquels il n'y a pas de risque de concentration significatif.

Pour atténuer le risque de crédit lié au portefeuille des actifs sous-jacents, il y a généralement des protections structurelles ou de crédit. Aussi, la valeur nominale des billets subordonnés ne dépasse pas 10 % de celle des billets de premier rang. De plus, les titres achetés doivent être d'une certaine qualité. Au moment de l'achat, les billets de premier rang doivent, au minimum, être évalués comme des billets de qualité selon la notation implicite. BDC utilise la même échelle que les agences de notation pour calculer la notation implicite. La notation est obtenue au moyen de l'évaluation de la structure de la transaction et des rehaussements de crédit soutenant les titres.

Subséquemment, BDC reçoit des analyses de portefeuille qui décrivent le rendement des titres ainsi que les flux de trésorerie associés aux garanties afin d'évaluer les titres. De plus, BDC utilise un système interne d'évaluation du risque.

Au 31 mars 2016 et au 31 mars 2015, aucun billet n'était en souffrance et aucun n'avait subi une détérioration de sa note de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit liée aux TACM se limite à la valeur comptable des titres. Pour de plus amples renseignements sur ce portefeuille, se reporter à la note 9, *Titres adossés à des créances mobilières*.

23. Gestion du risque (suite)

Risque de crédit (suite)

Emprunteurs et sociétés bénéficiant d'investissements

BDC a recours à des politiques, directives et procédures pour gérer les risques de crédit associés aux prêts et aux placements, notamment :

- une classification interne des cotes de risque de crédit est établie;
- les politiques, lignes directrices et directives en matière de crédit sont communiquées aux cadres dont les activités et les responsabilités comprennent l'octroi de crédit et l'évaluation du risque. Cette stratégie permet de repérer tôt les comptes qui posent problème et d'intervenir immédiatement pour protéger les actifs de BDC;
- la Vérification interne procède à des examens indépendants des procédures d'évaluation du crédit, de classement du risque et de gestion du risque, ce qui comprend la présentation des résultats à la direction, au président et chef de la direction et au Comité de la vérification;
- le Comité du risque de crédit recommande les transactions de montant élevé et les soumet à l'approbation du Comité du conseil du risque et du Comité d'investissement du conseil;
- les concentrations des portefeuilles sont gérées pour éviter que BDC ait des trop fortes concentrations dans une province ou un secteur;
- l'exposition à un emprunteur unique ou à un groupe d'emprunteurs est limitée, sauf sur approbation du conseil d'administration, à un maximum de 10 % des capitaux propres;
- les facilités de crédit individuelles font l'objet d'un processus d'examen annuel afin de vérifier que leur classement est approprié;
- les investissements sont évalués tous les semestres; et
- une liste de surveillance répertoriant les comptes qui présentent des faiblesses, ainsi qu'un rapport sur les prêts douteux présentant une dépréciation.

Le risque de crédit maximum lié aux emprunteurs et aux sociétés bénéficiant d'investissements se limite à la valeur comptable des prêts, des placements de financement subordonné et des placements de capital de risque en débentures. Pour de plus amples renseignements sur les portefeuilles de prêts et de placements, se reporter à la note 10, *Prêts*, à la note 11, *Placements de financement subordonné*, à la note 12, *Placements de capital de risque*, et à la note 13, *Placements du plan d'action pour le capital de risque*.

BDC est également exposée au risque de crédit à l'égard de ses engagements relatifs aux prêts et à ses garanties financières. L'exposition maximale au risque de crédit se limite au montant engagé ou, dans le cas de garanties financières, au montant maximal payable en vertu de celles-ci. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 26, *Garanties et passifs éventuels*, et à la note 27, *Engagements*.

23. Gestion du risque (suite)

Risque de crédit (suite)

Contreparties aux activités de trésorerie

Pour limiter le risque de crédit propre aux activités de trésorerie, le groupe de la Gestion des risques de trésorerie repère et évalue le risque de crédit de BDC qui découle des contreparties à des instruments dérivés et des émetteurs d'équivalents de trésorerie.

Les montants nominaux des instruments financiers dérivés détenus par BDC ne reflètent pas le risque de crédit associé aux contrats. Le risque de perte provient de la possibilité que la contrepartie à l'opération ne respecte pas ses engagements. En cas de défaut de la contrepartie, le risque auquel s'exposerait BDC dans ces opérations serait limité à la différence dans le cours de la devise et/ou le taux d'intérêt en question, telle que représentée par les valeurs du marché des opérations en position de profit latent.

BDC limite son exposition au risque de crédit en traitant uniquement avec des institutions financières dont la cote de crédit est conforme à sa Politique de gestion des risques de trésorerie. Au 31 mars 2016 et au 31 mars 2015, BDC n'avait pas de concentration significative dans une institution financière quelconque.

BDC vérifie régulièrement sa position et la cote de crédit de ses contreparties et s'efforce de réduire le risque de crédit associé aux contrats dont la position est favorable en concluant des accords généraux de compensation avec les contreparties.

Risque de crédit lié à la contrepartie	Cote de risque de la contrepartie			
	AA- à AA+	A- à A+	BBB à BBB+	Total
Valeur de remplacement positive brute	26 112	24 831	744	51 687
Effet des accords généraux de compensation	–	(4 077)	–	(4 077)
Valeur de remplacement (après application des accords généraux de compensation) – 31 mars 2016	26 112	20 754	744	47 610
Valeur de remplacement (après application des accords généraux de compensation) – 31 mars 2015	31 471	14 826	112	46 409
Nombre de contreparties				
31 mars 2016	2	6	1	9
31 mars 2015	3	6	1	10

Enfin, pour gérer le risque de crédit découlant d'un émetteur d'équivalents de trésorerie, le groupe de la Gestion des risques de trésorerie s'assure que le portefeuille liquide est composé de titres émis ou garantis par des entités qui ont une cote de crédit minimum de A.

23. Gestion du risque (suite)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de l'évolution à la hausse ou à la baisse des variables des marchés financiers, comme les taux d'intérêt et les taux de change. Un risque de marché pour BDC résulte aussi de l'imprévisibilité d'événements de marché ayant une incidence sur la valeur des placements de capital de risque.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est défini par le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en fonction d'un changement dans les taux d'intérêt du marché. Pour BDC, le risque et la variabilité éventuelle des bénéfices surviennent principalement lorsque les flux de trésorerie associés aux actifs et aux passifs sensibles aux taux d'intérêt sont assortis de dates de révision différentes. Il y a un écart positif de taux d'intérêt si les actifs sensibles aux taux d'intérêt excèdent les passifs sensibles aux taux d'intérêt à une date d'échéance particulière ou pour une période de révision donnée. Un écart positif entraînera une augmentation des produits d'intérêts nets si les taux d'intérêt du marché augmentent, car la modification des taux des actifs précède celle des passifs. L'effet inverse se produit en cas de chute des taux d'intérêt du marché. Comme l'indique la Politique de gestion des risques de trésorerie, BDC gère le risque lié au marché en maintenant la symétrie des échéances de ses actifs et de ses passifs. BDC a donc recours aux dérivés pour contrer le risque économique de ses billets structurés et éviter ainsi les risques de marché (pour des renseignements supplémentaires, se reporter à la note 8, *Instruments financiers dérivés*).

Pour gérer le risque de taux d'intérêt lié à ses actifs et passifs sensibles aux taux d'intérêt, BDC établit des lignes directrices sur les écarts de taux d'intérêt, tient des rencontres régulières pour faire le suivi de la situation et décide des stratégies futures en fonction de l'évolution de la conjoncture. Il s'agit de gérer le risque de taux d'intérêt selon des lignes directrices rigoureuses et prudentes. Le conseil d'administration approuve et revoit au moins une fois l'an les politiques sur le risque de taux d'intérêt incluses dans la Politique de gestion des risques de trésorerie.

BDC contrôle le risque de taux d'intérêt en gérant l'ampleur de l'écart fixe entre les actifs et passifs sensibles aux taux d'intérêt. L'analyse de l'écart est complétée par une simulation informatique de la composition du portefeuille en actifs et passifs et par une analyse de la durée. L'écart de taux d'intérêt est calculé quotidiennement.

Le suivi de l'exposition au risque de taux d'intérêt se fait également à l'aide d'un test de sensibilité sur les produits d'intérêts nets. Pour ce faire, un choc parallèle instantané de 200 points de base sur la courbe de taux d'intérêt canadienne est simulé. L'impact de ce choc sur les produits d'intérêts nets doit être inférieur à 10 %. Au 31 mars 2016, l'impact sur le résultat net et les capitaux propres était de 3 % ou 24 millions de dollars (5 % ou 44 millions de dollars au 31 mars 2015).

23. Gestion du risque (suite)

Risque de marché (suite)

Risque de taux d'intérêt (suite)

Les tableaux suivants résument la sensibilité aux taux d'intérêt de la position de BDC, compte tenu de l'écart entre la valeur comptable des actifs, et celle des passifs et des capitaux propres regroupés selon la date la plus proche entre la date contractuelle de révision des taux d'intérêt et la date d'échéance. Le rendement effectif représente le rendement réel moyen pondéré à la date la plus proche entre la date contractuelle de révision des taux d'intérêt et la date d'échéance. L'analyse de l'écart donne une évaluation fixe des écarts sensibles aux taux d'intérêt à un moment donné. Ces écarts peuvent changer considérablement en peu de temps.

Transactions en dollars canadiens

	Taux flottant	Moins de 3 mois[2]	De 4 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt[3]	Provision cumulée et juste valeur	Total
Actifs								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24 037	649 640						673 677
Rendement effectif (%)		*0,79*						
Actifs dérivés		42 206						42 206
Titres adossés à des créances mobilières				3 390	506 368			509 758
Rendement effectif (%)				*2,41*	*1,69*			
Prêts	15 159 293	355 556	672 319	2 454 022	902 369	551 399	(598 835)	19 496 123
Rendement effectif (%)	*4,88*	*4,21*	*4,62*	*4,85*	*5,05*			
Placements de financement subordonné	264 950	10 056	30 353	310 597	11 898	119 305	(14 840)	732 319
Rendement effectif[1] (%)	*9,62*	*12,50*	*9,73*	*10,19*	*8,34*			
Placements de capital de risque						496 250	66 054	562 304
Placements du plan d'action pour le capital de risque						135 337	144	135 481
Autres						129 587		129 587
	15 448 280	1 057 458	702 672	2 768 009	1 420 635	1 431 878	(547 477)	22 281 455
Passifs et capitaux propres								
Passifs dérivés		9		3 833				3 842
Billets à court terme		16 847 175						16 847 175
Rendement effectif (%)		*0,43*						
Billets à long terme		43 875	48 871	5 606	231 851			330 203
Rendement effectif (%)		*1,09*	*0,80*	*0,55*	*1,69*			
Autres						353 722		353 722
Total des capitaux propres						5 349 519		5 349 519
	–	16 891 059	48 871	9 439	231 851	5 703 241	–	22 884 461
Écart total avant instruments dérivés								
31 mars 2016	15 448 280	(15 833 601)	653 801	2 758 570	1 188 784	(4 271 363)	(547 477)	(603 006)
31 mars 2015	14 620 558	(14 503 235)	339 551	2 594 985	968 398	(3 840 596)	(534 905)	(355 244)
Position totale en instruments dérivés		(220 988)	15 000	10 000	195 988			–
Écart total au 31 mars 2016	15 448 280	(16 054 589)	668 801	2 768 570	1 384 772	(4 271 363)	(547 477)	(603 006)
Écart total au 31 mars 2015	14 620 558	(15 030 745)	528 773	2 709 985	1 191 686	(3 840 596)	(534 905)	(355 244)

(1) Exclut les rendements autres qu'en intérêts.
(2) Ce regroupement comprend les titres adossés à des créances mobilières et les billets à court terme et à long terme pour lesquels les taux d'intérêt sont refixés mensuellement. Les billets à court terme et à long terme sont utilisés pour financer les actifs à taux flottant.
(3) Les actifs, les passifs et les capitaux propres non sensibles aux taux d'intérêt n'ont pas d'échéance précise.

23. Gestion du risque (suite)

Risque de marché (suite)

Risque de taux d'intérêt (suite)

Transactions en devises exprimées en dollars canadiens

	Taux flottant	Moins de 3 mois[2]	De 4 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt[3]	Provision cumulée et juste valeur	Total
Actifs								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 416							6 416
Rendement effectif (%)								
Actifs dérivés		2 134				7 347		9 481
Prêts	193 293	23 516	2 233	6 176		3 254	(6 889)	221 583
Rendement effectif (%)	*4,55*	*2,64*	*4,62*	*4,85*				
Placements de financement subordonné	18 890						195	19 085
Rendement effectif[1] (%)	*10,34*							
Placements de capital de risque						322 002	43 694	365 696
Placements du plan d'action pour le capital de risque						2 568	(381)	2 187
	218 599	25 650	2 233	6 176	–	335 171	36 619	624 448
Passifs et capitaux propres								
Passifs dérivés						235		235
Billets à court terme		866						866
Rendement effectif (%)		*0,13*						
Billets à long terme				20 065				20 065
Rendement effectif (%)				*0,63*				
Autres						276		276
	–	866	–	20 065	–	511	–	21 442
Écart total avant instruments dérivés								
31 mars 2016	218 599	24 784	2 233	(13 889)	–	334 660	36 619	603 006
31 mars 2015	142 683	212	–	(18 488)	–	225 392	5 445	355 244
Position totale en instruments dérivés	–	(18 129)	–	18 129	–	–	–	–
Écart total au 31 mars 2016	218 599	6 655	2 233	4 240	–	334 660	36 619	603 006
Écart total au 31 mars 2015	142 683	(18 519)	–	(7 296)	7 539	225 392	5 445	355 244

(1) Exclut les rendements autres qu'en intérêts.
(2) Ce regroupement comprend les titres adossés à des créances mobilières et les billets à court terme et à long terme pour lesquels les taux d'intérêt sont refixés mensuellement. Les billets à court terme et à long terme sont utilisés pour financer les actifs à taux flottant.
(3) Les actifs, les passifs et les capitaux propres non sensibles aux taux d'intérêt n'ont pas d'échéance précise.

23. Gestion du risque (suite)

Risque de marché (suite)

Risque de taux d'intérêt (suite)

Total des transactions exprimées en dollars canadiens

	Taux flottant	Moins de 3 mois	De 4 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt	Provision cumulée et juste valeur	Total
Écart total des transactions en dollars canadiens	15 448 280	(16 054 589)	668 801	2 768 570	1 384 772	(4 271 363)	(547 477)	(603 006)
Écart total des transactions en devises	218 599	6 655	2 233	4 240	–	334 660	36 619	603 006
Écart total au 31 mars 2016	15 666 879	(16 047 934)	671 034	2 772 810	1 384 772	(3 936 703)	(510 858)	–
Écart total au 31 mars 2015	14 763 241	(15 049 264)	528 773	2 702 689	1 199 225	(3 615 204)	(529 460)	–

Risque de change

Le risque de change survient lorsqu'il y a une différence entre les actifs et les passifs détenus en devises. Le risque de change est défini par le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en fonction des variations des taux de change. Conformément à ses politiques et à ses pratiques, BDC couvre les emprunts, les placements de financement subordonné et les prêts en devises de sorte que l'exposition résiduelle au risque de change ne soit pas significative. Les placements de capital de risque sont couverts à la suite d'un événement de liquidité. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 8, *Instruments financiers dérivés*.

Risque de marché de capital de risque

L'imprévisibilité des marchés financiers ainsi que la présence et l'appétit des acheteurs dictent le moment où BDC se départit de ses placements de capital de risque. Ce moment se répercute à son tour sur la valeur de ses placements de capital de risque. Pour gérer ce risque, BDC a recours à un processus de sélection rigoureux de placements et collabore étroitement avec les sociétés bénéficiant de ses investissements. BDC diminue également le risque de ses placements de capital de risque et du plan d'action pour le capital de risque en recourant à des évaluations prudentes lors de l'acquisition de participations dans des entreprises, en réalisant des coinvestissements avec d'autres investisseurs de capital de risque et en surveillant les placements de façon régulière.

Les comités du risque internes, composés de membres de la direction, examinent toutes les opérations de placement et les approuvent à l'intérieur des limites qui leur ont été déléguées. Si le montant d'un placement recommandé dépasse ces limites, ces comités le transmettent au Comité du capital de risque et d'investissement du conseil pour approbation.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que BDC soit incapable de dégager les fonds nécessaires pour faire face à tous ses engagements contractuels lorsqu'ils arrivent à échéance. Les paiements contractuels de BDC visent : i) le remboursement de la dette, ii) les décaissements en temps voulu pour les prêts consentis, les placements et les titres adossés à des créances mobilières et, iii) le paiement des dividendes et les charges opérationnelles et administratives.

23. Gestion du risque (suite)

Risque de liquidité (suite)

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles des passifs financiers et les engagements sur la base des montants nominaux, qui peuvent différer des valeurs comptables.

	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance fixe	Total
Créditeurs et frais courus	64 710	32 256			96 966
Passifs dérivés[1]	2 501	2 501			5 002
Billets à court terme[2]	16 875 926				16 875 926
Billets à long terme[2]	152 578	252 037	224 398		629 013
Autres passifs financiers	28 908				28 908
Engagements					
Prêts	2 250 670				2 250 670
Placements de financement subordonné	72 316				72 316
Placements de capital de risque[3]				360 069	360 069
Placements du plan d'action pour le capital de risque[3]				252 254	252 254
Titres adossés à des créances mobilières	297 000				297 000
Garanties	352 406				352 406
Total au 31 mars 2016	20 097 015	286 794	224 398	612 323	21 220 530

	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance fixe	Total
Créditeurs et frais courus	67 509	34 487			101 996
Passifs dérivés[1]	2 501	5 001			7 502
Billets à court terme[2]	15 463 311				15 463 311
Billets à long terme[2]	237 535	446 947	324 123		1 008 605
Autres passifs financiers	27 568				27 568
Engagements					
Prêts	2 255 240				2 255 240
Placements de financement subordonné	67 661				67 661
Placements de capital de risque[3]				337 082	337 082
Placements du plan d'action pour le capital de risque[3]				272 979	272 979
Titres adossés à des créances mobilières	227 000				227 000
Garanties	31 660				31 660
Total au 31 mars 2015	18 379 985	486 435	324 123	610 061	19 800 604

(1) Les passifs dérivés reflètent les versements d'intérêts jusqu'à échéance des dérivés.
(2) Les billets à court terme et à long terme reflètent le montant nominal qui sera payé aux termes des ententes contractuelles.
(3) Les engagements sont principalement liés à la participation à des fonds dans lesquels BDC s'est légalement engagée à investir. Le calendrier d'investissement varie en fonction des exigences de placement de chaque fonds; ces placements devraient être réalisés au cours des prochains exercices.

23. Gestion du risque (suite)

Risque de liquidité (suite)

En raison de l'absence de marché actif, il peut s'avérer coûteux, voire impossible, de liquider les titres détenus par BDC dans les portefeuilles de placements, ce qui pourrait également nuire à la continuité des activités normales à court terme. Pour éviter que des problèmes de liquidité ne perturbent le cours de ses activités, BDC fait en sorte que les liquidités soient investies dans des titres très liquides et de grande qualité, qui peuvent être vendus à un large éventail de contreparties sans escompte important.

L'objectif de gestion du risque de liquidité de BDC est de limiter le risque en :

- prévoyant un niveau minimum d'actifs à court terme par rapport aux passifs à court terme pour couvrir le risque d'engagement, le risque de marché, le risque systémique et le risque opérationnel;
- réduisant au minimum le solde de trésorerie improductif de l'encaisse; et
- réalisant un rendement sur actifs liquides supérieur aux coûts tout en protégeant le capital de BDC.

La Politique de gestion des risques de trésorerie établit les critères de tolérance au risque et confie au service de la Trésorerie de BDC le pouvoir de négocier les produits approuvés selon les limites liées à des mesures données. La politique régit les exigences en matière de gestion, d'évaluation, de surveillance et d'établissement de rapports relatifs aux liquidités. Le paragraphe 18(3) de la loi sur la BDC définit les instruments financiers dans lesquels les liquidités peuvent être investies.

Les pratiques et processus de gestion des liquidités de BDC renforcent ses stratégies d'atténuation des risques en attribuant des niveaux prudents de liquidité et en définissant des exigences en matière de concentration et d'échéance, qui sont présentées ci-dessous :

- Le niveau minimum de liquidité devrait au moins couvrir les sorties nettes prévues pour les cinq prochains jours ouvrables. Le niveau maximum de liquidité devrait être inférieur aux sorties nettes prévues pour les 15 prochains jours ouvrables.
- D'après l'exigence en matière d'échéance, 75 % des liquidités totales doivent être investies dans des titres qui arrivent à échéance au plus tard dans 100 jours.
- D'après l'exigence en matière de concentration, 50 % au plus du portefeuille peut être investi dans des titres émis ou garantis par les provinces canadiennes.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie reçus des contreparties de dérivés pour couvrir le risque de crédit d'après la Credit Support Annex des conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association ne font pas partie du niveau ou des limites de liquidité. Au 31 mars 2016, la valeur comptable de ces garanties s'élevait à 866 $ (384 $ au 31 mars 2015).

Les tableaux qui suivent présentent les résultats de la gestion du risque de liquidité de BDC.

Niveau de liquidité (en millions de dollars canadiens)

	Minimum	Réel	Maximum
Au 31 mars 2016	162	650	1 355
Au 31 mars 2015	364	657	1 432

Limites d'échéance et de concentration	Limites	31 mars 2016	31 mars 2015
Trésorerie et équivalents de trésorerie ayant des échéances de moins de 100 jours	Min. 75 %	100 %	100 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans les provinces canadiennes	Max. 50 %	0 %	0 %

Le groupe de la Gestion des risques de trésorerie repère, mesure et contrôle quotidiennement ces limites de liquidité. Il rapporte au conseil d'administration les écarts par rapport aux limites de liquidité et décide si ces limites sont toujours valides ou s'il faut changer les hypothèses et les limites compte tenu des évolutions internes et externes. Ce processus assure un lien étroit entre les risques de liquidité, de marché et de crédit.

24.

Informations complémentaires sur l'état consolidé des résultats

Informations complémentaires sur les instruments financiers

	JVRN[1]		Autre classement des instruments financiers		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Produits d'intérêts[2]	63 097	60 346	1 028 800	1 010 095	1 091 897	1 070 441
Charges d'intérêts	3 603	5 996	71 953	121 170	75 556	127 166
Frais et autres produits	31 588	28 457	16 967	15 310	48 555	43 767

(1) Juste valeur par le biais du résultat net.
(2) Les produits d'intérêts incluent un montant de 32 637 $ pour les prêts douteux en 2016 (35 663 $ en 2015).

	JVRN[1]						2016
	Détenus à des fins de transaction	Désignés comme étant à la JVRN	Disponibles à la vente	Couvertures des flux de trésorerie	Prêts et créances	Autres passifs financiers	Total
Total des profits (pertes)							
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	–	(5 991)	–	–	–	–	(5 991)
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	(72)	854	–	175	–	–	957
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	–	86 020	–	–	–	–	86 020
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	–	8 305	–	–	–	–	8 305
Profits (pertes) nets latents sur autres instruments financiers	(6 838)	10 299	–	16	–	36	3 513
	(6 910)	99 487	–	191	–	36	92 804

	JVRN[1]						2015
	Détenus à des fins de transaction	Désignés comme étant à la JVRN	Disponibles à la vente	Couvertures des flux de trésorerie	Prêts et créances	Autres passifs financiers	Total
Total des profits (pertes)							
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	–	(35 064)	–	–	–	–	(35 064)
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	(5 926)	–	–	641	–	–	(5 285)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	–	37 217	–	–	–	–	37 217
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	–	27 974	–	–	–	–	27 974
Profits (pertes) nets latents sur autres instruments financiers	1 020	(2 809)	–	(287)	–	–	(2 076)
	(4 906)	27 318	–	354	–	–	22 766

(1) Juste valeur par le biais du résultat net.

24. Informations complémentaires sur l'état consolidé des résultats (suite)

Autres informations complémentaires

	2016	2015
Salaires et avantages du personnel		
Salaires et autres avantages	269 496	253 095
Charge au titre des régimes à prestations définies (note 19)	61 600	52 085
	331 096	305 180
Autres charges		
Honoraires professionnels et de sous-traitance	37 123	37 176
Ordinateurs et logiciels, y compris dotations aux amortissements	29 296	24 241
Communications, publicité et promotion	15 749	13 554
Autres	23 381	22 654
	105 549	97 625

25.

Informations sectorielles

BDC compte six secteurs, décrits ci-dessous, qui correspondent aux six secteurs d'activité de la Banque. Chaque secteur d'activité offre différents produits et services et est géré séparément selon la structure de gestion et la structure interne de présentation de l'information financière de BDC.

Les activités de chaque secteur à présenter sont résumées ci-dessous.

> **Financement** offre des prêts garantis, partiellement garantis et non garantis avec une attention particulière sur les petites et moyennes entreprises dans l'ensemble du Canada.

> **Capital de croissance et transfert d'entreprise** offre du financement subordonné sous forme de financement souple par emprunt, avec ou sans droit de conversion, ainsi que par capitaux propres.

> **Capital de risque** offre des placements pour couvrir chaque étape du cycle de développement d'une entreprise technologique – du prédémarrage à l'expansion. BDC fait aussi des investissements indirects au moyen de fonds d'investissement de capital de risque.

> **BDC Avantage** soutient les entreprises à impact élevé en leur proposant des services de consultation, des programmes de groupe et d'autres services en lien avec les activités commerciales.

> **Titrisation** achète des placements dans des titres adossés à des créances mobilières dans le cadre de la Plateforme de financement pour prêteurs indépendants (PFPI, anciennement le Fonds multicédant à vendeurs multiples pour petits émetteurs). Ces titres sont garantis par des prêts et des baux relatifs à des véhicules et à du matériel, ainsi que par des prêts sur stocks. BDC offre aussi des prêts entièrement garantis à de petites et moyennes entreprises de financement et de crédit-bail.

> **Plan d'action pour le capital de risque** appuie la création de grands fonds de fonds dirigés par le secteur privé et soutient également des fonds existants très performants en partenariat avec des investisseurs institutionnels, des sociétés qui sont des investisseurs stratégiques ainsi que les provinces intéressées.

Les hypothèses et les méthodes utilisées dans le cadre de la présentation de l'information de BDC sont revues périodiquement par la direction, qui s'assure qu'elles restent valables. Les principales méthodes d'affectation de BDC sont décrites ci-après.

25. Informations sectorielles (suite)

Les charges d'intérêts sont affectées à chaque secteur en fonction de son portefeuille d'activité et du capital qui lui est attribué. L'affectation du capital aux secteurs d'activité de BDC est conforme au processus d'évaluation interne de la Banque en matière de suffisance du capital et est constamment ajustée en fonction des risques économiques de chaque secteur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 22, *Gestion du capital*.

Les charges opérationnelles et administratives incluent les coûts engagés directement par les secteurs d'activité. Les coûts indirects à l'échelle de l'entreprise sont attribués à chaque secteur en fonction du cadre interne de présentation de l'information de la direction.

Les portefeuilles de prêts et de placements sont gérés séparément selon les secteurs d'activité de BDC. Aucun autre actif ou passif n'est géré par secteur.

Les tableaux suivants présentent les informations financières relatives à chacun des secteurs.

							31 mars 2016
	BDC	Financement	Capital de croissance et transfert d'entreprise	Capital de risque	BDC Avantage	Titrisation	Plan d'action pour le capital de risque
Produits d'intérêts	1 091 897	1 020 092	62 717	–	–	9 088	–
Charges d'intérêts	75 556	66 918	4 615	–	–	4 023	–
Produits (charges) d'intérêts nets	1 016 341	953 174	58 102	–	–	5 065	–
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(5 991)	–	394	(6 385)	–	–	–
Produits de consultation	16 402	–	–	–	16 402	–	–
Frais et autres produits	48 555	16 673	26 922	3 914	351	357	338
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	957	1 029	–	(72)	–	–	–
Produits (pertes) nets	1 076 264	970 876	85 418	(2 543)	16 753	5 422	338
Dotation à la provision pour pertes sur prêts	(160 909)	(160 909)	–	–	–	–	–
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	86 020	–	475	81 619	–	(32)	3 958
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	8 305	–	–	8 376	–	–	(71)
Profits (pertes) nets latents sur autres instruments financiers	3 513	3 287	–	226	–	–	–
Résultat (perte) avant charges opérationnelles et administratives	1 013 193	813 254	85 893	87 678	16 753	5 390	4 225
Salaires et avantages du personnel	331 096	254 249	27 434	14 323	32 355	1 916	819
Locaux et équipement	38 817	32 674	1 742	1 774	2 456	117	54
Autres charges	105 549	84 537	3 020	4 141	13 511	272	68
Charges opérationnelles et administratives	475 462	371 460	32 196	20 238	48 322	2 305	941
Résultat (perte) net	537 731	441 794	53 697	67 440	(31 569)	3 085	3 284
Résultat (perte) net attribuable :							
À l'actionnaire de BDC	535 448	441 794	49 162	69 692	(31 569)	3 085	3 284
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2 283	–	4 535	(2 252)	–	–	–
Résultat (perte) net	537 731	441 794	53 697	67 440	(31 569)	3 085	3 284
Portefeuille des secteurs d'activité au 31 mars[1]	22 044 536	19 703 039	751 404	928 000	–	524 425	137 668

(1) Le portefeuille de titrisation à la clôture de la période comprenait 14 667 $ en prêts et 509 758 $ en titres adossés à des créances mobilières.

25. Informations sectorielles (suite)

							31 mars 2015
	BDC	Financement	Capital de croissance et transfert d'entreprise	Capital de risque	BDC Avantage	Titrisation	Plan d'action pour le capital de risque
Produits d'intérêts	1 070 441	1 002 171	60 008	–	–	8 262	–
Charges d'intérêts	127 166	117 396	7 442	–	–	2 328	–
Produits (charges) d'intérêts nets	943 275	884 775	52 566	–	–	5 934	–
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(35 064)	2	(23 010)	(12 056)	–	–	–
Produits de consultation	17 044	–	–	–	17 044	–	–
Frais et autres produits	43 767	15 239	26 512	1 671	–	71	274
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	(5 285)	641	–	(5 926)	–	–	–
Produits (pertes) nets	963 737	900 657	56 068	(16 311)	17 044	6 005	274
Dotation à la provision pour pertes sur prêts	(95 923)	(95 923)	–	–	–	–	–
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	37 217	–	9 523	31 305	–	(20)	(3 591)
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	27 974	–	–	27 974	–	–	–
Profits (pertes) nets latents sur autres instruments financiers	(2 076)	(3 863)	–	1 787	–	–	–
Résultat (perte) avant charges opérationnelles et administratives	930 929	800 871	65 591	44 755	17 044	5 985	(3 317)
Salaires et avantages du personnel	305 180	237 766	22 510	15 420	27 168	1 574	742
Locaux et équipement	37 434	31 970	1 511	1 759	2 025	105	64
Autres charges	97 625	77 707	3 045	4 308	12 096	341	128
Charges opérationnelles et administratives	440 239	347 443	27 066	21 487	41 289	2 020	934
Résultat (perte) net	490 690	453 428	38 525	23 268	(24 245)	3 965	(4 251)
Résultat (perte) net attribuable :							
À l'actionnaire de BDC	490 516	453 428	36 301	25 318	(24 245)	3 965	(4 251)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	174	–	2 224	(2 050)	–	–	–
Résultat (perte) net	490 690	453 428	38 525	23 268	(24 245)	3 965	(4 251)
Portefeuille des secteurs d'activité au 31 mars[1]	20 221 867	18 410 941	642 810	709 639	–	410 834	47 643

(1) Le portefeuille de titrisation à la clôture de la période comprenait 3 103 $ en prêts et 407 731 $ en titres adossés à des créances mobilières..

26.

Garanties et passifs éventuels

Garanties financières

Garanties

BDC émet des « lettres de crédit, des garanties de prêts et des garanties de portefeuille » (garanties) afin de soutenir les entreprises. Selon les termes de ces garanties, BDC doit effectuer des remboursements à des tiers si les clients sont incapables de remplir leurs engagements contractuels. Les exigences concernant les garanties concordent avec celles qui sont applicables aux prêts de BDC. Les honoraires d'administration sont calculés de façon linéaire sur la durée de vie de l'instrument et sont comptabilisés en frais et autres produits dans l'état consolidé des résultats. L'obligation contractuelle maximale aux termes des garanties s'établissait à 352,4 millions de dollars au 31 mars 2016 (31,7 millions de dollars au 31 mars 2015) et les durées actuelles arrivent à échéance dans un délai de 163 mois (39 mois au 31 mars 2015). Toutefois, en date du 31 mars 2016, l'exposition réelle était de 17,8 millions de dollars (contre 13,8 millions de dollars à la même date l'an dernier).

Ces garanties financières ont été initialement comptabilisées à la juste valeur à la date où elles ont été accordées. La juste valeur était réputée nulle, car toutes les garanties ont été conclues dans des conditions de concurrence normale et aucun honoraire n'a été reçu initialement. De plus, aucune créance pour les honoraires prévus n'a été comptabilisée. La comptabilisation subséquente d'un passif survient uniquement s'il devient plus probable qu'improbable que le client ne respectera pas ses engagements contractuels. Au 31 mars 2016 et au 31 mars 2015, aucun passif n'a été comptabilisé au titre de ces garanties dans l'état consolidé de la situation financière de BDC.

Ententes d'indemnisation

Dans le cours normal de ses activités, BDC conclut de nombreux contrats prévoyant des indemnisations, tels que les contrats d'achat, les contrats d'emploi, les contrats de service et les contrats de location. Dans ces contrats, BDC peut indemniser les contreparties à l'égard de certains aspects de sa conduite passée lorsque des tiers manquent à leurs engagements ou que certains événements surviennent : modifications aux lois et règlements (dont la législation fiscale), changements dans la situation financière de tiers, violation d'engagements et de garanties, éléments de passif non mentionnés, pertes provoquées par les actions de tiers ou résultant d'un litige amorcé par un tiers.

Ces obligations d'indemnisation varient selon la nature de chaque contrat. Dans bien des cas, ces contrats ne renferment aucun montant ni limite prédéterminés, et il est difficile de prédire à quel moment, le cas échéant, auront lieu les événements susceptibles de déclencher une obligation de paiement. La nature des clauses d'indemnisation empêche BDC de faire une évaluation raisonnable du montant maximal potentiel qui pourrait être payable aux contreparties. Historiquement, BDC n'a jamais versé de paiements significatifs en vertu de ces indemnisations. Au 31 mars 2016 et au 31 mars 2015, il n'y avait aucune provision importante au titre des indemnisations.

Passifs éventuels

BDC fait l'objet de poursuites judiciaires découlant du cours normal de ses activités. La direction est d'avis que dans l'éventualité où BDC serait tenue responsable dans le cadre d'une ou de plusieurs de ces poursuites, le montant global du passif qui en résulterait ne serait pas significatif.

27.

Engagements

Prêts et placements

Prêts

Les montants non déboursés sur les prêts autorisés s'établissaient à 2 250 670 $ au 31 mars 2016 (669 248 $ à taux fixe et 1 581 422 $ à taux flottant) et devraient être déboursés au cours des 12 prochains mois. Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré est de 4,4 % sur les engagements relatifs aux prêts (4,6 % au 31 mars 2015). Les tableaux suivants présentent les montants non déboursés sur les prêts autorisés par région et par secteur d'activité.

Engagements selon la répartition géographique	31 mars 2016	31 mars 2015
Terre-Neuve-et-Labrador	63 612	88 431
Île-du-Prince-Édouard	544	525
Nouvelle-Écosse	34 865	55 930
Nouveau-Brunswick	19 884	22 499
Québec	545 850	545 479
Ontario	685 774	643 218
Manitoba	55 091	67 579
Saskatchewan	53 655	66 173
Alberta	546 708	568 549
Colombie-Britannique	240 861	193 659
Yukon	1 298	2 172
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	2 528	1 026
Total	2 250 670	2 255 240

Engagements selon le secteur d'activité	31 mars 2016	31 mars 2015
Fabrication	572 285	519 240
Commerce de gros et de détail	291 608	319 899
Tourisme	278 287	322 222
Construction	268 499	247 874
Ressources	258 051	254 214
Industries de services	229 252	248 614
Transport et entreposage	172 942	91 765
Immeubles commerciaux	70 284	103 386
Autres	109 462	148 026
Total	2 250 670	2 255 240

Placements de financement subordonné

Les montants non déboursés sur les placements autorisés de financement subordonné s'établissaient à 72 316 $ au 31 mars 2016 (32 340 $ à taux fixe et 39 976 $ à taux flottant) et devraient être déboursés au cours des 12 prochains mois. Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré est de 10,8 % sur les engagements relatifs aux placements de financement subordonné (9,9 % au 31 mars 2015), excluant le rendement autre qu'en intérêts. Les tableaux suivants présentent les montants non déboursés sur les placements autorisés de financement subordonné par région et par secteur d'activité.

Engagements selon la répartition géographique	31 mars 2016	31 mars 2015
Terre-Neuve-et-Labrador	1 209	255
Nouvelle-Écosse	750	–
Québec	15 131	23 570
Ontario	35 571	32 556
Saskatchewan	–	4 400
Alberta	16 200	2 650
Colombie-Britannique	3 455	4 230
Total	72 316	67 661

27. Engagements (suite)

Prêts et placements (suite)

Placements de financement subordonné (suite)

Engagements selon le secteur d'activité[1]	31 mars 2016	31 mars 2015
Fabrication	28 796	19 350
Ressources	14 750	5 600
Industries de services	9 720	18 738
Industries de l'information	8 425	4 061
Tourisme	3 900	–
Commerce de gros et de détail	2 675	9 832
Transport et entreposage	2 400	300
Construction	1 650	4 780
Autres	–	5 000
Total	72 316	67 661

(1) Certains chiffres comparatifs ont été ajustés en fonction des groupements par secteur d'activité pour 2016.

Placements de capital de risque

Les montants non déboursés sur les placements autorisés de capital de risque sont liés aux secteurs d'activité ci-dessous.

Engagements selon le secteur d'activité	31 mars 2016	31 mars 2015
Biotechnologie et pharmacologie	16 030	3 671
Électronique	4 811	1 205
Médecine et soins de santé	4 000	7 000
Technologie de l'information	1 914	3 750
Industriel	–	1 000
	26 755	16 626
Fonds	333 314	320 456
Total	360 069	337 082

Placements du plan d'action pour le capital de risque

Les montants non déboursés sur les placements autorisés du plan d'action pour le capital de risque s'établissaient à 252 254 $ au 31 mars 2016 (272 979 $ au 31 mars 2015).

Titres adossés à des créances mobilières

Les montants non déboursés sur les titres adossés à des créances mobilières autorisés s'établissaient à 297 000 $ au 31 mars 2016 (227 000 $ au 31 mars 2015).

Immobilisations incorporelles

Au 31 mars 2016 et au 31 mars 2015, il n'y avait pas d'engagements contractuels importants pour l'acquisition de systèmes et d'applications logicielles.

Immobilisations corporelles

Au 31 mars 2016 et au 31 mars 2015, il n'y avait pas d'engagements contractuels importants pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.

27. Engagements (suite)

Contrats de location

BDC a conclu un certain nombre de contrats de location pour fournir des locaux à son siège social et à ses centres d'affaires. Les paiements minimaux futurs au titre de la location ainsi que le coût des services exigibles de BDC en vertu des contrats de location simple de locaux s'établissent approximativement comme suit.

	31 mars 2016	31 mars 2015
Moins d'un an	28 529	28 041
De 1 à 5 ans	87 860	87 272
Après 5 ans	184 305	20 734
Total	300 694	136 047

Au cours de l'exercice, les paiements de location comptabilisés en charges se sont élevés à 26,7 millions de dollars (26,3 millions de dollars en 2015). Ce montant est composé des paiements minimaux exigibles. Aucun paiement important au titre de la sous-location ou de loyers conditionnels n'a été effectué ou reçu.

28.

Transactions entre parties liées

BDC est une société d'État qui appartient entièrement au gouvernement du Canada et qui rend des comptes au ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique. Elle est aussi liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. La Banque conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, en vertu de modalités similaires à celles qui s'appliquent aux parties non liées.

Les régimes à prestations définies mentionnés à la note 19, *Actif ou passif net au titre des prestations définies*, sont également des parties liées. Les transactions de BDC avec ces fonds comprennent les cotisations versées aux régimes, qui sont présentés dans la note 19. BDC n'a aucune autre transaction et aucun autre solde en lien avec ces régimes à prestations définies.

Emprunts auprès du ministère des Finances

Durant les périodes de présentation de l'information financière, BDC a emprunté des fonds à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Finances. Ces emprunts respectent la LGFP et la *Loi sur la Banque de développement du Canada* et sont conformes : i) au plan d'emprunt de BDC, approuvé par le ministre des Finances, et ii) au Programme d'emprunt des sociétés d'État.

Le tableau suivant présente les transactions et les soldes impayés relatifs aux emprunts auprès du ministère des Finances. Pour de plus amples renseignements sur les billets à court et à long terme, se reporter à la note 18, *Emprunts*.

	Billets à court terme		Billets à long terme		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Solde à l'ouverture de l'exercice	15 435 363	14 050 567	244 256	274 546	15 679 619	14 325 113
Variation nette des billets à court terme	1 412 000	1 386 000	–	–	1 412 000	1 386 000
Variation nette des intérêts courus	(427)	(1 204)	(304)	(191)	(731)	(1 395)
Émission de billets à long terme	–	–	–	154 600	–	154 600
Remboursement de billets à long terme	–	–	(145 600)	(184 699)	(145 600)	(184 699)
Solde à la clôture de l'exercice	16 846 936	15 435 363	98 352	244 256	16 945 288	15 679 619

Au cours de l'exercice, BDC a enregistré 76,2 millions de dollars de charges d'intérêts relatives à ces emprunts (127,0 millions de dollars en 2015). De plus, aucun emprunt auprès du ministère des Finances n'a été racheté en 2016 (les emprunts auprès du ministère des Finances rachetés ont entraîné une perte nette réalisée de 0,5 million de dollars en 2015).

28. Transactions entre parties liées (suite)

Principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes qui ont l'autorité et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de BDC. Les *membres du conseil d'administration* comptent parmi les principaux dirigeants. Le tableau suivant présente la charge de rémunération des principaux dirigeants.

	2016	2015
Salaires et avantages du personnel à court terme	4 529	4 035
Avantages postérieurs à l'emploi	1 229	1 058
Autres avantages à long terme	827	1 251
Total	6 585	6 344

Les prêts ou placements suivants ont été approuvés par le conseil d'administration de BDC, car un de ses membres est un administrateur ou un dirigeant du client de BDC ou détient une participation dans cette entreprise. Ces membres du conseil ont informé le conseil de leur participation, n'étaient pas présents lorsque le prêt ou le placement a été discuté et n'ont pas voté sur la résolution du conseil d'administration recommandant l'approbation de la transaction connexe.

Nom du client	Montant du prêt ou du placement
Kira Talent Inc.	200
TravelEdge ULC	200
Total	400

Filiales et entreprises associées

La relation entre BDC et ses filiales correspond à la définition d'une partie liée. Toutes les transactions entre la Banque et ses filiales ont été éliminées lors de la consolidation et, par conséquent, ne sont pas présentées comme des transactions entre parties liées.

Dans le cours normal de ses activités, BDC fournit certains services à des entreprises associées, notamment du financement et des placements de type capitaux propres. Ces transactions correspondent à la définition des transactions entre parties liées et sont conclues dans des conditions équivalentes à celles de transactions conclues dans des conditions de concurrence normale.

29.

Chiffres comparatifs

BDC a examiné la définition de certaines charges à porter aux postes Salaires et avantages du personnel, Locaux et équipement et Autres charges de l'état consolidé des résultats. À la suite de cet examen, BDC a reclassé certaines charges, comme suit :

> les charges relatives aux salaires et avantages du personnel présentées sous Autres charges au 31 mars 2015 passent au poste Salaires et avantages du personnel dans l'état consolidé des résultats;

> les charges figurant sous Autres charges au 31 mars 2015 passent au poste Locaux et équipement dans l'état consolidé des résultats afin de présenter sous le même poste toutes les charges relatives aux locaux et à l'équipement;

> les charges figurant sous Locaux et équipement au 31 mars 2015 passent au poste Autres charges dans l'état consolidé des résultats afin de présenter sous le même poste tous les coûts relatifs aux ordinateurs et aux logiciels.

Ces reclassements n'ont pas eu d'impact sur le total des charges opérationnelles et administratives présentées dans l'état consolidé des résultats et sont récapitulés dans le tableau ci-dessous.

État consolidé des résultats	Exercice terminé le 31 mars 2015		
	Comptabilisation antérieure	Reclassement	Reclassé
Salaires et avantages du personnel	303 527	1 653	305 180
Locaux et équipement	46 171	(8 737)	37 434
Autres charges	90 541	7 084	97 625
Charges opérationnelles et administratives	440 239	–	440 239

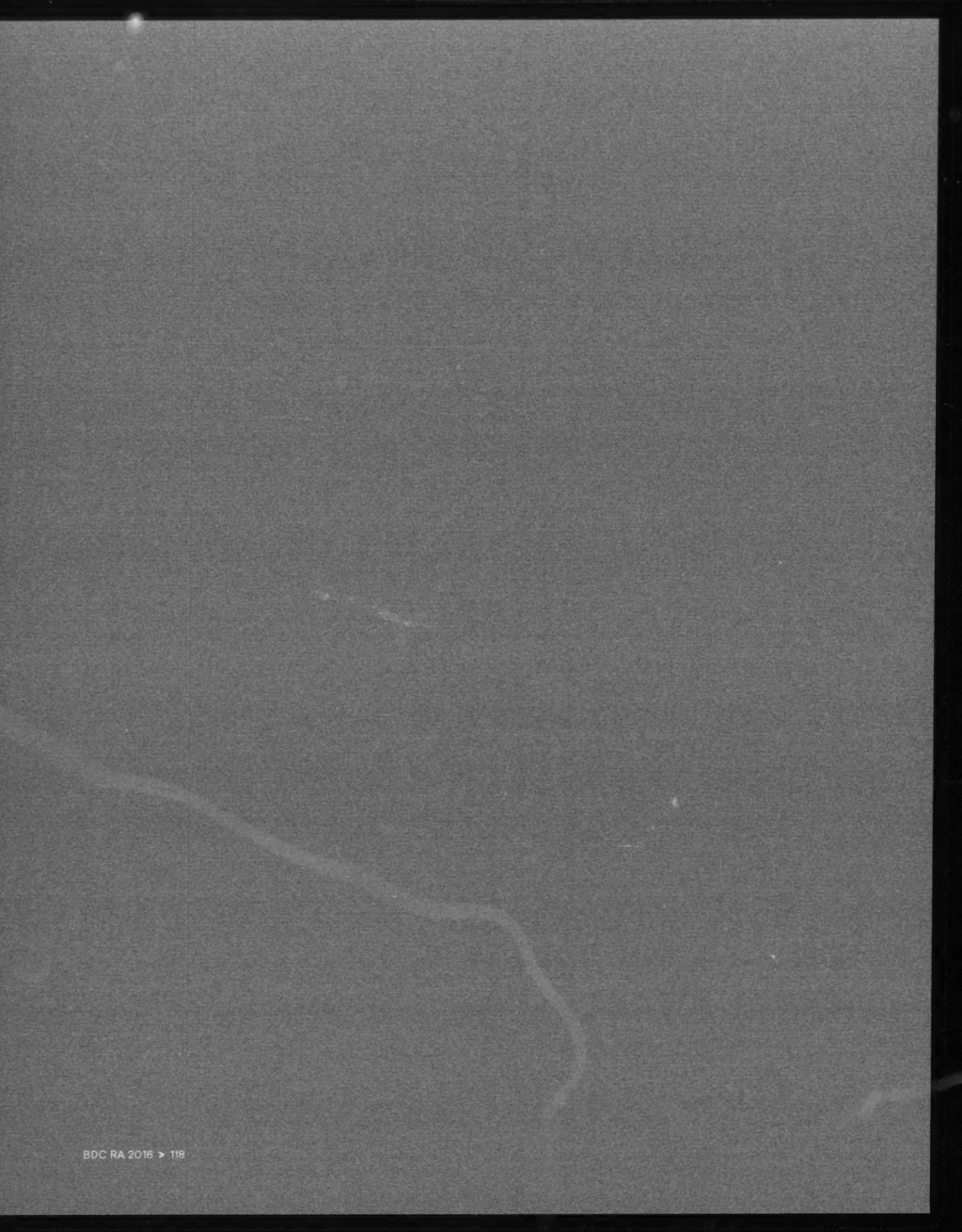

Gouvernance d'entreprise

Comités 122
Conseil d'administration 126
Équipe de la direction 127

BDC peut compter sur une structure de gouvernance d'entreprise robuste et efficace pour conserver la confiance de ses parties prenantes les plus importantes, nommément les entrepreneurs, ses employés, le public et son actionnaire.

Nous atteignons des normes élevées de gouvernance grâce à une compréhension claire de notre mandat, à des rôles bien définis, à un leadership fort et à l'harmonisation de notre cadre de gouvernance d'entreprise depuis le conseil d'administration jusqu'au niveau opérationnel.

Cadre de gouvernance d'entreprise de BDC

Lois fédérales et lignes directrices du Conseil du Trésor

Nos principales lignes directrices découlent de trois sources. La *Loi sur la Banque de développement du Canada* définit la mission, les pouvoirs et les fonctions de BDC. La *Loi sur la gestion des finances publiques* établit le régime de contrôle et de responsabilisation des sociétés d'État. Enfin, les règlements administratifs de BDC prescrivent les règles de fonctionnement de la Banque.

Nous consultons le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour obtenir des avis sur les pratiques en matière de gouvernance du secteur public. BDC respecte ou dépasse toutes les normes de gouvernance recommandées par le Conseil du Trésor. Nous comparons aussi nos façons de faire aux pratiques exemplaires de gouvernance d'entreprise et de gestion du risque en vigueur dans le secteur des services financiers et actualisons notre cadre de gouvernance d'entreprise comme il convient.

Gouvernance du conseil

Notre conseil d'administration établit l'orientation stratégique de BDC et rend la haute direction responsable d'exécuter le mandat statutaire de la Banque tout en respectant son rôle complémentaire. Le mandat du conseil d'administration, le Code de conduite du conseil d'administration et les mandats des comités du conseil définissent le cadre de gouvernance d'entreprise, le rôle d'intendance, le pouvoir décisionnel et la responsabilité du conseil. Celui-ci se compose d'administrateurs dévoués et appliqués dont l'expertise, l'intégrité et l'engagement à l'égard d'une conduite des affaires conforme à l'éthique transforment les principes en actions qui renforcent la confiance de nos parties prenantes. Les membres du conseil d'administration possèdent collectivement l'ensemble requis de compétences et d'expérience pour s'acquitter de leur rôle d'intendance. Ils apportent des points de vue variés, qui nous aident à répondre aux objectifs et aux aspirations de nos clients.

Tous les comités du conseil procèdent à des vérifications approfondies dans leurs domaines de responsabilité respectifs et en rendent compte régulièrement au conseil d'administration. Le conseil et ses comités évaluent aussi régulièrement leur efficacité et effectuent des évaluations entre pairs. À l'exception du président et chef de la direction, tous les administrateurs sont indépendants de la direction. Les rôles et les responsabilités distincts du président du conseil et du président et chef de la direction reflètent les pratiques exemplaires existantes. Les membres du conseil collaborent très étroitement avec la direction de l'entreprise. Ils tiennent aussi régulièrement des réunions à huis clos – auxquelles la direction n'assiste pas – ainsi qu'avec les responsables des fonctions de surveillance du risque.

Gouvernance en matière de risque

Le principal défi de BDC consiste à promouvoir son rôle de banque de développement qui soutient les entrepreneurs – ce qui comporte intrinsèquement des risques – tout en gérant prudemment le risque et en demeurant financièrement viable. Le conseil d'administration travaille en étroite collaboration avec la direction pour instituer une culture du risque appropriée et en assurer le suivi. Au cours de l'exercice, le conseil et la direction ont effectué une analyse approfondie du cadre de gouvernance en matière de risque de BDC afin de rendre son modèle de gestion du risque conforme aux pratiques exemplaires du marché. Cette démarche a commencé par un renforcement du mandat du conseil d'administration et des mandats des comités. L'exercice a permis de préciser le rôle principal du Comité du conseil du risque, qui consiste en priorité à identifier, à évaluer et à gérer les risques. La politique en matière de délégation de pouvoirs a été révisée pour redéfinir les niveaux d'approbation en fonction des critères de risque. Nous continuons d'améliorer la gestion du risque de l'entreprise afin de refléter notre modèle à trois lignes de défense ainsi que l'évolution de notre énoncé sur l'appétit pour le risque.

Transparence et éthique

Les administrateurs, les dirigeants et les employés de BDC adhèrent aux normes d'éthique des affaires et de gouvernance d'entreprise les plus élevées, et les opérations et activités de la Banque se caractérisent par une culture de gouvernance ouverte et éthique. Le Code de conduite du conseil d'administration et le Code de conduite, d'éthique et de valeurs des employés établissent des principes en matière d'éthique à tous les niveaux de l'organisation. Ces documents sont appuyés par des politiques relatives aux transactions personnelles, à la divulgation des actes répréhensibles et à la lutte contre la fraude, le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes. Des processus rigoureux sont en place pour gérer les conflits d'intérêts. Chaque année, les administrateurs et les employés déclarent qu'ils ont lu, compris et respecté nos codes de conduite.

Supervision du gouvernement

Le Parlement reçoit chaque année une mise à jour du Plan d'entreprise quinquennal de BDC qui a été approuvé par le conseil d'administration, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique. Le Parlement reçoit également le rapport annuel de BDC, qui contient les états financiers audités à la fois par le vérificateur général du Canada et un cabinet d'auditeurs externes.

Le vérificateur général du Canada effectue, au moins tous les dix ans, un examen spécial de BDC. Cet examen va au-delà des questions strictement financières et examine les systèmes et pratiques liés à l'économie, à l'efficience et à l'efficacité. Le prochain examen spécial doit normalement débuter en 2017. Tous les dix ans, le ministre examine les dispositions et l'application de la loi sur la BDC en consultation avec le ministre des Finances. Le dernier examen législatif a été réalisé en 2014.

Faits saillants concernant la gouvernance

Durant l'exercice, le conseil s'est employé principalement à fournir des opinions éclairées sur la gouvernance en matière de risque, les stratégies et le processus de recrutement d'un nouveau président et chef de la direction.

Le conseil a supervisé la mise en œuvre d'initiatives stratégiques telles que BDC Avantage, qui a mis à l'essai des services de mentorat et des services-conseils au profit des entreprises à impact élevé ainsi qu'un nouvel outil qui sera lancé à l'automne afin d'aider les entrepreneurs canadiens à améliorer leurs compétences. Le conseil d'administration a continué de suivre les nouvelles tendances sur les marchés du financement ainsi que le déploiement réussi du Plan d'action pour le capital de risque. Il a également fait la promotion d'initiatives destinées à améliorer la notoriété de la marque BDC, à atteindre un nombre accru de clients dans tout le Canada et à tirer parti des modifications apportées à la loi sur la BDC en 2014 en vue d'aider les clients à concurrencer sur la scène mondiale. Par ailleurs, la fonction de conformité de l'entreprise a continué de mettre en place son cadre de conformité réglementaire en s'inspirant des pratiques exemplaires dans ce domaine.

Le 19 juin 2015, nous avons salué le départ du président et chef de la direction de la Banque, M. Jean-René Halde, qui a pris sa retraite au terme de dix années de service dévoué et efficace au profit de l'entrepreneuriat au Canada. À l'occasion de divers événements, BDC a souligné sa contribution de même que la haute estime en laquelle le tenaient les employés, le conseil d'administration et l'actionnaire. Le président du conseil d'administration et plusieurs administrateurs ont participé au processus du Bureau du Conseil privé visant à recruter un nouveau président et chef de la direction. Le conseil a ainsi accueilli M. Michael Denham comme nouveau président et chef de la direction le 10 août 2015. M. Denham, qui a dirigé par le passé de grandes organisations pancanadiennes, apporte à BDC plus de 20 ans d'expérience en gestion d'entreprise. Il a été notamment président et chef de la direction d'AquaTerra Corporation, après avoir occupé des postes à la haute direction d'Accenture, de CGI et de Bombardier.

M. Denham a fait part de ses priorités : développer des solutions technologiques innovantes afin d'améliorer la prestation des services, de faciliter les interactions des clients avec la Banque et d'accélérer l'approbation des prêts; augmenter le nombre de centres d'affaires de BDC au Canada afin de rapprocher davantage de directeurs de comptes d'un plus grand nombre de clients; stimuler l'innovation et encourager les entrepreneurs à investir dans les nouvelles technologies; et aider plus d'entreprises à exporter et à se développer à l'international.

Enfin, le conseil d'administration a collaboré avec le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique afin de recommander des administrateurs potentiels. Nancy M. Laird, forte d'une vaste expérience dans les secteurs de l'énergie et des technologies, s'est jointe au conseil d'administration le 30 avril 2015, où elle siège au Comité d'investissement et au Comité de la vérification. Claude Mc Master fait partie du conseil d'administration depuis le 26 mars 2015. Il y est également membre du Comité d'investissement et du Comité de la vérification. M. Mc Master compte plus de 20 ans d'expérience dans l'entrepreneuriat, principalement dans les secteurs des technologies et des sciences de la vie. Ces deux nouveaux administrateurs remplacent Sue Fawcett et Rick Perkins, qui avaient tous deux accompli deux mandats au conseil d'administration de BDC.

Mandat du conseil d'administration

Le conseil d'administration assume les responsabilités suivantes :

- approuver l'orientation stratégique et le Plan d'entreprise, qui guident BDC dans l'accomplissement de son mandat d'intérêt public;
- établir les cibles de rendement et suivre les progrès;
- approuver le cadre d'appétit pour le risque, qui intègre l'énoncé sur l'appétit pour le risque, pour veiller à ce que BDC identifie et gère comme il convient les risques auxquels elle est exposée;
- veiller à ce que les normes de gouvernance d'entreprise les plus élevées soient respectées;
- établir les politiques de rémunération et veiller à ce qu'elles cadrent avec l'appétit pour le risque de BDC;
- examiner et approuver le plan de relève de la direction, tâche qui comprend l'approbation des nominations des membres de l'équipe de direction de l'entreprise;
- établir les objectifs du président et chef de la direction et évaluer son rendement;
- passer en revue les contrôles internes et les systèmes d'information de gestion de BDC;
- superviser les communications et la divulgation de l'information;
- superviser les régimes de retraite de BDC et établir les politiques et pratiques de financement de la caisse de retraite;
- approuver les activités de financement et d'investissement dont le montant dépasse les pouvoirs d'autorisation de la direction et superviser les services de financement et de consultation;
- assurer la complémentarité de l'approche marché de BDC et de ses activités.

Comités

Comité de la vérification

Président	Membres
Michael Calyniuk	Eric Boyko
	Edward Gordon
Nombre de réunions	Brian Hayward
6	Claude Mc Master

Le Comité de la vérification prône une culture d'entreprise globale qui favorise la production d'information financière de qualité et un comportement conforme aux règles d'éthique. Voici ses principales fonctions :

- examiner les états financiers annuels et trimestriels avant leur publication, conformément aux principes comptables, et donner des avis au conseil d'administration à cet égard;
- examiner le caractère adéquat et l'efficacité du cadre de contrôle interne et, tout particulièrement, des contrôles liés aux systèmes de rapports comptables et financiers importants;
- faire des recommandations pour la nomination, la destitution ou la planification de la relève du chef exécutif, Vérification;
- superviser les activités du chef exécutif, Vérification et de la fonction de vérification interne, et évaluer leur rendement;
- fournir des avis et faire des recommandations en ce qui a trait à la nomination et aux mandats des auditeurs et des examinateurs;
- examiner le champ d'action et le mandat des auditeurs et examinateurs, qui relèvent directement du Comité et doivent rendre compte au conseil;
- superviser les activités des auditeurs externes et évaluer leur rendement;
- superviser les activités de la fonction de conformité de l'entreprise, notamment en ce qui concerne la conformité réglementaire, et évaluer son rendement;
- superviser la gestion du capital ainsi que la suffisance du capital;
- superviser les normes d'intégrité et de conduite de BDC, y compris le processus de divulgation des actes répréhensibles et les rapports de l'ombudsman;
- examiner les dépenses des administrateurs et des membres de la direction de l'entreprise.

Comité du conseil du risque

Président	Membres
Robert H. Pitfield	Michael Calyniuk
	Samuel L. Duboc
Nombre de réunions	Shahir Guindi
26	Brian Hayward

Les principales fonctions de ce comité sont les suivantes :

- examiner et recommander à l'approbation du conseil l'ensemble des stratégies liées aux offres importantes de financement de BDC;
- identifier et gérer les principaux risques financiers, commerciaux et opérationnels auxquels BDC est exposée et surveiller la culture en matière de risque de la Banque;
- approuver l'énoncé sur l'appétit pour le risque de BDC, veiller à ce qu'il soit respecté et en évaluer l'efficacité, de même que les modèles et les limites connexes;
- superviser le travail du chef de la gestion des risques et des fonctions de supervision du risque;
- passer en revue périodiquement la Politique de gestion des risques de l'entreprise ainsi que les autres politiques relatives aux principaux risques, notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque stratégique, le risque d'atteinte à la réputation et le risque opérationnel;
- étudier les rapports et les indicateurs liés au profil de risque de BDC en ce qui concerne la gestion des risques de l'entreprise, la gestion du risque du portefeuille, la gestion et la suffisance du capital, les risques liés aux opérations de trésorerie et la sécurité des technologies de l'information, y compris les risques émergents et les dérogations aux politiques et à l'énoncé sur l'appétit pour le risque;
- approuver le cadre pour l'évaluation et l'approbation des nouvelles activités d'entreprise, à l'exception des activités de capital de risque, ainsi que de tout nouveau produit et service;
- examiner périodiquement le plan de continuité des affaires;
- approuver les prêts et les transactions qui dépassent les pouvoirs délégués à la direction de l'entreprise;
- examiner les politiques et les lignes directrices ayant trait à la délégation de pouvoirs pour l'ensemble des produits financiers, à l'exception des produits de capital de risque.

Comité de régie et de nomination

Président	Membres
Samuel L. Duboc	Michael Calyniuk
	Prashant Pathak
Nombre de réunions	Robert H. Pitfield
7	Mary-Alice Vuicic

Ce comité aide le conseil dans l'exercice de ses responsabilités de supervision de la gouvernance d'entreprise. Voici ses principales fonctions :

- examiner continuellement les pratiques exemplaires et les règlements en matière de gouvernance au Canada et, si nécessaire, recommander des changements à l'approche utilisée par BDC;
- revoir annuellement les politiques de gouvernance d'entreprise de BDC, y compris le Code de conduite du conseil d'administration et le Code de conduite, d'éthique et de valeurs des employés de BDC;
- évaluer annuellement le respect de ces politiques par le conseil;
- surveiller les procédures établies pour détecter et gérer tout conflit d'intérêts potentiel;
- procéder à un examen périodique du mandat, de la structure et de la composition du conseil et de ses comités;
- élaborer des critères de sélection pour le poste de président et chef de la direction;
- recommander au conseil, pour étude par le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, le renouvellement du mandat du président du conseil, du président et chef de la direction et des membres du conseil;
- retenir les services d'une agence de recrutement pour repérer des candidats aux postes de président du conseil, de président et chef de la direction et d'administrateur;
- examiner et approuver annuellement la liste des compétences que doivent posséder les administrateurs pour exercer leurs fonctions;
- élaborer des processus d'évaluation du rendement du conseil, de ses comités et de ses membres;
- veiller à ce qu'un programme d'orientation détaillé à l'intention des nouveaux administrateurs ainsi que des programmes de formation continue soient en place.

Comité des ressources humaines

Présidente	Membres
Mary-Alice Vuicic	Shahir Guindi
	Nancy M. Laird
Nombre de réunions	Prashant Pathak
8	Robert H. Pitfield
	Rosemary Zigrossi

Le 10 juin 2015, le Comité de placement des caisses de retraite a été dissous, et ses activités ont été transférées au Comité des ressources humaines.

Les principales fonctions du Comité des ressources humaines sont les suivantes :

- évaluer le ton donné par la direction de l'entreprise en ce qui a trait à l'intégrité et à l'éthique et examiner les politiques permettant de gérer efficacement le personnel;
- recommander au conseil d'administration la stratégie en matière de ressources humaines, y compris les objectifs clés et les plans en matière de ressources humaines ainsi que les besoins en effectif;
- analyser et, s'il y a lieu, soumettre à l'approbation du conseil d'administration, toute modification importante de la structure de l'organisation, y compris les nominations proposées par le chef de la direction et les autres comités aux fonctions de membre de l'équipe de direction de l'entreprise, de chef exécutif, Vérification, de chef de la gestion des risques et d'ombudsman;
- évaluer les objectifs, le rendement et les avantages sociaux du chef de la direction;
- examiner la rémunération des membres de la direction de l'entreprise;
- étudier et approuver la conception des politiques, programmes et plans de rémunération;
- approuver les mesures de rendement;
- recevoir et examiner les rapports d'évaluation actuarielle et les états financiers des régimes de retraite de BDC et recommander les cotisations de provisionnement;
- veiller à ce qu'un plan de relève valide soit en place pour tous les postes clés, notamment ceux de chef de la gestion des risques et de chef exécutif, Vérification;
- évaluer les risques associés aux ressources humaines, notamment en ce qui concerne le recrutement, la fidélisation, l'engagement et le rendement des employés;
- soumettre des recommandations au conseil d'administration sur les modifications à apporter aux régimes de retraite en matière de provisionnement et de conception;
- surveiller l'état de provisionnement des régimes de retraite;
- recommander au conseil d'administration les états financiers des fonds;
- formuler des avis à l'intention du conseil d'administration au sujet des stratégies de placement et de la composition de l'actif des fonds.

Comité d'investissement du conseil

Président	Membres
Prashant Pathak	Eric Boyko
	Edward Gordon
Nombre de réunions	Nancy M. Laird
27	Claude Mc Master
	Rosemary Zigrossi

Les principales fonctions de ce comité sont les suivantes :

- passer en revue périodiquement la politique en matière d'investissement et les autres politiques et processus touchant aux activités d'investissement;
- examiner et évaluer tous les risques associés aux investissements ainsi que leur gestion;
- passer en revue l'ensemble des stratégies, balises d'investissement et allocations en capital pour toutes les activités d'investissement importantes, y compris les activités de capital de risque et de capital-investissement;
- approuver les plans d'affaires des trois fonds de capital de risque internes, ainsi que les stratégies, les allocations en capital et les balises d'investissement en capital de risque;
- examiner les initiatives stratégiques visant à améliorer l'écosystème du capital de risque;
- examiner et recommander les délégations de pouvoirs;
- surveiller le rendement du portefeuille;
- approuver les investissements dont le montant dépasse les pouvoirs délégués à la direction de l'entreprise.

Les mandats des comités du conseil d'administration peuvent être consultés à l'adresse www.bdc.ca.

Vue d'ensemble des présences aux réunions du conseil et des comités

	Conseil			Vérification		CCR/CCCR[12]		Régie et nomination		Ressources humaines		Placement des caisses de retraite[13]		CIC		Réunions des comités		
Administrateurs	Présences	Total	%	Présences	Total	Présences	Total	Présences	Total	Présences	Total	Présences	Total	Présences	Total	Présences	Total	%
Samuel L. Duboc[1]	10	10	100 %	0	0	18	26	7	7	0	0	0	0	0	0	25	33	76 %
Eric Boyko[2]	5	10	50 %	4	6	14	23	0	0	0	0	0	0	18	27	36	56	64 %
Paul Buron[3]	1	1	100 %															100 %
Michael Calyniuk[4]	10	10	100 %	6	6	26	26	1	1	0	0	0	0	0	0	33	33	100 %
Michael Denham[5]	6	6	100 %															100 %
Sue Fawcett[6]	1	1	100 %	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1	2	3	4	5	80 %
Edward Gordon[7]	2	10	20 %	2	6	0	0	0	0	0	0	1	1	0	22	3	29	10 %
Shahir Guindi	9	10	90 %	0	0	21	26	0	0	7	8	0	0	0	0	28	34	82 %
Jean-René Halde[8]	2	2	100 %	0	0	4	7	0	0	0	0	0	0	3	5	7	12	58 %
Brian Hayward[4]	10	10	100 %	6	6	18	26	6	6	0	0	0	0	0	0	30	38	79 %
Nancy M. Laird[10]	8	9	89 %	0	0	0	0	0	0	4	6	0	0	18	22	22	28	79 %
Claude Mc Master[9]	8	10	80 %	4	4	0	0	0	0	0	0	0	0	19	22	23	26	88 %
Prashant Pathak	10	10	100 %	0	0	0	0	6	7	7	8	0	0	23	27	36	42	86 %
Robert H. Pitfield[11]	9	10	90 %	0	0	23	26	5	5	7	8	0	0	0	0	35	39	90 %
Mary-Alice Vuicic	9	10	90 %	0	0	0	0	6	7	7	8	0	0	0	0	13	15	87 %
Rosemary Zigrossi	10	10	100 %	0	0	0	0	0	0	6	6	1	1	26	27	33	34	97 %

(1) Le président du conseil d'administration, M. Samuel L. Duboc, est membre du Comité du conseil du risque et président du Comité de régie et de nomination. En tant que président du conseil, il a assisté régulièrement aux réunions d'autres comités du conseil pendant l'exercice.

(2) M. Eric Boyko a quitté ses fonctions de membre du Comité du conseil du risque (anciennement le Comité du conseil du crédit et du risque) le 10 février 2016.

(3) M. Paul Buron a été désigné pour agir en tant que président et chef de la direction le 19 juin 2015, poste qu'il a occupé jusqu'à l'entrée en fonction de M. Michael Denham, le 10 août 2015.

(4) Le 10 février 2016, M. Michael Calyniuk a été nommé président du Comité de la vérification et nommé également au Comité de régie et de nomination, en remplacement de M. Brian Hayward, qui continue de siéger au Comité de la vérification.

(5) Le 10 août 2015, M. Michael Denham a été nommé président et chef de la direction et membre du conseil d'administration. En tant que président et chef de la direction, il ne siège à aucun des comités, mais il assiste régulièrement à leurs réunions.

(6) M^me^ Sue Fawcett a terminé son mandat et a été remplacée par M^me^ Nancy M. Laird le 30 avril 2015.

(7) M. Edward Gordon a été nommé au Comité d'investissement du conseil le 10 juin 2015. Il a été absent pour cause de maladie.

(8) M. Jean-René Halde, auparavant président et chef de la direction de BDC, a pris sa retraite le 19 juin 2015.

(9) M. Claude Mc Master a été nommé au conseil d'administration le 26 mars 2015, en remplacement de M. Rick Perkins, ainsi qu'au Comité d'investissement du conseil et au Comité de la vérification le 10 juin 2015.

(10) M^me^ Nancy M. Laird a été nommée au conseil d'administration le 30 avril 2015, en remplacement de M^me^ Sue Fawcett, ainsi qu'au Comité d'investissement du conseil et au Comité des ressources humaines le 10 juin 2015.

(11) M. Robert H. Pitfield a été nommé au Comité de régie et de nomination le 10 juin 2015.

(12) Le 10 février 2016, le conseil d'administration a approuvé le changement de nom du Comité du conseil du crédit et du risque, qui est devenu le Comité du conseil du risque.

(13) Le 10 juin 2015, le Comité de placement des caisses de retraite a fusionné avec le Comité des ressources humaines, qui est toujours présidé par M^me^ Mary-Alice Vuicic.

Conseil d'administration

(31 mars 2016)

Samuel L. Duboc
Président du conseil d'administration
BDC
Associé, EdgeStone
Toronto (Ontario)

Michael Denham
Président et chef de la direction
BDC
Montréal (Québec)

Eric Boyko
Président et chef de la direction
Stingray Digital Inc.
Montréal (Québec)

Michael Calyniuk
Président
MEC Dynamics Inc.
Vancouver (Colombie-Britannique)

Shahir Guindi
Associé directeur
Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Montréal (Québec)

Brian Hayward
Président
Aldare Resources
Winnipeg (Manitoba)

Nancy M. Laird
Administratrice de sociétés
Calgary (Alberta)

Claude Mc Master
Président et chef de la direction
Technologies D-BOX inc.
Longueuil (Québec)

Prashant Pathak
Président et chef de la direction
Ekagrata Inc.
Toronto (Ontario)

Associé directeur
ReichmannHauer Capital Partners
Toronto (Ontario)

Robert H. Pitfield
Président exécutif du conseil d'administration de TravelEdge Group
Toronto (Ontario)

Mary-Alice Vuicic
Chef des ressources humaines
Victoria's Secret (L Brands)
Columbus (Ohio)

Rosemary Zigrossi
Présidente et chef de la direction
Odaamis Inc.
Toronto (Ontario)

In memoriam
Edward (Ted) Gordon
Conseiller en sécurité financière
Financière Liberté 55
Ottawa (Ontario)

Les biographies des membres du conseil d'administration peuvent être consultées à l'adresse www.bdc.ca.

Équipe de direction de l'entreprise

(31 mars 2016)

Michael Denham
Président et
chef de la direction

Paul Buron
Vice-président exécutif
et chef de la direction
financière et de la
gestion des risques

Pierre Dubreuil
Vice-président exécutif,
Financement

Jérôme Nycz
Vice-président exécutif,
BDC Capital

Michael R. McAdoo
Vice-président exécutif,
BDC Avantage

Chantal Belzile
Première
vice-présidente et
chef des technologies
de l'information et
de l'innovation

Michel Bergeron
Premier vice-président,
Marketing et
Affaires publiques

Mary Karamanos
Première
vice-présidente,
Ressources humaines

Louise Paradis
Première
vice-présidente,
Affaires juridiques et
secrétaire générale

Les biographies des membres de l'équipe de dlirection de BDC peuvent être consultées à l'adresse www.bdc.ca.

Résultats financiers et opérationnels – rétrospective quinquennale

pour les exercices terminés le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

Statistiques opérationnelles	2016	2015	2014	2013	2012
Prêts					
Engagement envers les clients[1]					
au 31 mars					
Montant	23 013 157	21 256 479	19 723 747	18 341 604	16 956 675
Nombre de clients	34 428	32 213	29 929	28 056	27 582
Acceptations					
Montant	4 800 062	4 711 675	4 102 065	4 110 703	3 623 075
Nombre	14 434	12 012	10 976	9 195	6 926
Financement subordonné (incluant la part de BDC et de la Caisse)					
Engagement envers les clients[1]					
au 31 mars					
Montant	816 452	706 866	636 277	583 816	498 670
Nombre de clients	537	471	427	400	385
Acceptations					
Montant	259 060	231 514	186 606	189 757	163 775
Nombre	174	177	126	113	137
Capital de risque					
Engagement envers les sociétés bénéficiant d'investissements[1]					
au 31 mars					
Montant	1 178 321	1 026 967	861 881	821 882	735 454
Nombre de clients	235	209	183	149	103
Autorisations					
Montant	253 086	185 421	154 754	145 267	126 751
Nombre	130	101	94	87	45
Titres adossés à des créances mobilières					
Montant engagé envers les clients[1]	805 000	630 000	530 000	907 048	1 110 024
au 31 mars					
Montant autorisé (annulé) et reconduit	575 000	100 000	(175 000)[2]	265 000	290 000
Plan d'action pour le capital de risque					
Engagement envers les sociétés bénéficiant d'investissements[1]					
au 31 mars	390 159	324 746	210 000	–	–
Montant	8	8	5	–	–
Nombre de clients					
Autorisations					
Montant	64 976	114 845	210 000	–	–
Nombre	–	3	5	–	–
BDC					
Engagement total envers les clients et les sociétés bénéficiant d'investissements	26 203 089	23 945 058	21 961 905	20 654 350	19 300 823

(1) Le montant engagé envers les clients et/ou les sociétés bénéficiant d'investissements correspond aux garanties ainsi qu'à l'encours du portefeuille et aux montants non déboursés, au coût.

(2) Le montant annulé comprend 25 000 $ au titre des autorisations et 200 000 $ au titre des annulations.

(en milliers de dollars canadiens)

Données financières	2016	2015	2014	2013	2012
Résultat net et résultat global, selon le secteur d'activité[1] Pour les exercices terminés le 31 mars					
Financement	441 794	453 428	433 833	433 124	504 736
Capital de croissance et transfert d'entreprise	53 697	38 525	23 305	34 685	36 212
Capital de risque	67 440	23 268	(12 075)	(8 559)	(42 640)
BDC Avantage	(31 569)	(24 245)	(16 855)	(12 450)	(11 020)
Titrisation	3 085	3 965	5 822	11 355	46 159
Plan d'action pour le capital de risque	3 284	(4 251)	(1 418)	-	-
Résultat net	537 731	490 690	432 612	458 155	533 447
Résultat net attribuable :					
À l'actionnaire de BDC	535 448	490 516	425 968	454 661	520 335
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2 283	174	6 644	3 494	13 112
Résultat net	537 731	490 690	432 612	458 155	533 447
Autres éléments du résultat global[2]	(43 653)	(30 247)	49 633	(24 906)	(152 486)
Résultat global total	494 078	460 443	482 245	433 249	380 961
Résultat global total attribuable :					
À l'actionnaire de BDC	491 795	460 269	475 601	429 755	367 849
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2 283	174	6 644	3 494	13 112
Résultat global total	494 078	460 443	482 245	433 249	380 961
Information portant sur la situation financière au 31 mars					
Titres adossés à des créances mobilières	509 758	407 731	336 477	437 453	763 200
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour pertes sur prêts	19 717 706	18 414 044	17 241 064	15 871 635	14 739 271
Placements de financement subordonné	751 404	642 810	576 677	557 840	457 369
Placements de capital de risque	928 000	709 639	495 096	456 708	358 951
Placements du plan d'action pour le capital de risque	137 668	47 643	5 169	-	-
Total des actifs	22 905 903	21 129 017	19 569 957	18 183 905	17 219 882
Total des passifs	17 556 384	16 349 897	15 179 908	14 228 230	13 594 621
Total des capitaux propres attribuables :					
À l'actionnaire de BDC	5 323 473	4 744 566	4 338 910	3 872 902	3 509 980
Aux participations ne donnant pas le contrôle	26 046	34 554	51 139	82 773	115 281
Total des capitaux propres	5 349 519	4 779 120	4 390 049	3 955 675	3 625 261

(1) Pour obtenir des renseignements détaillés sur les données par secteur d'activité pour les exercices 2016 et 2015, se reporter également à la note 25, *Informations sectorielles*, des états financiers consolidés.

(2) Pour obtenir des renseignements détaillés sur les autres éléments du résultat global pour les exercices 2016 et 2015, se reporter à l'état consolidé du résultat global (p. 54).

Glossaire

Acceptation – Point où le client a accepté les modalités et conditions du financement autorisé offertes par BDC. L'acceptation par le client survient après l'autorisation du financement par BDC. (L'information sur les acceptations contenue dans le présent rapport est présentée déduction faite des annulations ou des réductions survenues après l'acceptation par le client.)

Accord général de compensation – Contrat bilatéral standard qui permet aux contreparties de s'entendre sur les besoins nets de garantie et, en cas de liquidation d'une position, sur les montants de règlement prévus par les contrats généraux sous-jacents pour la vente et l'achat d'instruments financiers. L'accord général de compensation compense les soldes positifs d'une transaction par les soldes négatifs d'une autre.

Autorisation – Point où BDC a complété sa diligence raisonnable et approuvé la demande de financement ou d'investissement de capital de risque. L'autorisation précède l'acceptation. (L'information sur les autorisations contenue dans le présent rapport est présentée déduction faite des annulations ou des réductions survenues après l'autorisation par BDC.)

Dotation à la provision pour pertes sur prêts – Imputation aux résultats qui représente un montant jugé suffisant par la direction pour couvrir entièrement les prêts douteux qui existent dans les portefeuilles de prêts, compte tenu de la composition des portefeuilles, de la probabilité de défaut de paiement des prêts, de la conjoncture économique et de la provision cumulée pour pertes sur prêts déjà établie.

Entreprise en démarrage – Entreprise créée pour la première fois. Cette catégorie comprend également les entreprises existantes qui n'ont pas encore enregistré des ventes pendant une période de 12 mois consécutifs.

Financement subordonné – Instrument hybride qui allie à la fois des caractéristiques du financement par emprunt et du financement par actions.

Instruments financiers dérivés – Contrats dont la valeur est « dérivée » des fluctuations des taux d'intérêt ou de change ou du prix d'une action ou de marchandises. L'utilisation des instruments dérivés permet le transfert, la modification ou la réduction des risques courants ou prévus inhérents aux fluctuations des cours et des taux.

Juste valeur – Prix dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur représente la meilleure estimation de la direction quant à la valeur nette d'un placement à la date de la situation financière, et elle peut ne pas refléter la valeur réalisable au dessaisissement du placement.

Opération de couverture – Technique de gestion des risques utilisée pour protéger les résultats financiers contre les risques de fluctuations du marché, des taux d'intérêt et des taux de change associés aux activités bancaires normales.

Participation ne donnant pas le contrôle – Participation, dans une filiale, qui n'est pas attribuable directement ou indirectement à BDC.

Placements directs – Investissements effectués par BDC directement dans des entreprises en portefeuille.

Portefeuille de prêts productifs – Prêts dont BDC s'attend raisonnablement à recouvrer la totalité du capital et des intérêts, dans les délais prévus.

Prêts douteux – Prêts dont le remboursement de l'intérêt ou du capital du prêt est en retard depuis trois mois consécutifs ou plus ou pour lesquels il y a une raison de croire qu'une partie du capital ou de l'intérêt ne pourra être recouvrée.

Produits d'intérêts nets – Différence entre les produits d'intérêts générés par les portefeuilles portant intérêts, ainsi que par les équivalents de trésorerie et les valeurs mobilières, et les coûts d'emprunt associés au financement de ces actifs.

Produits de consultation – Frais et honoraires obtenus en retour des services fournis par le réseau national de consultants de BDC pour évaluer, planifier et mettre en place des solutions de gestion.

Profits ou pertes nets latents sur autres instruments financiers – Montants liés aux billets structurés et à leurs dérivés associés. Ils représentent les montants inclus dans le résultat qui proviennent de la variation de la juste valeur des instruments financiers pendant la période.

Profits ou pertes nets réalisés sur autres instruments financiers – Montants liés aux billets structurés et à leurs dérivés associés. Des profits ou des pertes réalisés surviennent lorsque des instruments financiers sont rachetés avant leur échéance à un prix supérieur ou inférieur à leur prix d'achat initial.

Profits ou pertes nets réalisés sur les placements – Profits enregistrés, après déduction des pertes en capital réalisées, à la vente ou à la radiation des placements, exclusion faite de la variation nette de la plus(moins)-value latente des placements de capital de risque et des placements de financement subordonné.

Provision collective cumulée – Provision établie par la direction pour tenir compte des pertes sur prêts existant dans le portefeuille de prêts productifs à la date de la situation financière, mais qui n'ont pas encore été spécifiquement identifiées pour chaque prêt individuel.

Provision cumulée pour pertes sur prêts – Réserve jugée suffisante par la direction pour couvrir entièrement les pertes sur prêts qui existent dans le portefeuille de prêts. La provision cumulée pour pertes sur prêts peut être individuelle ou collective et apparaît à l'état de la situation financière comme une déduction des prêts.

Provision individuelle cumulée – Provision établie par la direction pour tenir compte des pertes sur prêts existant dans les portefeuilles de prêts actuels à la date de la situation financière et qui ont été spécifiquement identifiées pour chaque prêt individuel.

Ratio d'efficience de Financement – Mesure de l'efficience avec laquelle BDC engage des dépenses afin de tirer un revenu de ses activités de financement. Ce ratio correspond aux charges opérationnelles et administratives en pourcentage des produits d'intérêts nets et autres produits. Les autres produits comprennent les frais et les profits ou pertes nets réalisés sur autres instruments financiers. Un ratio plus faible indique une efficience supérieure.

Ratio d'endettement – Mesure permettant de s'assurer que BDC exerce ses activités dans les limites d'endettement prescrites par la loi et qui correspond au quotient de la somme des emprunts et du passif éventuel par le total des capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC. Cette mesure inclut les actions préférentielles classées au passif et exclut le cumul des autres éléments du résultat global. Selon la loi, le ratio dettes-capitaux propres de BDC ne peut dépasser 12:1.

Rendement des capitaux propres ordinaires – Bénéfice net, diminué des dividendes sur les actions préférentielles, exprimé en pourcentage du capital social ordinaire moyen. Ce chiffre exclut les autres éléments du résultat global relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi, le cumul des autres éléments du résultat global, et les participations ne donnant pas le contrôle.

Swaps de devises – Contrats par lesquels deux parties s'engagent à échanger des flux financiers libellés en différentes devises pendant une durée prédéterminée.

Swaps de taux d'intérêt – Contrats en vertu desquels deux parties s'engagent à échanger des flux d'intérêts, en général l'une selon un taux flottant, l'autre selon un taux fixe, sur la base de montants nominaux de référence déterminés et durant une période donnée.

Titres adossés à des créances mobilières – Titres créés après titrisation d'un groupe d'actifs. Par exemple, les titres achetés par BDC comprennent des titres à terme canadiens notés AAA garantis par des prêts et des baux relatifs à des véhicules et du matériel, ainsi que par des prêts sur stocks.

Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements – Montant porté au compte de résultat découlant des changements de la juste valeur des placements pour la période visée.

CG3 inc. | Communications | Graphisme

Iul30-2016F-PDF
1495-673X

This document is also available in English.

bdc.ca